

débats

Faux remèdes et vrais choix dans la crise

La plus grande prudence est requise dans l'allègement des prélèvements obligatoires

par CHRISTIAN PIERRET (*)

UNE partie importante de la plate-forme commune RPR-UDF repose sur l'idée qu'il est possible de faire des économies massives sur les dépenses de l'Etat et d'accorder, à due concurrence, des réductions d'impôt aux entreprises et aux particuliers. L'opposition ne donne que peu de détails sur les moyens d'atteindre ce double objectif. Néanmoins, M. Alain Juppé, principal inspecteur de la politique économique du RPR, a, une nouvelle fois, affirmé dans le Monde du 7 février 1986 que son objectif était de financer environ 40 milliards de francs de réduction

d'impôt au moyen de 40 milliards d'économies et de recettes réelles. Cette politique est-elle réaliste? Pour répondre à cette question, il convient d'abord d'examiner sur quelles dépenses pourraient porter les coupes claires nécessaires pour dégager 40 milliards d'économies. Si l'on observe les dépenses du budget général qui s'élèvent à 1 030 milliards de francs en 1986, RPR, a, une nouvelle fois, affirmé dans le Monde du 7 février 1986 que son objectif était de financer environ 40 milliards de francs de réduction

ment l'efficacité, dans le domaine de l'aéronautique ou de la filière électronique par exemple. La réduction des autres dépenses d'intervention de l'Etat ne pourrait s'opérer qu'au détriment de l'agriculture ou de la protection sociale. Enfin, les 5 milliards ne risquent pas de se révéler illusoire, dans la mesure où beaucoup de dispositions ont déjà été prises depuis 1984 pour réduire la dépense dans les domaines concernés, frais de déplacement, de communication, de matériel...

1985). Or le marché financier comporte des limites au-delà desquelles les dépenses de l'Etat peuvent être destructrices d'emplois.

Si les partenaires sociaux acceptent la désindexation des revenus, c'est parce qu'ils savent que l'inflation poursuit son recul et que les efforts demandés sont équitables et partagés.

Cet aspect essentiel de la lutte contre l'inflation ne doit pas être remis en cause et surtout pas aujourd'hui par une baisse des prélèvements obligatoires non gagée par une réduction des dépenses. Tout point gagné contre la hausse des prix est un point gagné pour le pouvoir d'achat, donc pour la croissance puis pour l'emploi.

Les illusions de la facilité d'une baisse non compensée des prélèvements obligatoires seraient vite dissipées par les faits. Ce qui est grave, c'est le risque d'un redémarrage de l'inflation qui renverrait aux calendes grecques les perspectives d'un redressement progressif de l'emploi, dont les signes avant-coureurs se dessinent aujourd'hui.

Ce danger n'a pas échappé aux observateurs étrangers. Ainsi, l'un de ceux dont l'autorité est la moins contestée - l'*International Herald Tribune* (1) - se déclare « préoccupé par la perspective d'un nouveau premier ministre conservateur tenté par un miracle à la Reagan ». Il conclut en considérant que « ce serait une tragédie si, en France, une nouvelle équipe gouvernementale jetait par-dessus bord la prudence des socialistes ».

C'est un gouvernement de gauche suspecté à tort d'esprit bureaucratique et de manie de la réglementation qui met en œuvre une véritable politique responsable de libéralisation (marché financier, concurrence entre les établissements de crédit, etc.).

Toute la politique économique de la droite repose sur le pari d'une plus forte croissance. A défaut, les finances publiques seraient fortement déséquilibrées et l'investissement ne serait pas multiplié. Il est frappant d'observer que la droite d'aujourd'hui a les mêmes contradictions que la gauche de 1981. Or qui ne voit que l'économie internationale ne sera pas très dynamique en 1986 ni peut-être aussi en 1987? La marge de manœuvre est donc très limitée.

Alors que rien n'est plus nécessaire pour la stratégie des agents économiques (ménages ou chefs d'entreprise) que de disposer de règles stables, claires et acceptées, la mise en fait d'un libéralisme qui ne serait, en fait, que désordre et illusions va à l'encontre de l'ambition de construire l'avenir, dans la liberté et la solidarité, pour l'emploi.

(*) Rapporteur général à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

(1) 6 janvier 1986.

LA PLATE-FORME DE L'OPPOSITION

Commentaires élogieux et critiques se déverseront durant la campagne électorale sur la plate-forme UDF-RPR. André Fourçans défend ce texte d'engagement libéral dont la réalisation doit se faire progressivement. Christian Pierret démontre les risques de ces choix : l'impossibilité de réduire fortement les charges de l'Etat et le redémarrage de l'inflation.

Redresser l'économie et libérer la société

Il ne s'agit pas de « favoriser les riches » mais l'épargne, l'investissement et la croissance

DEPUIS la publication de la plate-forme commune UDF-RPR, les critiques socialistes vont bon train. Mais ces critiques sont - à géométrie variable - pour les uns, les propositions de l'opposition seraient la manifestation éclatante d'un « libéralisme sauvage »; pour les autres, celle d'un « retour en arrière », d'une « restauration ».

Cette double évaluation, contradictoire, est la preuve même de la gêne dans laquelle se trouvent les critiques. La plate-forme n'est ni un catalogue ni le manifeste d'une droite revancharde et idéologique. Elle est, plus simplement, et en accord avec les préoccupations des Français, un ensemble de mesures libérales sans ambiguïté aucune, mais marqué du sceau de la raison, de la conscience de l'histoire et de la réalité de notre pays.

L'engagement libéral est net. Mais il ne faut pas s'illusionner. Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'on transformera une organisation de la société et de l'Etat fondée sur des décennies de dirigisme et de corporatisme. C'est impossible. Ce serait dangereux. Toute transition demande du temps. Les ajustements doivent se faire progressivement.

Alors que penser des accusations de favoriser - la prépondérance des riches sur les pauvres - (F. Mitterrand), de « démolition » (L. Fabius), de « démantèlement » (P. Bérégovoy)? Simplement qu'elles ne sont pas sérieuses. Et qu'elles relèvent plus du discours de préau que de la juste évaluation. C'est principalement aux propositions économiques et sociales que ces critiques sont adressées. Quelques remarques sont nécessaires pour rétablir la vérité.

D'abord pour ce qui concerne le budget et la fiscalité, qui constituent la plaque tournante de tout redressement. L'UDF et le RPR s'engagent fermement dans le sens de la réduction du trou dans les finances publiques et, par voie de

protégerait plus les travailleurs dans leur emploi. Quelle dérision! Tout le monde sait que cette mesure administrative n'aide en rien à l'emploi. Bien au contraire. Elle ne fait que réajuster les échelles des licenciements inévitables, et en cela aggrave le chômage, car elle empêche les entreprises de s'adapter suffisamment rapidement aux nécessités de leurs marchés.

L'opposition est aussi supposée vouloir « démanteler » la protection sociale. On se demande bien où nos censeurs sont allés chercher cela. La réduction du déficit et des dépenses publiques est indispensable pour, à terme, pouvoir diminuer la pression fiscale de façon significative, une autre action nécessaire pour assurer un nouveau dynamisme à notre économie. Mais si les premières mesures pour ce faire sont possibles dès l'après-mars 1986, il est évident que la solution complète à ce problème exigera plusieurs années.

Dans cette optique, il faut commencer par s'occuper du plus urgent : la super-fiscalité insupportable depuis 1981 (branche supérieure de l'impôt sur le revenu, la plus élevée de tous les grands pays occidentaux; charges indues des entreprises, IGF, qui pèse particulièrement sur l'épargne et l'investissement, et de là sur l'emploi et la croissance. Il ne s'agit donc pas de « favoriser les riches », comme le prétend, le président de la République ou le secrétaire d'Etat au budget; il s'agit de favoriser l'épargne, l'investissement et la croissance, seules sources véritables et durables d'amélioration de l'emploi et du niveau de vie de tous les Français.

Quant aux propositions pour l'emploi, il est une qui fait pousser des cris d'orfraie aux hommes qui nous gouvernent : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Selon eux, cette suppression signifierait qu'on ne

(*) Membre (UDF) de la commission plate-forme commune UDF-RPR.

consequence, de l'endettement, bien légèrement, Henri Emmanuelli dans ces colonnes (1) par un « chiffrage » farfelu. Serait-ce de la « démolition », du « démantèlement »? On accorde aux socialistes qu'il s'agit d'un retour en arrière, l'état étant dans lequel ils avaient trouvé les finances publiques et l'Etat dans lequel elles se trouvent aujourd'hui...

La réduction du déficit et des dépenses publiques est indispensable pour, à terme, pouvoir diminuer la pression fiscale de façon significative, une autre action nécessaire pour assurer un nouveau dynamisme à notre économie. Mais si les premières mesures pour ce faire sont possibles dès l'après-mars 1986, il est évident que la solution complète à ce problème exigera plusieurs années.

Dans cette optique, il faut commencer par s'occuper du plus urgent : la super-fiscalité insupportable depuis 1981 (branche supérieure de l'impôt sur le revenu, la plus élevée de tous les grands pays occidentaux; charges indues des entreprises, IGF, qui pèse particulièrement sur l'épargne et l'investissement, et de là sur l'emploi et la croissance. Il ne s'agit donc pas de « favoriser les riches », comme le prétend, le président de la République ou le secrétaire d'Etat au budget; il s'agit de favoriser l'épargne, l'investissement et la croissance, seules sources véritables et durables d'amélioration de l'emploi et du niveau de vie de tous les Français.

Quant aux propositions pour l'emploi, il est une qui fait pousser des cris d'orfraie aux hommes qui nous gouvernent : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Selon eux, cette suppression signifierait qu'on ne

consequence, de l'endettement, bien légèrement, Henri Emmanuelli dans ces colonnes (1) par un « chiffrage » farfelu. Serait-ce de la « démolition », du « démantèlement »? On accorde aux socialistes qu'il s'agit d'un retour en arrière, l'état étant dans lequel ils avaient trouvé les finances publiques et l'Etat dans lequel elles se trouvent aujourd'hui...

La réduction du déficit et des dépenses publiques est indispensable pour, à terme, pouvoir diminuer la pression fiscale de façon significative, une autre action nécessaire pour assurer un nouveau dynamisme à notre économie. Mais si les premières mesures pour ce faire sont possibles dès l'après-mars 1986, il est évident que la solution complète à ce problème exigera plusieurs années.

(*) Membre (UDF) de la commission plate-forme commune UDF-RPR.

(1) Le Monde du 22 janvier 1986.

« LA NOMENKLATURA FRANÇAISE » d'Alexandre Wickham et Sophie Coignard

Trois cercles de castes

DEUX siècles après la Révolution de 1789, la France connaît toujours un régime basé sur les privilèges, et les Français, plus que jamais, vivent dans une société de castes... sans toujours s'en rendre bien compte. La Nomenklatura française, d'Alexandre Wickham et de Sophie Coignard, est une mine inépuisable pour qui veut savoir quels sont les pouvoirs et les privilèges des élites dans notre pays. Après bien d'autres essais dénonçant les blocages de la société française, leur livre constitue une autopsie sans complaisance de la classe dirigeante. Ce que le régime soviétique a créé sous le nom de Nomenklatura se retrouve - mutatis mutandis - dans notre démocratie et les changements d'orientation politique des gouvernements successifs n'ont rien modifié. Bien au contraire! Le système s'installe de plus en plus solidement, générant lui-même sa survie et développant son influence. Trois cercles concentriques de castes sont minutieusement décrits avec exemples en clair et démonstrations chiffrées à l'appui : le « cercle du pouvoir », le « cercle de l'influence », le « cercle de l'intervention », et le « cercle de prestige », où figurent, entre beaucoup d'autres, les journalistes politiques! Mais les membres de ces trois cercles sont reliés entre eux par d'innombrables réseaux affectifs, sociaux, scolaires, confessionnels, financiers et d'intérêts. Ces

liens inextricables de complexité et de solidarité créent une société dans la société qui transmet et ignore les appartenances politiques de clan et les évolutions sociologiques du pays. Ainsi, la plupart des têtes qui sont tombées en 1981 se sont assez vite relevées... ailleurs. De là à penser qu'une prochaine alternance n'aura pas plus d'effets que l'ancienne, il n'y a qu'un pas. En conséquence, les naïfs qui croient que l'idéologie modifie les méthodes du pouvoir et le fond des décisions passent pour les dindons de la farce. Tout au plus, les convives cèdent provisoirement leur place au banquet où les mêmes fromages sont servis. Alexandre Wickham et Sophie Coignard apportent à l'appui de leur démonstration des détails savoureux, édifiants et précis sur les conditions de vie et de travail et sur les ressources réelles des élus, des hauts fonctionnaires, des dirigeants du secteur public et privé, qui font de ces élites de véritables privilégiés. Ce sujet a aussi inspiré M. René Leobon, qui nous fait les Français, dans son *Libérez la France de sa Nomenklatura* (1), s'affranchissent de leur Nomenklatura dans laquelle il ne voit que des technocrates voulant maintenir le peuple dans l'ignorance des réalités.

ANDRÉ PASSERON.
* Belfond, 466 pages, 120 F.
(1) Compagnie de presse et d'édition, 216 pages, 98 F.

FRÈRE ROGER DE TAIZÉ



Frère Roger parle quotidiennement avec les jeunes et les moins jeunes de tous les continents qui se succèdent à Taizé, de semaine en semaine, hiver comme été, à la recherche de Dieu. Son journal est le fruit d'une réflexion alimentée par ce contact permanent.

72 F

SEUIL

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75007 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE MONDIPAR 658572 F
TÉLÉCOPIER : (1) 45-23-06-21
TÉL. : (1) 42-47-97-87

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : Annie Fournier, directrice de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Corédacteur en chef : Claude Salas

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Tél. MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGERS (par messagerie)			
1. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
2. - SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : les abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les sous-propos en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 \$; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 6 200 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suisse, 9 fr. ; Suède, 1,80 L. ; USA, 1,25 \$; USA West Coast, 1,50 \$; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

LE DERNIER REMANIEMENT

M. Grichine perd

A la veille du congrès du Parti communiste URSS, convoqué pour mardi prochain 25 février, les rumeurs circulent à Moscou sur une éventuelle démission de M. Grichine, rapporteur général de la revue économique de Nijni Novgorod. Ces rumeurs ont été encouragées par une publication longuement dirigée par l'ancien ministre Agabekyan, aujourd'hui conseiller de M. Gorbatchev, attirant l'attention sur le fait que le parti, dès l'Estivage, d'appartenance, dans un des insuffisamment de contenu, rompu en plusieurs parties, a été également l'aurait rompu par les habitants parle Boris M. Eltsin, annonçant cinquante parti qu'il n'est pas membre depuis la fin de son Dipro, nique de « protecteur ministre, l' de manège de ce caractère spécialiste. Sa monnaie, Ce département comité exécutif au secrétariat

De notre correspondant

Moscou. - Tout est maintenant en place pour l'ouverture, le 25 février, du vingt-septième congrès du parti. Le comité central, réuni mardi 15 février en séance plénière, a finalement approuvé les deux documents qui seront présentés au congrès et portent tous la signature de M. Gorbatchev. Ce plénière a permis de faire l'ultime « toilette » des instances dirigeantes avant le grand-messe de la semaine prochaine.

M. Viktor Grichine est - libéré de son poste de membre du bureau politique à l'occasion de son départ à la retraite ». Cet homme de confiance de Gorbatchev avait déjà perdu la bataille électorale en décembre dernier. Grichine dut abandonner son poste de premier secrétaire pour la ville de Nijni Novgorod. Selon une anecdote rapportée par M. Grichine, lors d'une réunion avec ses collègues, il aurait déclaré : « Je n'ai rien fait, mais le chapeau est tombé sur moi et j'ai dû le rabattre sur moi-même. Je suis moins perspicace... »

M. Grichine est parti sans grâce. Il a pourtant subi une nomination de taille. Lors d'une réunion du comité de ville du

Le Parti communiste en froid avec M...

De notre envoyé spécial

Helsinki. - Les graves problèmes internes du Parti communiste finlandais (F.P.C.) ne sont certainement pas les seuls qui aient affecté le comportement des communistes à son égard. Au sein du F.P.C., le courant minoritaire, dirigé par M. Kari, et la majorité, dirigée par M. Kari, contiennent à leur tour des tensions. La préférence de la direction définitive de la politique du parti sur son plein par le bas du gouvernement des cartes d'adhésion. Elles ne peuvent être délivrées que par les fédérations régionales. Elles sont à la direction régionale, et les titulaires doivent engager à respecter les décisions du congrès et du comité central.

Mardi 17 février, les minoritaires ont annoncé la création d'une « organisation » qui défendra les idées de communisme classique aux élections législatives de l'année prochaine. Bien qu'ils refusent de parler de « nouveau parti », il semble que leur grand pas ait été franchi. Les « exclus » doivent d'ailleurs se recueillir fin avril à Tam-

Le futur premier

L'autorité du go...

Belgique. - Alors que la crise économique s'intensifie, que les discussions entre les Républiques et l'Union soviétique sont loin de s'apaiser, et que la population ne désire pas momentanément à la fin de la Yougoslavie doit former, conformément à la Constitution, un nouveau gouvernement sous la présidence de M. Milka Planinc. Une procédure compliquée, engagée depuis plusieurs semaines, a abouti à la désignation d'un seul candidat, M. Branko Mikulic, représentant le mouvement Herzegovine, à la direction soviétique de l'Etat.

On peut douter de ses premières déclarations sur l'intention de recourir à plusieurs réformes importantes, une règle en vigueur depuis plus de vingt ans, et qui assurait la prépondérance absolue des hommes d'Etat dans le gouvernement. En outre, M. Mikulic envisage de constituer un cabinet mixte de spécialistes et d'experts financiers, économistes et spécialistes de questions

مکانم الأصل

étranger

EUROPE

URSS

LE DERNIER REMANIEMENT AVANT LE CONGRÈS DU PARTI

M. Grichine perd son siège au Politburo

A la veille du congrès du Parti communiste de l'URSS, convoqué pour mardi prochain 25 février, des rumeurs circulent à Moscou sur une éventuelle hausse des prix à la consommation, rapporte notre correspondant. Ces rumeurs ont été encouragées par un article de la revue économique de Novosibirsk (une publication longtemps dirigée par l'académicien Agabekov, aujourd'hui conseiller de M. Gorbatchev) affirmant l'attention sur le fait que le prix de la viande dans les magasins d'État, inchangé depuis vingt-trois ans, est deux à trois fois inférieur au coût de production ou encore que le niveau des loyers couvre un tiers seulement du simple coût des immeubles. De même, M. Kantorovitch, prix Nobel d'économie, a affirmé le 15 février dans les Izvestia que le problème de la formation des prix « revêt aujourd'hui une acuité particulière ».

Le 9 septembre dernier, cinq pays européens (Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, Suède) ont retiré la plainte qu'ils avaient déposée contre la Turquie devant la commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Ankara ayant fait valoir que les faits sur lesquels s'appuyait cette requête étaient antérieurs à 1982 et que la situation avait évolué. En contrepartie, la Turquie s'était engagée à fournir pendant l'année 1986 trois rapports sur les progrès accomplis vers un retour à la démocratie et les efforts faits pour supprimer la torture. Le premier de ces rapports a été remis début février à la commission de Strasbourg. Mais, outre qu'il a été élaboré exclusivement par les autorités turques, il est resté confidentiel. Les autorités turques affirment périodiquement que toutes les plaintes pour mauvais traitements donnent lieu à des enquêtes et que les responsables sont poursuivis. Or, affirme Amnesty International, « nous connaissons des centaines de cas où les allégations de torture n'ont été suivies d'aucune enquête ».

De notre correspondant

Moscou. — Tout est maintenant en place pour l'ouverture, le 25 février, du vingt-septième congrès du parti. Le comité central, réuni mardi 18 février en séance plénière, a formellement approuvé les divers documents qui seront présentés au congrès et portés sous la marque de M. Gorbatchev. Ce plénum a enfin permis de faire l'ultime « toilette » des instances dirigeantes avant la grande messe de la semaine prochaine.

M. Viktor Grichine est « libéré de ses fonctions de membre du bureau politique à l'occasion de son départ à la retraite ». Cet homme de soixante et onze ans avait déjà perdu la bataille décisive en décembre dernier, lorsqu'il dut abandonner son poste de premier secrétaire pour la ville de Moscou. Selon une anecdote irréfutable, M. Grichine serait arrivé à cette réunion avec sa limousine Zil habituelle, mais le chauffeur déjà au volant ne l'attendait plus à la sortie, et il dut se rabattre sur un véhicule moins prestigieux.

M. Grichine est parti sans grincements excessifs. Il a pourtant subi une humiliation de taille. Lors d'une récente séance du comité de ville du parti, désormais dirigé par M. Boris Eltsine, mais auquel il continue d'appartenir en tant que simple membre, M. Eltsine s'était lancé dans un curieux réquisitoire contre les insuffisances de la gestion municipale de Moscou. Incapable de se contenir, M. Grichine l'aurait interrompu en s'écriant : « Mais que ne passera-t-il si vous dites tout cela aux Moscovites ? » M. Gorbatchev, également présent à cette réunion, l'aurait remis à sa place en affirmant froidement que « tous les habitants de Moscou savent ce dont parle Boris Eltsine ».

Le Parti communiste finlandais en froid avec Moscou

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Les graves problèmes internes du Parti communiste finlandais (FKP) ne sont certainement pas étrangers au curieux comportement des Soviétiques à son égard. Au sein du FKP, le courant minoritaire, fidèle à Moscou, et la majorité, favorable à un communisme aux couleurs de la Finlande, continuent à jouer au chat et à la souris. La procédure d'exclusion définitive des orthodoxes bat son plein par le biais du renouvellement des cartes d'adhésion. Celles-ci ne peuvent être délivrées que par les fédérations régionales acquiescentes à la direction actuelle, et les titulaires doivent s'engager à respecter les décisions des congrès et du comité central.

Mardi 18 février, les minoritaires ont annoncé la création d'une « organisation » qui défendra les idéaux du communisme classique aux élections législatives de l'année prochaine. Bien qu'ils refusent de parler de « nouveau parti », il semble qu'un grand pas ait été franchi dans ce sens. Les « exclus » doivent d'ailleurs se réunir fin avril à Tam-

perre pour mettre au point une stratégie.

Dans ces luttes internes, les Soviétiques ont résolulement soutenu les minoritaires. Dans le projet de nouveau programme du FKP présenté le 23 janvier et qui sera discuté à l'occasion du congrès national de 1987, l'importance des liens avec les partis communistes d'URSS (le PC finlandais a été fondé à Moscou en 1917), favorable à un communisme aux couleurs de la Finlande, continuent à jouer un chat et à la souris. La procédure d'exclusion définitive des orthodoxes bat son plein par le biais du renouvellement des cartes d'adhésion. Celles-ci ne peuvent être délivrées que par les fédérations régionales acquiescentes à la direction actuelle, et les titulaires doivent s'engager à respecter les décisions des congrès et du comité central.

Mardi 18 février, la direction du FKP n'avait toujours pas reçu d'invitation pour le prochain congrès du PC soviétique, un « oubli » d'autant plus étonnant que, pour la première fois, le Parti social-démocrate finlandais en a, lui, reçu une officielle, au début de l'année.

ALAIN DEBOVE.

Yougoslavie

Le futur premier ministre veut renforcer l'autorité du gouvernement fédéral

De notre correspondant

Belgrade. — Alors que la crise économique s'éternise, que les dissensions entre les Républiques et régions autonomes sont loin de s'apaiser, et que la population ne dissimule pas son mécontentement à la suite des hausses de prix du début de l'année, la Yougoslavie doit former, conformément à la Constitution, un nouveau gouvernement fédéral pour succéder dans deux mois à celui de M^{me} Milka Planinc. Une procédure compliquée, engagée depuis plusieurs semaines, a abouti à la désignation d'un seul candidat aux fonctions de premier ministre. Il s'agit de M. Branko Mikulic, représentant la Bosnie-Herzégovine, à la direction collégiale de l'État.

On peut déduire de ses premières déclarations son intention de recourir à plusieurs réformes importantes, notamment de mettre un terme à une règle en vigueur depuis plus de quatre décennies, et qui assurait la prépondérance absolue des hommes politiques dans le gouvernement. En effet, M. Mikulic envisage de confier les principaux portefeuilles à des économistes et experts financiers reconnus, à des spécialistes du commerce extérieur, des questions

agraires, du marché et des prix, du tourisme, à des scientifiques.

Ces gens seront tenus de représenter les intérêts de la Yougoslavie tout entière et habilités à prendre des décisions immédiates, sans autorisation préalable de l'unité fédérale à laquelle ils appartiennent, procédé qui toutes ces dernières années fut à l'origine de l'inefficacité de l'État, voire de sa désintégration.

Si ses propositions ne sont pas acceptées, M. Mikulic a laissé entendre qu'il réfléchirait, et très sérieusement, sur ce qu'il aurait à faire, formule qui implique une menace de remettre le mandat qui lui a été confié. La conséquence en serait une crise politique sans précédent et l'absence d'un régime de ne pas pouvoir sortir de la crise.

Les propositions de M. Mikulic n'enchantent certainement pas tout le monde, mais aucune voix, du moins jusqu'à présent, ne s'est élevée pour les critiquer. Bien au contraire, la direction de l'Alliance socialiste (le front), qui a la haute main dans ce genre de nomination, lui a accordé son entier appui, et son président, M. Grickov, a insisté sur la nécessité de rompre avec un système dans lequel « tous croient systématiquement que la seule cause de dommages à notre société ».

UNE MAISON D'ÉDITION SOVIÉTIQUE PUBLIE DEUX VOLUMES DE POÈMES DE PASTERNAK

Un recueil de poèmes de Boris Pasternak, totalisant près de mille deux cents pages et deux volumes, vient d'être publié à Moscou par les éditions de la littérature artistique, rapporte le New York Times. Cette édition, dirigée par le fils du poète, Evgeny Pasternak, et sa belle-fille Elena, comporte de nombreux poèmes empruntés au *Docteur Jivago*, dont deux qui n'avaient jamais été publiés auparavant en URSS. Toutefois, aucune indication de source n'est donnée à leur sujet et aucune mention n'est faite du célèbre roman, qui avait valu à son auteur le prix Nobel de littérature en 1958, mais aussi de très vives attaques de la part des responsables de l'idéologie à l'époque. D'autre part, trois poèmes ont été refusés par la censure, rapporte le New York Times.

Un recueil de textes en prose de l'écrivain avait déjà été publié en 1982. Le présent recueil de poèmes a été imprimé à 100 000 exemplaires, qui se vendraient au marché noir pour dix fois le prix officiel.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Yougoslavie, selon M. Grickov, a besoin d'un gouvernement fédéral fort, un tel gouvernement n'étant nullement synonyme « de centralisme et de l'unitarisme », considérés depuis toujours comme les deux fléaux de la société yougoslavienne.

Les consultations relatives à la composition du nouveau gouvernement se poursuivent dans les sphères politiques. Elles ne pourront pas être interrompues, puisque le gouvernement doit être en place dans deux mois environ lorsqu'arrivera à expiration le mandat de M^{me} Planinc.

On attribue même à M. Mikulic l'intention de recourir, avec beaucoup de précaution, à la fermeture de certaines entreprises qui n'ont pas de chance, d'être renflouées. C'est une décision qui a été prise depuis longtemps, mais qui a été constamment reportée pour des raisons politiques et sociales. Or, nombreux sont ceux qui constatent aujourd'hui que ces entreprises, par la « socialisation » et leurs dettes, devenues considérables, freinent le développement économique du pays tout entier et qu'il est temps pour le gouvernement de trancher et d'endosser ses responsabilités.

PAUL YANKOVITCH.

Turquie

Les violations des droits de l'homme restent pratique courante, selon le dernier rapport d'Amnesty International

Ce rapport remettra-t-il en question le souci des pays de la CEE de ne pas isoler la Turquie en se montrant moins exigeants sur les droits de l'homme ? On peut en douter...

missariat pour reconnaître le cadavre de son fils. (Cumhuriyet, 14-11-85.)

Amnesty International a également reçu de nombreux témoignages de services dans les prisons militaires, qui visent non à arracher des « informations » mais à faire régner un ordre carcéral rigoureux. Certains prisonniers, affirme l'organisation, sont maintenus depuis plusieurs années dans un isolement absolu, privés de tout contact, y compris avec leur avocat. D'autres sont privés de soins médicaux et elle cite les noms de trois d'entre eux, morts faute de soins en avril et mai 1985.

D'une manière générale, estime Amnesty, les droits de la défense ne sont pas respectés pour les prisonniers politiques. Certains ne peuvent s'entretenir par téléphone avec leur avocat et en a vu, lors de certains procès, l'accusation se servir de ces conversations qui avaient été enregistrées.

Peines capitales

Enfin le rapport ajoute que « la Turquie est le seul membre du Conseil de l'Europe à avoir exécuté des peines capitales ces dernières années » (50 depuis septembre 1980). Aucune n'a plus été mise à exécution depuis octobre 1984, mais des sentences de mort continuent d'être prononcées (102 en 1985) et plusieurs centaines sont requises.

CLAIRE TRÉAN.

RFA

Le chancelier Kohl soumis à enquête pour faux témoignage

De notre correspondant

Bonn. — Fait sans précédent dans l'histoire de la RFA, la justice ouest-allemande va ouvrir une enquête contre un chancelier. M. Helmut Kohl est, en effet, accusé de faux témoignages dans les affaires de dons illicites aux partis politiques, dont le plus connu est le scandale Flick. Le parquet de Coblenze a jugé recevable, lundi 17 février, une plainte en ce sens déposée, fin janvier, contre M. Kohl par le député « vert » Otto Schily.

Avocat de profession, M^{re} Schily est devenu un investisseur acharné au sein de la commission d'enquête du Bundestag sur le scandale Flick. Il affirme que M. Kohl a menti lorsqu'il a déposé, sous serment,

devant cette commission. Le chancelier s'est également livré, selon lui, à un faux témoignage devant une commission idoine au niveau régional, à Mayence, à la Diète du Rhénanie-Palatinat, Land dont M. Kohl fut ministre-président de 1969 à 1976.

Lors de ses deux dépositions, M. Kohl s'était toujours retranché derrière des détails lancés de sa mémoire quand il était interrogé sur des sommes qui lui avaient été remises.

Alors que, jusqu'à présent, il avait traité par le mépris ses accusateurs, le chancelier a réagi lundi en faisant dire par son porte-parole, M. Friedhelm Oet, solennellement assis devant le tribunal national, qu'« il attendait l'enquête avec sérénité ». (Corresp.)

La torture

Malgré la levée de la loi martiale des mesures spéciales permettent encore dans bien des cas de prolonger au-delà de la durée normale de vingt-quatre heures la période de la garde à vue. Selon les témoignages recueillis par Amnesty International, c'est pendant cette période de détention dans des postes de police et d'interrogatoires qu'ont lieu le plus souvent les tortures. Amnesty publie le long témoignage de l'avocat Sakir Koceli qui raconte comment il a été arrêté sur la foi de fausses déclarations faites par un détenu soumis à la torture et comment à son tour soumis au même traitement il a fait arrêter d'autres personnes.

La presse turque fait fréquemment état de procès au cours desquels les accusés reviennent sur les déclarations qui leur ont ainsi été extorquées dans les commissariats. Elle a rapporté, fin 1985 et début 1986, plusieurs cas de services ayant entraîné la mort de prévenus. Amnesty joint à son rapport la traduction d'extraits de presse, tirés pour la plupart du quotidien Cumhuriyet. Il s'agit soit des déclarations de tel ou tel député de l'opposition qui s'est mobilisé sur cette question et relate un cas précis, soit d'informations brèves comme celle-ci : « Havaiz Tutan, étudiant, vingt-deux ans, a été arrêté le 8 novembre 1985 dans l'hôtel qui dirigeait son père, accusé d'être un trafiquant de drogue. Après deux perquisitions, la police lui a dit : « Dis ou reviens plus ». Plus tard dans la nuit, sa mère était appelée au com-

Sofres
Opinion publique
1986

« Commentées et remises en perspective par des journalistes et des universitaires, ces études permettent de mesurer les évolutions de la société française. »

Le Monde

GALLIMARD *inf*

ans la crise

prélèvements obligatoires

1985 : Or le marché financier européen des capitaux a-t-il des perspectives de développement ?

Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance.

Cet aspect essentiel de la lutte contre l'inflation ne doit pas être négligé. Le gouvernement français a su maintenir un rythme de croissance de 2,5 % en 1985, ce qui est un excellent résultat.

Les dépenses de la fonction publique ont été réduites de 1,5 % en 1985, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

Ce danger n'est pas écarté par les observations précédentes. Ainsi, la hausse des dépenses de la fonction publique en 1985 a été de 1,5 %, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

C'est un gouvernement de gauche respectueux des droits de la fonction publique et de la réglementation. Les réductions de dépenses ont été effectuées de manière à ne pas nuire à la qualité des services rendus.

Tout le monde reconnaît que la crise économique est une réalité. Cependant, il ne faut pas perdre espoir. Le gouvernement français a su prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation et maintenir le rythme de croissance.

Alors que le marché financier européen des capitaux a-t-il des perspectives de développement ? Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance.

Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

Les dépenses de la fonction publique ont été réduites de 1,5 % en 1985, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

Ce danger n'est pas écarté par les observations précédentes. Ainsi, la hausse des dépenses de la fonction publique en 1985 a été de 1,5 %, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

C'est un gouvernement de gauche respectueux des droits de la fonction publique et de la réglementation. Les réductions de dépenses ont été effectuées de manière à ne pas nuire à la qualité des services rendus.

Tout le monde reconnaît que la crise économique est une réalité. Cependant, il ne faut pas perdre espoir. Le gouvernement français a su prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation et maintenir le rythme de croissance.

Alors que le marché financier européen des capitaux a-t-il des perspectives de développement ? Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance.

Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

Les dépenses de la fonction publique ont été réduites de 1,5 % en 1985, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

Ce danger n'est pas écarté par les observations précédentes. Ainsi, la hausse des dépenses de la fonction publique en 1985 a été de 1,5 %, ce qui est un excellent résultat. Cela montre que le gouvernement français est capable de prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation.

C'est un gouvernement de gauche respectueux des droits de la fonction publique et de la réglementation. Les réductions de dépenses ont été effectuées de manière à ne pas nuire à la qualité des services rendus.

Tout le monde reconnaît que la crise économique est une réalité. Cependant, il ne faut pas perdre espoir. Le gouvernement français a su prendre des mesures nécessaires pour réduire l'inflation et maintenir le rythme de croissance.

Alors que le marché financier européen des capitaux a-t-il des perspectives de développement ? Si les perspectives sociales accordées par le gouvernement français ont été décevantes, il n'en est pas de même pour les efforts accomplis, qui ont permis de maintenir le rythme de croissance.

ASIE

L'ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE AUX PHILIPPINES

« Privé de base morale, le gouvernement actuel n'a aucune raison de rester », nous déclare le cardinal Jaime Sin

La campagne de « désobéissance civile », lancée par M^{re} Aquino, commence à porter ses fruits aux Philippines, où banques et entreprises possédées par des proches du président Marcos commencent déjà le coup mardi 18 février. La monnaie locale, le peso, a perdu, en vingt-quatre heures, plus de 10% de sa valeur par rapport au dollar. Le président philippin a réagi en déclarant, mercredi, qu'il avait « certaines possibilités qui peuvent faire pièce à la désobéissance civile ».

De notre envoyé spécial

Manille. — A la fois jovial et habile, conjuguant le sens de l'opportunité propre à cette diaspora chinoise dont sa famille est issue et les subtilités de l'homme d'Église, le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, âgé de cinquante-sept ans, est l'un des principaux artisans de ce qui apparaît comme la mise en échec du régime Marcos. Depuis l'assassinat de Ninoy Aquino en août 1983, le cardinal n'a pas ménagé ses critiques au pouvoir. Il y a deux mois, il réussit in extremis à unir l'opposition, alors que les deux familles de Cory Aquino et Doy Laurel (candidat à la vice-présidence) s'entre-déclaraient. A la fin de la semaine dernière, il conduisit la conférence épiscopale à adopter une déclaration, lui dimanche dans toutes les églises des Philippines, dans laquelle est dénoncée « l'utilisation criminelle du pouvoir » portant au régime un coup qui peut lui être fatal dans un pays profondément catholique.

Le mardi 17 février, le cardinal Sin s'est entretenu avec M. Habib, envoyé du président Reagan, qui lui avait rendu visite à sa résidence, après avoir rencontré successivement M. Marcos et M^{re} Aquino. Le cardinal est des plus réservés sur la teneur des entretiens. Un de ses proches collaborateurs qui l'interrogeait sur sa rencontre avec le négociateur américain n'a obtenu, nous dit-il, que cette boutade en guise de réponse : « M. Habib est venu me demander comment se défiait d'un mal de tête. Je lui ai répondu que les remèdes de cheval étaient souvent les meilleurs ». Voici son analyse de la situation et ses vues sur les responsabilités de l'Église.

« En prenant, vendredi dernier, une position aussi ferme contre le régime Marcos, l'Église philippine a-t-elle respecté sa mission pastorale ?
— Notre travail a consisté à rendre la population consciente du caractère sacré des bulletins de vote en ce qu'ils expriment la volonté populaire. C'est une question morale engageant par conséquent la responsabilité de l'Église. Il ne s'agit pas d'une interférence dans les affaires politiques : c'est à l'Église de rap-

porter, s'il le faut, qu'un gouvernement doit être bonifié (1). Or il y a eu une fraude énorme. La personne qui prétend aujourd'hui avoir été élu dans ces conditions n'a donc aucune base morale pour le faire.
— Dans la situation présente, quelle est la responsabilité de l'Église ?
— Le problème est moins celui des rapports de l'Église et de l'État que celui de l'Église et du peuple. L'Église a cherché, et cherche, à répondre à la demande populaire, à se faire l'écho de sa volonté. Moralement, l'Église est convaincue qu'une volonté de changement s'est exprimée au cours de ces élections. Quand le texte de la conférence épiscopale a été lu dimanche dans les églises, les fidèles ont applaudi, car il reflète les aspirations populaires. Qu'a voulu dire l'Église exactement ? Privé de base morale, ce gouvernement n'a pas de raison de rester, c'est raisonnable non ?

« L'Église est-elle critiquée par certains pour s'être trop engagée. Qu'en pensez-vous ?
— Je ne peux dire qu'une chose : beaucoup viennent vers l'Église, viennent à moi, pour demander aide, protection. Ainsi, les employés du COMELEC (Commission pour les élections), qui ont quitté leur travail pour protester contre les fraudes qu'on voulait leur faire commettre, nous avons dû les protéger. Elles sont honnêtes et habitées par un fort idéalisme. Or elle étaient menacées et nous avons dû les placer dans un couvent.
— Menacés par qui ?
— Par l'armée. On veut les forcer à se rétracter, peut-être même en les torturant. Il faut les protéger.
— Pensez-vous que l'action de l'Église des Philippines soit comparable à celle de l'Église polonaise ?

« Pas exactement. Ce qui est essentiel, c'est que les évêques soient unis. J'ai participé à de nombreuses conférences épiscopales, c'est la première fois que s'est dégagé un consensus si total. Ceux qui n'étaient pas présents avaient annoncé qu'ils se rallieraient à la position qui serait adoptée (2). Cette unanimité est un fait unique, tout à fait unique.

« Le pape doit être heureux »

« Moralement vous êtes convaincus que s'est exprimée une volonté de changement. Ce changement se réalisera-t-il ?
— Peut-être. A terme. Cela dépend beaucoup des Américains.
— Vous pensez qu'il s'agira d'un changement ou bien d'un compromis ?
— Il ne faut pas être pressé. Le temps résout beaucoup de problèmes. Nous avons donné un cadre, formulé des principes moraux. Il est

primordial de restaurer l'ordre temporel, mais ce n'est pas notre tâche. L'Église se contente d'être un pont, d'unir le peuple.
— Il y a des risques de violence ?
— Oui, ces risques existent. Mais la violence ne fera qu'aggraver la situation.
— Au cours de la discussion qui précède l'adoption du texte de la conférence épiscopale, avez-vous évoqué la possibilité de la violence se développe, que des fidèles, surtout des jeunes, soient tentés par la lutte armée ?
— Sans aucun doute, ce risque existe. Si les évêques n'avaient pas pris position, beaucoup de jeunes se seraient tournés vers la gauche ; ils n'avaient pas d'autre solution.
— Y compris au sein de l'Église ?
— Certains prêtres, sans doute, auraient été poussés vers des positions plus radicales.
— Pensez-vous que si une opposition modérée accède au pouvoir, elle pourra entraver le développement de l'insurrection communiste ?

« Selon certaines analyses, si M. Marcos reste au pouvoir, les communistes seront en mesure de créer de sérieux problèmes d'ici à deux ans. Je ne suis pas un spécialiste des problèmes politiques. Ce que je peux dire, c'est qu'à mon sens, le noyau communiste dur est composé d'un nombre réduit de personnes. Beaucoup ont rejoint les rangs de l'insurrection par déception, parce qu'il ne voyaient pas d'alternative. Eux, reviennent au combat politique non violent si « This Lady » [Cory Aquino] est au pouvoir.
— Depuis la prise de position de la conférence épiscopale, avez-vous été en contact avec le Vatican ?

« Je n'ai pour l'instant reçu aucun message officiel de Rome. Mais je pense que le Saint-Père doit être content de notre travail. Les évêques ont exprimé leur solidarité avec le peuple conformément au message de justice du Christ. Surtout, pour une fois, ils sont unis ; le pape doit être heureux. »

PHILIPPE PONS.

(1) Dans une lettre pastorale, datée de 15 juillet 1984, le cardinal Sin, évoquant le rôle de l'Église aux Philippines, se réfère à l'encyclique *Gaudium et Spes*, 1976, citant le passage suivant : « Il est toujours et partout légitime pour l'Église de prêcher la foi en la liberté, ainsi que sa doctrine sociale et d'exprimer des jugements moraux, même sur des questions touchant l'ordre politique si les droits de l'homme ou le salut des âmes rendent de tels jugements nécessaires. »
(2) Cinq-vingt-trois évêques sur cent vingt-six étaient présents lorsque le texte de la conférence épiscopale a été adopté. Trois se sont abstenus et un a quitté la salle avant le vote.

Chine

M. Deng veut transformer l'ancienne « armée révolutionnaire » en une « grande muette » moderne et efficace

De notre correspondant

Pékin. — L'armée chinoise ne fait plus peur à l'étranger, encore moins à ses concitoyens, dix ans à peine après la fin d'une révolution culturelle dont elle avait été l'un des moteurs. Il ne reste plus grand chose du vieux slogan maoïste : « Le pouvoir est au bout du fusil ». L'APL (Armée populaire de libération) a bien changé, et les réformes qui la bouleversent actuellement ont pour but de faire table rase de l'ancienne armée révolutionnaire issue de la résistance antijaponaise et contre le guomindang, une armée politisée, qui pesait d'un poids déterminant dans tous les secteurs de la nation, et de la remplacer par une force moderne ; et surtout dépourvue d'ambitions politiques. Mais, pour le moment, elle continue de fonder sa stratégie sur la « guerre populaire » modernisée, qui constitue toujours, selon le vieux maréchal Xia Xiangqian, une « arme magique » contre les envahisseurs.

Pour réaliser son objectif, M. Deng Xiaoping, qui a conservé jusqu'à présent son poste à la tête de la commission militaire du PCC, a émis des idées très larges. Il avait déjà retiré aux forces armées la « police armée » et le corps des chemins de fer, soit plusieurs centaines de milliers d'hommes sur un effectif de 4 238 210, selon le recensement de 1982 (1). L'an dernier, M. Deng avait annoncé un nouveau dégraissage d'un million d'hommes avant la fin de 1986. Plus de 800 000 militaires ont déjà été réduits à la vie civile en 1985 (y compris, sans doute, ceux qui finissent leur service militaire), dont 47 000 vétérans « héros de la guerre » : 830 000 hommes subront le même sort cette année. Ces départs ne devraient pas réduire la capacité combattive de l'APL, mais alléger les activités annexes (agriculture, industrie, spectacles, etc.).

Des temps révolus
C'est considérable, puisque ce chiffre, consigné mais à part, représente le quart des effectifs de l'APL. D'autant que plus de la moitié de ceux qui sont réduits à la vie civile sont des officiers ou des cadres pour lesquels le gouvernement a dû créer d'urgence des structures d'accueil dans l'administration, le parti et l'économie.

En même temps, le régime a formé une nouvelle génération d'officiers, en majorité diplômés d'université et sortis d'une école militaire, plus jeunes, plus instruits, partisans de la réforme et de la modernisation, moins révolutionnaires, mais plus efficaces, selon les termes d'un observateur occidental. Ainsi, la moyenne d'âge des commandants de région militaire a baissé de huit ans et celle des trois organes dirigeants de l'APL, de dix

ans. Les effectifs de ces derniers ont diminué de 24 %.

Ce rajustement et ce dégraissage ont également des raisons politiques : casser l'opposition à la politique de réformes de M. Deng et faire rentrer l'APL dans le rang. Déjà, son prestige est tombé au plus bas, au point qu'il a fallu rétablir la conscription, faute de volontaires, jadis en surnombre. Les vieux chefs historiques, conservateurs ou ex-maoïstes, ont été mis d'office à la retraite.

L'opposition est donc réduite au silence par ces retraites, mutations ou transferts à la vie civile. Les rares

opposants qui ont survécu utilisent toute leur énergie pour conserver leurs postes. Auparavant, la plupart des militaires faisaient leur carrière dans une même région, voire dans une même ville, une même unité, s'aventurant rarement à l'extérieur, se consacraient tous et faisaient corps devant l'arrivée d'étrangers. Ces temps sont révolus.

Depuis 1984, l'armée a dû grandement rétrograder au secteur civil de nombreuses installations : des dizaines d'aéroports, des dépôts de carburant, des installations portuaires, des routes, des voies ferrées, bâtiments, hôpitaux, usines, sites touristiques, qui faisaient de l'APL un état dans l'état. Cette année, après la fin de la « première phase » de la réorganisation, les bureaux locaux de l'APL seront gérés conjointement avec les autorités civiles. Ces bureaux sont en particulier responsables de la conscription, et de la milice, dont les effectifs seront réduits de 60 % à 80 %. Ils étaient plus de dix millions en 1982.

Quoi qu'en disent les dirigeants, une telle réorganisation de l'industrie militaire, même temporaire, n'est guère favorable à la recherche, à la production et à la modernisation des armements, domaine dans lequel l'APL est déjà fort en retard. Le mauvais équipement, le manque de matériel, l'absence de moyens de communication moderne et de coordination entre armes ou unités avaient été à l'origine des résultats médiocres de l'attaque de 1979 contre le Vietnam. Il ne semble pas que des progrès majeurs aient été accomplis depuis, même si la réorganisation actuelle met l'accent sur la combinaison d'unités dans les nouveaux « corps d'armées ». Quant au moral, il ne semble plus être partout ce qu'il était, plusieurs unités ayant été compromises dans des scandales.

La Chine ne donne pas la priorité à la construction d'une machine de guerre. Elle n'a pas non plus débouqué les devises qui permettraient d'acheter ailleurs ce que les arsenaux chinois ne savent pas produire

ou fabriquer à des prix exorbitants. Pourtant, Pékin organise régulièrement des expositions internationales de matériel militaire — trois en 1986 — et chaque fois les marchands d'armes reviennent, bien qu'ils sachent qu'avant 1990, il n'y a pas grand chose à attendre du marché chinois. Au contraire, Pékin cherche par tous les moyens à exporter des armes, depuis les plus conventionnelles, comme celles qui seraient fournies à l'Irak et à l'Irak, jusqu'aux avions à réaction vendus au Pakistan et à l'Égypte.

Mais ce matériel est désocté, souvent copié sur des modèles soviétiques des années 50 ou 60, parfois sur des armes obtenues de pays mais (comme le missile « croco » français qui aurait été donné à la Chine par le Pakistan et qui aurait servi de modèle à l'aigle des mers...). Les avions de transport sont dépassés, les appareils de combat, comme le F-8, incapables de rivaliser avec ceux des pays environnants, même si la Chine achète, comme prévu, pour plusieurs centaines de millions de dollars d'équipements sophistiqués aux États-Unis pour moderniser leur aviation. La marine ressemble à une flotte de garde-côtes — si l'on excepte ses deux sous-marins dotés de lance-missiles.

Puissance nucléaire et spatiale

On ne saurait cependant oublier que la Chine est une puissance nucléaire et spatiale. Elle l'a rappelé en faisant des essais balistiques l'an dernier et en lançant, en janvier, un satellite de communications. Mais l'absence d'expérimentations depuis 1980 a placé la Chine loin derrière les autres puissances nucléaires. Manquant d'une capacité de seconde frappe, le gros de son arsenal serait détruit, le cas échéant, avant même d'avoir pu l'utiliser.

Il semble que les dirigeants aient fait pari risqué : il n'y aura pas de guerre dans la région, ou de conflit impliquant la Chine avant la fin du millénaire, ou au pire avant cinq à dix ans. D'ailleurs, pendant des années encore, la Chine ne sera en mesure de faire face qu'à des escarmouches frontalières, à moins de se décider à utiliser l'arme atomique.

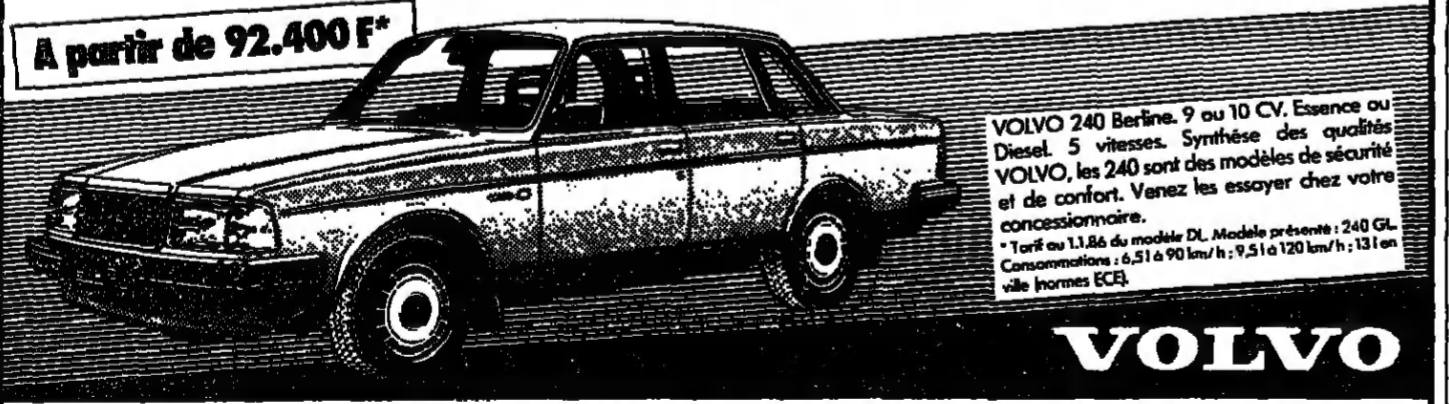
Elle risque ainsi, pour un temps, de n'avoir plus les moyens militaires de sa politique étrangère. Le Vietnam le sait et en profite, la menace d'une « seconde leçon » chinoise n'est plus prise au sérieux à Hanoï et les chefs militaires chinois savent que, actuellement, ils seraient plus à y perdre qu'à y gagner. Dans son dialogue avec l'URSS, la Chine est aussi privée d'un atout important. Il n'est pas jusqu'à la Corée du Nord, jadis si proche de Pékin, qui se rapproche d'une Kremlin fournisseur d'armes plus modernes. Mais c'est le prix que M. Deng est prêt à payer pour avoir la paix intérieure et pour doter son pays d'une armée nouvelle et solide fondée sur une économie forte et moderne.

PATRICE DE BEER.

(1) Soit 0,4 % de sa population contre 0,9 % aux États-Unis, 1,37 % en URSS, 1,7 % au Vietnam.

Nouvelle VOLVO 240... le plaisir qui dure.

A partir de 92.400 F*



VOLVO 240 Berline, 9 ou 10 CV, Essence ou Diesel, 5 vitesses. Synthèse des qualités VOLVO, les 240 sont des modèles de sécurité et de confort. Venez les essayer chez votre concessionnaire.

* Tarif en 11,8% du modèle DL. Modèle présenté : 240 GL. Consommations : 6,5 l à 90 km/h ; 9,5 l à 120 km/h ; 13 l en ville (normes CEE).

60 - CREIL - S.A.R.L. Lemaire Napoléon Creil, 10, rue du Clos Barrois, Z.I. Nogent-Villers - Tél. : 44.25.85.40 ■ 75 - PARIS 8^e - Garage Soufflot, 179, rue Saint-Jacques - Tél. : 43.29.51.43 ■ 75 - PARIS 8^e - Volvo Paris, 138, av. des Champs-Élysées - Tél. : 42.25.60.70 ■ 75 - PARIS 13^e - Ets Le Calvez, 6, rue Vulpian - Tél. : 45.35.98.69 ■ 75 - PARIS 15^e - Ile de France s.a., 76 bis, avenue de Suffren - Tél. : 47.83.45.22 ■ 75 - PARIS 16^e - Volvo Paris, 72-76, rue de Longchamp - Tél. : 47.27.47.37 ■ 75 - PARIS 16^e - Volvo Paris, 54-56, av. de Versailles - Tél. : 45.24.43.61 ■ 75 - PARIS 17^e - Volvo Paris, 112-114, rue Cardinet - Tél. : 47.66.50.35 ■ 75 - PARIS 19^e - Garage des Ardennes, 3-5, rue des Ardennes - Tél. : 42.03.30.75 ■ 75 - PARIS 20^e - Garage des Grands Champs - 58, rue des Grands Champs - Tél. : 43.73.73.62 ■ 77 - LAGNY-SUR-MARNE - Ets Mousset, Pomponne, 79, rue du Général Leclerc - Tél. : 60.07.24.20 ■ 77 - MELUN - Automobiles Paris-Sud, 32, rue Saint-Lieus - Tél. : 64.09.29.73 - 64.09.29.72 ■ 78 - BLANCOURT - Blancourt Automobiles, Centre Arsenal des Quatre Arènes, rue du Fonds des Roches - Tél. : 30.62.00.76 ■ 78 - MANTES-LE-RUI - M. Bens Automobiles, 51, route de Houdan - Tél. : 34.77.12.12 ■ 78 - PORT-MAHLY - Royal Auto, 8, route de Saint-Germain - Tél. : 39.58.61.13 ■ 78 - RAMBOUILLET - Rambouillet Automobiles s.a., avenue du Général Leclerc - B.P. 38 - Tél. : 34.83.04.87 ■ 78 - SARTROUVILLE - Garage de l'Avenue, 140, rue Maurice Berteaux - Tél. : 39.13.49.92 ■ 91 - 51, avenue du Général Leclerc - B.P. 38 - Tél. : 34.83.04.87 ■ 91 - MASSY - Garage Gambetta, 24, rue Gambetta - Tél. : 69.20.25.80 ■ 92 - ASNIÈRES-CORBEIL-ESSONNE - Garage Européen, 112, bd J.F. Kennedy - Tél. : 60.88.92.05 ■ 91 - MASSY - Garage Gambetta, 24, rue Gambetta - Tél. : 69.20.25.80 ■ 92 - ASNIÈRES-INTER - Garage Safré, 43-45, av. d'Argenteuil - Tél. : 47.93.36.68 ■ 92 - BOIS-COLOMBES - Garage Ferdi, 45-49, rue Jean Jaurès - Tél. : 42.42.40.75 ■ 92 - CHATILLON-SOUS-BAGNEUX - Garage Ouest-Autos, 73, av. de Paris - Tél. : 46.55.37.37 ■ 92 - MANTERRE - Clemenceau Automobiles, 95-97, av. Georges Clemenceau - Tél. : 47.24.37.34 ■ 92 - NEUILLY-SUR-SEINE - Volvo Paris, 16, rue d'Orléans - Tél. : 47.47.50.05 ■ 93 - DRANVY - D.R.A.E., 45, rue Marcelin Berthelot - Tél. : 48.31.40.32 ■ 93 - GANNY - Garage du Lac, 15 à 19, av. du Château - Tél. : 43.30.48.78. Expo : 102, av. Paul-Vaillant-Couturier, Neuilly-sur-Marne - Tél. : 43.88.05.09 ■ 93 - SAINT-DENIS - LAFI, 45, bd Anatole France - Tél. : 48.20.71.87 ■ 94 - CHOISY-LE-ROI - Garage de Choisy, 73, av. d'Orfèvre - Tél. : 48.90.80.97 ■ 94 - NOGENT-SUR-MARNE - Garage Martineau, 156, bd de Strasbourg - Tél. : 48.76.62.66 ■ 94 - SAINT-MAUR-LA-VARENNE-SANT-HILAIRE - Garage de l'Alma, 28, rue de l'Alma - Tél. : 48.85.89.09 ■ 94 - VILLEJUIF - St. Linder Automobiles, 10, rue Jean Jaurès - Tél. : 47.26.12.93 ■ 95 - MONTIGNY-LES-CORNELLES - Garage R.G., 19-25, bd Bordier - Tél. : 39.97.11.96 ■ 95 - PONTLEVEY - St. Linder, 10 rue Séré Depoin - Tél. : 30.32.55.55 ■

Thaïlande

Libération des principaux inculpés après le putsch avorté

Bangkok. — L'ancien premier ministre, Kriangsak Chomanand, détenu depuis cinq mois en raison de sa participation supposée au coup d'État manqué du 9 septembre 1985, a été libéré sous caution le 18 février. Quatre autres inculpés, dont l'ancien commandant suprême des forces armées, Sern Na Nakhorn, ont bénéficié de la même mesure. La caution de chacun d'entre eux a été fixée à 2,5 millions de bahts (1 F = 3,60 bahts). C'est en raison de leur bonne conduite, et parce qu'ils n'avaient donné aucun signe de vouloir « échapper à la justice » qu'ils ont été autorisés par la cour d'appel à regagner leurs foyers. Une semblable mesure pourrait s'appliquer aux trente-cinq autres personnes détenues pour « subversion », un acte qui peut entraîner la peine de mort. La tentative de coup d'État du 9 septembre avait échoué au bout de quelques heures, mais plusieurs personnes avaient été tuées. Le gouvernement avait décidé, fait rare en Thaïlande, de juger les personnes impliquées dans l'affaire. Le procès, toujours en cours, crée un certain malaise dans les milieux militaires, qui craignent des révélations mettant en cause certains de leurs chefs. L'instigateur du putsch, l'ancien colonel Manoon, est toujours à l'étranger, sans doute en Allemagne fédérale. — (Corresp.)

MEETING - DEBAT

AVEC

Alain BOMBARD

Député Européen

Gérard FUCHS

Candidat sur les listes Lionel JOSPIN

Écologie Énergie
Agir pour l'environnement
Vendredi 21 Février 20 h 30
9 bis, avenue d'Iéna, Paris 76016

L'Égypte

La « ré...

De notre envoyée spéciale

Khartoum. — Lancinant, le bruit des hélicoptères Cobra qui tourment inlassablement dans le ciel, rompt le silence de la campagne déserte. Khirbet-Selim semble abandonnée. Les rues sont vides. Pas une âme qui vive. Soudain, annoncés par le martèlement sourd des chenilles sur la route, deux blindés israéliens débouclent.

Pour la deuxième journée consécutive, l'armée israélienne a poursuivi mardi 18 février une vaste opération de recherches au Liban du côté de la frontière. Les soldats ghézarites de ses unités tombés dans une embuscade dans la « zone de sécurité » à la frontière nord-ouest. Pour cette opération, le plus important depuis son retrait, le 10^e janvier dernier, l'armée israélienne a utilisé sur les moyens.

Un millier de soldats environ, appuyés par des hélicoptères de combat, parcourent collines et vallées. Des blindés ratisser un par un les bords situés au nord de la zone frontalière, témoignant, s'il en faut, que l'armée n'est pas si imposante que l'armée rouge - au Liban du Sud - l'armée israélienne a été tué tôt mardi matin à bord d'une vedette dans le feu des batteries de la Force israélienne, les soldats ghézarites. Les forces israéliennes de la Force d'interdiction des Nations Unies au Liban du Sud) sont venues dans la zone où opère Israël depuis la jumelle on a proximité de la zone de sécurité.

La « résistance islamique », qui a lancé l'opération, a menacé mardi dans un communiqué d'envoyer Beyrouth d'exécuter « un des soldats si l'armée israélienne ne met pas fin à ses recherches dans la zone frontalière ». L'opération a débuté à 19 heures GMT. La « résistance islamique », dès lundi, a tenté de diffuser, par la télévision libanaise contrôlée par la milice.

La guerre du Golfe

IRAK ET SES ALLIÉS ARABES DEMANDENT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ D'ORDONNER LE CESSZ-LE-FEU

L'Irak et ses alliés arabes ont demandé mardi au Conseil de sécurité de l'ONU de mettre fin au conflit irano-irakien en ordonnant le cessez-le-feu et le retour des belligérants sur leurs frontières respectives. L'envoi d'observateurs de l'ONU et ses tentatives de médiation ont échoué.

L'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Ali Rajaei Khorassani, qui boycotte les travaux du Conseil de sécurité, a demandé au cours d'une conférence de presse une fin de non-recevoir à ces demandes, déclarant que son pays n'entamerait des négociations que lorsque l'agresseur irakien aura été clairement condamné par le Conseil de sécurité pour ses attaques aux armes chimiques, ses bombardements sur des objectifs civils iraniens et ses menaces contre l'aviation civile internationale.

Sur le terrain, le général Maher Abdel Rachid, commandant de la troisième armée irakienne basée au nord-est de la ville de Basorah, dans le secteur central du front, a affirmé mardi soir que l'Irak procède à des concentrations massives de troupes et qu'il fallait prévoir une offensive offensive irakienne d'envergure.

Le général Abdel Rachid a prévenu au cours d'une conférence de presse tenue au siège de son quartier général de campagne, à 30 kilomètres de Basorah, que les concentrations de troupes iraniennes ont lieu notamment dans la région de Khorramshahr, ainsi que sur la rive ouest du Chateh-Arab, face au port de Fao occupé par l'Irak. — (AFP.)

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCOPHONE

Jn projet de développement audiovisuel commun

Le premier sommet des pays francophones en commun l'usage du français (42 participants) devait se tenir ce mercredi 19 février en but de soirée par une conférence presse-bilan du président Mitterrand. Celui-ci, après un discours régional assez plat, lundi en la salle du Congrès du château de Versailles, a en revanche manifesté un intérêt, ne serait-ce que par sa présence personnelle, pour les travaux poursuivis à huis clos à Paris le lundi après-midi.

La première journée avait été ardue par le refus, sous couvert d'un protocole, opposé au président Mitterrand de prendre la parole durant la séance inaugurale. En que le Liban joue, de longue date, dans la francophonie un rôle de médiateur avec sa taille, semble que Paris avait invité le chef de l'Etat libanais en souhaitant un petit qu'il ne vint pas (1). Les

extraits du discours non prononcé de M. Gemayel publiés par les journaux beyrouthins de lundi montrent que le président voulait simplement susciter la solidarité de la « famille francophone » en mettant l'accent sur « le rôle d'avant-garde du Liban » et sur le désir de ce pays de tenir compte du poids syrien tout en restant attaché à son indépendance. Après ce raté, le temps fort de la première journée fut l'allocution inattendue, car vibrante d'adhésion à la francophonie, du président Didier Ratsiraka de Madagascar. Celui-ci a voulu marquer que son pays participait à la francophonie internationale tout en se tenant à l'écart des rassemblements purement franco-africains.

« Je suis fier de parler français, le peuple malgache aime la France. Mais je ne suis pas venu de Canosa ». Le chef de l'Etat malgache a émis des propositions allant dans le sens de l'allègement de la dette civile du tiers monde.

L'appel du Tchad

Le délégué du Tchad, M. Goussar Sassoun, devait ensuite déclarer : « La Libye vient à nouveau de déclarer la guerre au Tchad et mon pays lance un appel pressant à la France et à tous les pays amis pour l'aider à repousser cette agression et à recouvrer l'intégralité de son territoire occupé ». Cette déclaration a paru sur le moment faire autant d'effet sur la conférence que la proposition vietnamienne de condamner... le sionisme ou la distribe anticoloniale essayée par M. Mitterrand de la part du premier ministre vietnamien. Pour marquer quand même leur intérêt à l'endroit de l'Afrique noire (15 délégations sur 42), les participants ont adopté

une motion rituelle de condamnation de l'apartheid proposée par le Canada.

Le deuxième jour, mardi, a vu la France ressortir et préciser son plan d'« espace audiovisuel francophone », déjà ébauché en 1985 à la conférence de Caire des ministres de la communication d'expression française. L'intérêt du Canada fédéral et du Québec pour le développement audiovisuel du tiers-monde fait espérer que ce vaste projet pourrait se concrétiser et faciliter notamment l'attribution d'une tranche, sur un satellite français ou européen, à l'Agence de coopération culturelle et technique (39 pays des 5 continents) pour la diffusion francophone.

Alors que le combat, d'ailleurs jamais vraiment mené, en faveur d'une diffusion de livres bon marché en français dans les pays francophones les plus démunis semble à beaucoup aujourd'hui presque anachronique, il est sans doute encore temps, en revanche, de mettre sur pied - avec les moyens financiers adéquats - une véritable communauté audiovisuelle en français. Pour beaucoup cet enjeu à la fois modeste et gigantesque conditionne en grande partie l'avenir de la francophonie dans le monde.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) M. Gemayel a été reçu mardi à l'Elysée par M. Mitterrand. Le chef de l'Etat libanais a notamment sollicité une aide économique de la France pour son pays.

« La francophonie à la télévision ». Vendredi 21 février, à 23 h 35, TF1 présente un « Tout du monde en français » de treize minutes. Le même jour, à 22 h 50, FR 3 programmera le « Journal du sommet de Paris » (dix minutes).

AU QUAI D'ORSAY

Mouvement de protestation des cadres contre les nominations « politiques »

L'ensemble des cadres du Quai d'Orsay devait être appelé à cesser toute activité pour deux heures jeudi matin 20 février, à l'initiative des quatre associations professionnelles du ministère des relations extérieures (1). Il ne s'agit pas exactement d'une grève, mais d'une réunion du personnel, délibérément organisée pendant les horaires normaux de bureau. Cet arrêt de travail est tout de même sans précédent, s'agissant du moins de l'ensemble de la hiérarchie, dans une maison marquée par une longue tradition de « sagesse » dans les relations sociales.

Au demeurant, ce mouvement n'est pas provoqué par ce qui fait l'ordinaire des revendications syndicales, mais par l'inquiétude et l'exaspération de bon nombre de diplomates devant la multiplication des nominations à caractère politique. Et aussi le rappel à Paris de l'ambassadeur auprès des Communautés européennes, M. Luc de la Barre de Nanteuil, après à peine un an d'activité à Bruxelles et pour des raisons qui sont elles aussi jugées très politiques.

Deux affaires sont mis en comble à l'irritation des contestataires du Quai, et plongé dans l'embarras les diplomates proches du PS. La première est l'adoption récente d'un projet de loi permettant d'intégrer dans le personnel du ministère, avec rang et traitement de ministre plénipotentiaire, les non-diplomates ayant reçu du pouvoir un ambassade, pourvu qu'ils aient exercé six mois au moins (le Monde du 30 novembre 1985). La seconde est la nomination de M. Jacques Huy-

ghes des Etages, député socialiste de la Nièvre, comme ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe (le Monde daté 12-13 janvier et du 5 février), sa position sur la liste du PS de son département - au troisième rang - ne lui laissant aucune chance de retrouver son siège au Palais-Bourbon.

Les quatre associations « rappellent que le métier de diplomate requiert qualification et expérience professionnelle », et déplorent que « la faveur politique transforme aujourd'hui en prébende la représentation française à l'étranger ». Elles ont demandé audience à M. Roland Dumas, mais leur vœu n'avait toujours pas, ce mercredi matin, été exaucé.

Dans une lettre qu'elles avaient adressée le 30 décembre dernier au ministre des relations extérieures, elles expriment « leur surprise et leur indignation » à l'égard de cette fameuse « loi des six mois », et lui demandent de surseoir à ces nominations, qui illustrent, selon elles, « la démolition et la légèreté avec lesquelles est traité le métier diplomatique ». Une loi dont M. Dumas, semble-t-il, n'est ni l'auteur ni l'inspirateur, et dont il se serait certainement fort bien passé.

B. B.

(1) Il s'agit des associations des agents diplomatiques et consulaires issus de l'ENA, des agents diplomatiques et consulaires d'origine, des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et des secrétaires adjoints des affaires étrangères et attachés d'administration centrale.

Quarante-deux délégations

SEIZE CHEFS D'ETAT :

Burundi : M. Jean-Baptiste Ngazwa ; Centrafrique : M. André Olingba ; Comores : M. Ahmed Abdallah ; Côte-d'Ivoire : M. Félix Houphouët-Boigny ; Djibouti : I. Hassan Gouled Aptidon ; France : M. François Mitterrand ; Gabon : M. Omar Bongo ; Guinée-Bissau : M. João Bernardo Vieira ; Iran : M. Amir Ghassemlou ; Madagascar : M. Didier Ratsiraka ; Mali : I. Moussa Traoré ; Mauritanie : I. Moctar Ould Sid-Ahmed Taha ; Rwanda : M. Juvénal Habyarimana ; Sénégal : M. Abdou Diouf ; Togo : I. Gnassingbé Eyadéma ; Zaïre : I. Mobutu Sese Seko.

Belgique (Royaume de) : M. Wilfried Martens ; Belgique (Communauté française de) : M. Philippe Monfils, président de l'exécutif ; Canada : M. Brian Mulroney ; Luxembourg : M. Jacques Santer ; Monaco : M. Jean Asselineau, ministre d'Etat, chef du gouvernement ; Niger : M. Ali Baidou ; Nouveau-Brunswick : M. Richard Hatfield ; Québec : M. Robert Bourassa ; Sainte-Lucie : M. John Compton ; Tunisie : M. Mohamed Mzali ; Vanuatu : M. Walter Lini.

QUINZE AUTRES CHEFS DE DELEGATION :

Bénin : M. Girgissou Gado, ministre de l'équipement et des transports ; Burkina : M. Henri Zongo, ministre de la promotion

économique ; Congo : M. Antoine Ndingira, ministre des affaires étrangères et de la coopération ; Dominique : M. Eugénie Charles ; Egypte : M. Boutros Boutros-Ghali ; Guinée : M. Jean Traoré, ministre des affaires étrangères ; Haïti : M. Rosny Desroches, ministre de l'éducation nationale ; Laos : M. Thongsay Bodhisane, ambassadeur en France ; Libéria : M. Dorell Hunt, commissaire adjoint au budget ; Maroc : M. Abdelatif Fliki, ministre des affaires étrangères et de la coopération ; Maurice : M. Gaetan Duval, vice-premier ministre ; Seychelles : M. Jacques Hodou ; Suisse : M. Edouard Brunner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Tchad : M. Goussar Sassoun, ministre des affaires étrangères et de la coopération ; Vietnam : M. Cu Huy Can, ministre délégué.

AFRIQUE

La France prête à repousser une nouvelle attaque au Tchad

(Suite de la première page.) Il est composé, outre de commandos chargés de la défense de la base, des éléments de maintenance et d'un dispositif aérien, ainsi que des personnels servant des batteries et systèmes Croate de défense anti-aérienne. Les Croates, qui étaient déployés sur la piste d'atterrissage, ont un rôle déterminant pour assurer l'efficacité du dispositif. Le 17 février, au moment où un avion Ilyouchev TUPOLEV 22 a bombardé la piste, les batteries n'étaient pas accompagnées de leur poste de radar dit d'« acquisition » (radar de tir), d'un radar de surveillance de l'aéroport (il n'y a pas de radar civil à N'Djamena), ce qui les rendait inopérantes. On ne peut donc être sûr que ce thème qu'avancent les militaires français.

5000 mètres) et qu'il était dès lors hors de portée de la DCA qui, le 17 février à 7 heures du matin (heure du bombardement), était seule en état d'intervenir. Cette thèse est cependant formellement contredite dans la capitale tchadienne, divers témoins assurant que l'avion a, au contraire, effectué un passage à basse altitude (moins de 1500 mètres), se présentant dans l'enfilade de la piste, dans la configuration classique d'un avion en approche sur N'Djamena, c'est-à-dire

ont donc été limités - aucune victime n'a été signalée, - on ne peut empêcher d'imaginer ce qui se serait produit si la Libye disposait de cinq ou six bombardiers à long rayon d'action.

Les espions d'en face

Aucune précision n'a, d'autre part, été fournie concernant l'attaque française contre Ouadi-Doum, cette dernière opération - par ailleurs parfaitement réussie - s'est

dispositif militaire dans le nord du Tchad avec la destruction de la piste d'Ouadi-Doum, en restera là, c'est-à-dire à une répétition qui apparaît presque comme « de principe ». Le succès de la contre-offensive menée au sol par les forces tchadiennes après l'attaque du GUNT et de la « légion étrangère » du 10 février, a permis de constater que, fidèles à leurs habitudes, les Libyens n'ont pratiquement pas engagé leurs propres troupes dans la bataille. Même s'il convient de relativiser le bilan des affrontements fournis par les FANT - s'agissant du nombre des victimes chez l'ennemi, - il apparaît que les troupes adverses étaient surtout composées de Tchadiens, pour la plupart originaires du sud, recrutés au moyen de promesses financières, peu entraînées et mal encadrées ; et, selon l'expression d'un expert militaire, « envoyés au casse-pipe ».

Les FANT ont, à cette occasion, récupéré un important matériel composé de véhicules blindés Cascavel (de fabrication brésilienne), de Toyota équipées de canons et de lance-roquettes multiples, d'armes individuelles et de quantité de munitions.

Concentrations ennemies

Depuis les derniers combats, le 14 février, le gros des troupes du GUNT et de la Libye est stationné, à l'est, à hauteur de l'oued Chilli (à environ 120 kilomètres d'Ouadi-Doum) et à l'ouest, vers Chicha (à quelque 150 kilomètres au sud de la grande palmeraie de Faya-Largeau). Loin de se replier plus au nord, les troupes sont depuis

constamment renforcées par l'arrivée de nouvelles troupes et de matériel lourd, ce qui tendrait à indiquer que Tripoli n'a pas encore véritablement engagé la phase offensive à laquelle s'attendent depuis plusieurs semaines les militaires français ainsi que le gouvernement de N'Djamena.

En prévision d'une éventuelle reprise des combats, les FANT disposent d'une « force de frappe » nettement améliorée, grâce au pont aérien mis en place par la France. Lundi et mardi, les rotations d'avions Transvall, en provenance de Bangui, ont été incessantes sur l'aéroport de N'Djamena (au moins une vingtaine chaque jour) et se poursuivraient dans la nuit de mardi à mercredi. Outre d'importantes quantités de munitions, Paris a livré au gouvernement de M. Hissène Habré plus d'une vingtaine d'automitrailleuses AML, qui ont été peu à peu acheminées vers les positions des FANT les plus au nord. Les équipages de ces véhicules blindés adaptés à la guerre du désert seront composés de Tchadiens qui, depuis plusieurs mois, ont été formés par les instructeurs français de l'assistance militaire technique (AMT).

Avec ce dispositif, qui répond - enfin - à l'attente du gouvernement tchadien, Paris est prêt à parer à toute éventualité. Le nombre des avions de chasse stationnés à N'Djamena a été limité à dessein pour des raisons de sécurité : de Bangui, d'autres Jaguar sont prêts à entrer en action s'il le fallait. A N'Djamena, l'attente commence : le colonel Kadhafi a-t-il cette fois compris le « message » ?

LAURENT ZECCHINI.

Washington « applaudit »

A Washington, un communiqué du département d'Etat diffusé lundi 17 février « applaudit et soutient la France dans son action ferme et courageuse pour résister à l'agression libyenne ». Un porte-parole a indiqué que les Etats-Unis « intensifient leurs efforts pour accélérer l'envoi d'une aide militaire (de 6 millions de dollars) au gouvernement tchadien » et étaient en consultation avec Paris et N'Djamena pour la coordination des efforts.

Le colonel Kadhafi a déclaré à des journalistes grecs que la Libye n'avait « pas l'intention d'intervenir dans les affaires intérieures du Tchad, mais elle violait les termes de l'accord de Crète en envoyant des armements dans le sud du Tchad et en bombardant le seul aéroport civil du nord du Tchad ». Selon le colonel Kadhafi, il y a une coopération entre la France et les Etats-Unis en

vue de l'installation d'une base américaine au Tchad. Le président Hissène Habré a demandé à l'Organisation de l'unité africaine d'inscrire la crise tchadienne à l'ordre du jour du conseil ministériel prévu la semaine prochaine à Addis-Abeba, à l'occasion du mercredi de source proche de l'OUA.

De même source, on craint que ce dossier, qui a déjà empoisonné les travaux de l'organisation panafricaine par le passé, ne se plonge dans une nouvelle crise.

L'OUA n'a pas encore réagi officiellement à la reprise des combats le long du 16^e parallèle. Jusqu'à présent, un seul de ses membres - la Libye, partie prenante au conflit - a critiqué ouvertement la nouvelle intervention française. L'Algérie et le Burkina, renvoyant apparemment des Français et Libyens, ont réclamé « le départ du Tchad de toutes les forces étrangères ».

Algérie

NOUVEAU REMANIEMENT MINIEUR DES INSTANCES DIRIGEANTES

Alger (AFP). - Le président Chadli Bendjedid a procédé mardi 18 février à de petits changements au sein de l'équipe dirigeante du FLN, à une réorganisation de la présidence de la République, ainsi qu'à un nouveau remaniement ministériel.

Il a réaménagé les structures du secrétariat permanent du comité central du parti unique, resserrant l'équipe en place par la suppression de sept postes. Parmi les partants figurent MM. M'Hamed Yazid, ancien porte-parole du FLN durant la guerre de libération, et Saïd Alt Messoudene, qui a eu de nombreuses responsabilités au sein du gouvernement et du parti. MM. Abdelkrim Soussi, ancien responsable de l'Amicale des Algériens en Europe et Salah Goudjil, ancien ministre des transports, entrent au secrétariat permanent.

A la présidence de la République, M. Larbi Belkheir, ancien secrétaire général, est nommé directeur de cabinet. Enfin, au gouvernement, quatre ministères changent de titulaire dont ceux de la justice et de l'éducation nationale, où ont été nommés respectivement M. Mohamed Cherif Kharrubi (présidentement ministre de l'éducation nationale) et M. Z'Hor Ounissi (naguère en charge de la protection sociale).

Deux hommes font leur entrée, MM. Fayçal Boudraa, nommé à l'Industrie lourde, et Yacine Fergani, nommé vice-ministre auprès du ministre de l'énergie.

(Ce remaniement est le troisième intervenu en une dizaine de jours (le Monde des 11 et 14 février). Pas plus que les précédents, il ne porte sur les postes essentiels tels que l'intérieur, les affaires étrangères ou l'énergie. Des changements importants au sein du gouvernement, et aussi du bureau politique, étaient cependant attendus après la réunion du congrès du FLN en décembre. Qu'ils aient été ajournés peut-être au fait que le président Chadli entend établir son arbitrage entre divers points de vue. Il est possible aussi que le chef de l'Etat veuille maintenir l'unité de son équipe au moment où l'Algérie doit compter avec les graves conséquences, pour elle, de la baisse du prix du pétrole. Présenté comme « partant » depuis de nombreux mois, M. Belkheir, ministre de l'énergie et des industries chimiques, l'artificiel des grands contrats gaziers indexés sur le brut, était occupé en début de semaine par d'importantes concentrations à Alger avec ses homologues irakien et libyen. - J. G.]



Dessin publié dans la République du mardi 18 février.

en effectuant un virage au-dessus de la ville camerounaise frontalière de Kousséri et du fleuve Chari.

Les militaires français insistent d'autre part sur la chronologie du dispositif d'aide au gouvernement du président Hissène Habré : d'abord le soutien logistique aux FANT (Forces armées nationales tchadiennes), avec la mise en place d'un pont aérien, ensuite, le bombardement de la piste de Ouadi-Doum, enfin, la couverture aérienne de N'Djamena. Or c'est précisément l'ordre choisi pour ces trois priorités qui ne peut manquer de surprendre. Les militaires français ont sous-estimé la rapidité d'éventuelles représailles de la part de Tripoli.

Le TU-22 a lâché quatre bombes de fort tonnage, dont deux ont atteint leur but, ouvrant un large cratère d'une profondeur de près de huit mètres au premier tiers de la piste. Les travaux de réparation se sont poursuivis mardi, le trou étant pratiquement rebouché en fin de matinée, et la piste devait à nouveau accueillir des avions « gros porteurs » mercredi. Si les dommages



Participez

مركزنا للتواصل

I D'ORSAY

Restation des cadres
« politiques »

gives des Etages, député socialiste de la Nièvre, comme ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe (le Monde daté 12-13 janvier et du 5 février), sa position sur la liste du PS de son département — au troisième rang — ne lui laissant aucune chance de retrouver son siège au Palais-Bourbon.

Les quatre associations rappellent que le métier de diplomate requiert qualification et expérience professionnelle, et concluent que « la faveur politique transforme aujourd'hui en prétexte la représentation française à l'étranger ». Elles ont demandé audience à M. Roland Dumas, mais leur vœu n'avait toujours pas, ce mercredi matin, été étudié.

Dans une lettre qu'elles avaient adressée le 30 novembre dernier au ministre des relations extérieures, elles expriment « leur surprise et leur indignation » à l'égard de cette fameuse « loi des six mois », et lui demandent de surseoir à ces nominations, qui illustrent, selon elles, « la déstabilisation et la libération avec lesquelles est traité le métier diplomatique ». Une loi dont M. Dumas, semble-t-il, n'est ni l'auteur ni l'inspirateur, et dont il se serait certainement fort bien passé.

B. B.

Il y a vingt des associations des agents diplomatiques et consulaires de l'ENA, des agents des ambassades et consulats d'Orion, des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et des secrétaires, agents des affaires étrangères, attachés d'administration centrale.

Algérie

NOUVEAU REMANIEMENT
MINEUR
DES INSTANCES
DIRIGEANTES

Alger (AFP). — Le président Chadli Bendjedid a annoncé mardi 18 février à un petit déjeuné au sein de l'équipe dirigeante du FLN, à une réorganisation importante de la République, entraînant un nouveau remaniement ministériel.

Il a réaménagé les structures du secrétariat permanent du comité central du parti unique, réservant l'équipe en place pour la présidence de sept postes. Parmi les partants figurent MM. M'Hamed Yazid, ancien porte-parole du FLN durant la guerre de libération, et Saïd Ali Mestroudji, qui a eu de nombreuses responsabilités au sein du gouvernement et du parti. MM. Abdolkrim Soussi, ancien responsable de l'Armée des Algériens en Europe et Saïd Goud, ancien ministre des transports, entrent au secrétariat permanent.

A la présidence de la République, M. Larbi Belkheir, ancien directeur général, est nommé directeur de cabinet. Enfin, au gouvernement, quatre ministères changent de titulaire : ceux de la justice et de l'éducation nationale, où ont été nommés respectivement M. Mohamed Cherif Kherroubi (précédemment ministre de l'éducation nationale) et M. Z'Hor Ounissi (régulièrement en charge de la protection sociale).

Deux hommes font leur entrée, MM. Fayçal Boudraa, nommé à l'industrie lourde, et Yacine Farhani, nommé vice-ministre auprès du ministre de l'énergie.

[Ce remaniement est le troisième intervenu en une dizaine de jours (le précédent des 11 et 14 février). Pas plus que les précédents, il ne porte sur les postes essentiels tels que l'énergie. Des affaires étrangères ou le sein du gouvernement, et aussi du bureau politique, restent cependant attendus après la réunion du congrès du FLN en décembre. Qu'ils aient été ajournés peut-être au fait que le président Chadli entend établir son arbitrage entre divers points de vue. Il est possible aussi que le chef de l'Etat veuille attendre l'issue de son voyage au moment où l'Algérie doit compter avec les graves conséquences, pour elle, de la hausse du prix du pétrole. Présente comme « partant » depuis de nombreux mois, M. Belkheir Nabil, ministre de l'énergie et des industries chimiques, fondateur des grands contrats gazières et pétrolières sur le brut, était occupé en début de semaine par d'importantes consultations à Alger avec ses homologues tunisien et égyptien. — J. G.]

Carrefour présente
100 produits
qui n'existeront
plus si vous
n'êtes pas
d'accord.
Voilà.

Depuis quelques semaines, vous avez découvert dans les magasins Carrefour, des produits signés Carrefour. Aujourd'hui, il y en a 100, demain il y en aura 200, 300, mis au point par les femmes et les hommes de Carrefour avec les fabricants de Carrefour. Ces produits se veulent proches de vos goûts, de vos envies, de vos humeurs, de vos besoins. Depuis 25 ans, les femmes et les hommes de Carrefour ont toujours innové dans la relation qu'ils ont eue avec leurs clients. Une relation de dialogue, d'écoute, d'échange pour mieux travailler. Aujourd'hui, Carrefour veut approfondir cette concertation, en lançant la Consultation Produits Carrefour. Faites-nous part de vos souhaits, de vos critiques, de vos accords ou de vos désaccords. Pour qu'un produit soit signé Carrefour, il faut qu'au moins 80% des clients en soient satisfaits. Sinon Carrefour s'engage à l'améliorer, ou à le supprimer. C'est cela la concertation pour Carrefour. Concevoir des produits et ne les maintenir que si vous êtes d'accord. Voilà.

Participez à la Consultation Produits Carrefour.

AMÉRIQUES

REJET ET... FASCINATION

La Havane obsédée par les Américains

De notre envoyé spécial

La Havane. — Blancs, Noirs ou multiraces, en jeans et tee-shirts à la gloire de Michael Jackson : ils sont une douzaine de jeunes agglutinés autour d'une Honda flambant neuve. Le propriétaire, un Cubain, répond avec nonchalance et fierté à toutes les questions techniques sur la « bécanne », achetée au Canada, pour 800 dollars », précise-t-il. Les jeunes hochent la tête avec admiration. A 20 mètres, deux membres des nouvelles milices territoriales observent la scène d'un œil amusé. Ils portent un semblant d'uniforme, avec des épaulettes marquées des lettres MITT, mais pas l'arme. En ville, ils jouent un rôle déboussaire de police supplétive. Mais l'objectif des milices est de faire face à une éventuelle intervention armée américaine. Y croient-ils ? Le plus ostentatoire répond : « Pas tant que nous serions là », et il ajoute, avec conviction : « Nous sommes le peuple en armes... »

Les slogans, insistants, en caractères d'affiche, le répètent tout au long des rues de La Havane : « Jamais nous ne nous rendrons », sur le Malecon, le boulevard du tout de mer, une pancarte géante, et clignotante la nuit, proclame : « Messieurs les impérialistes, nous l'avons pas peur de vous ». Juste au face des fenêtres de l'immeuble qui borde la section des intérêts américains à Cuba.

C'est en fait l'ambassade des États-Unis à La Havane, puisque la section « dispose d'un statut diplomatique. Hauts murs, grillages : en fait, la protection est plutôt moindre autour de certaines ambassades latino-américaines, qui attirent encore, de temps en temps, les candidats à l'évasion. Deux jeunes garçons ont été récemment très par des policiers alors qu'ils tentaient de passer le mur de la chancellerie du Malecon. Les « gringos » de la section » ne manquent de rien. Comme leurs collègues étrangers, ils s'approvisionnent dans les « boutiques diplomatiques », où l'on trouve en échange de dollars. En cas de besoin, un avion de l'US Air Force se pose sur l'aéroport de La Havane. On trouve même à Miramar, le quartier résidentiel de la capitale, un bar tenu par des Américains, qui acceptent volontiers les Cubains du quartier.

Cuba, « premier territoire libre d'Amérique », est depuis un quart de siècle sur le pied de guerre à 80 kilomètres seulement des côtes de la Floride. Non sans de bonnes

raisons. L'échec, en avril 1961, de la tentative de débarquement dans la baie des Cochons est dans toutes les mémoires. L'intervention américaine à la Grenade, en 1983, a ravivé des inquiétudes latentes, et contribué indirectement à une révision du système de défense du pays.

Vingt-cinq ans de « vigilance révolutionnaire » et de garde dans les tranchées n'ont pourtant pas profondément modifié les rapports ambigus, complexes, équivoques entre Américains et Cubains. Pas de doute : Cuba est de plus en plus dépendante, économiquement et militairement, de l'URSS et des pays socialistes. Depuis deux ans, les importations en provenance des pays capitalistes n'ont cessé de se réduire, alors que les échanges avec les pays du COMECON sont en hausse constante. Sans l'aide massive des Soviétiques, à tous les niveaux, les progrès incontestables observés n'auraient pas été possibles. Fidel ne cesse de le rappeler, magnifiant « la générosité de l'URSS ». Mais, paradoxalement, les Cubains sont restés plus proches des Américains qu'aucun autre peuple de l'Amérique latine.

Nuances et contrastes

Le base-ball, le boxe, le basket-ball sont les sports rois. Comme aux États-Unis. Le rock, les vidéo-clips, tolérés depuis peu tout en étant officiellement dénoncés comme « décadents », font fureur. Les films soviétiques ont toujours suscité l'ennui à La Havane. La dernière prestation de Dustin Hoffman dans *Tootsie*, admise par la télévision cubaine, mais assortie d'une « mise en garde », a eu un gros succès.

Radio-Martí, qui émet depuis la Floride (et qui a provoqué la suspension par les dirigeants de La Havane des accords sur l'immigration conclus avec les États-Unis en 1984) est parfaitement captée à Cuba. Elle émet dix-sept heures par jour depuis la mi-février. Non sans succès. Difficile encore d'apprécier si ses informations et ses analyses politiques — « quand même plus modérées que nous ne le craignons », confient en privé des dirigeants — troublent la population. Ce qui est sûr, c'est que ses feuilletons à l'eau de rose, comme « Esmeralda », sont suivis avec passion, ainsi que des bulletins astrologiques et de la musique « venue du Nord ». La télévision cubaine s'est alignée. Elle consacre maintenant une soirée par semaine au hard rock.

Autant d'indices qui illustrent, au demeurant, une volonté d'« ouverture » réelle du régime sur le plan culturel, sinon politique et idéologique. Un exemple : des écrivains homosexuels, mis sur la touche depuis des années, peuvent de nouveau voyager à l'étranger. Mais l'essentiel est ailleurs, dans ces rapports, faits de rejet et d'admiration, qui unissent « gringos » et Cubains de chaque côté du détroit de Floride. Régime Fidel, qui vitupère contre Reagan à longueur de discours, dit en privé que les Soviétiques « n'ont pas une vraie sensibilité pour le tiers-monde ».

Appareil d'Etat calqué sur le modèle communiste, propagande, encadrement, langue de bois, exaltation des vertus révolutionnaires, dénonciation de l'impérialisme et d'une société capitaliste occidentale comparée à un « vampire assouffi de sang » : tout cela, c'est vrai. Mais vécus aussi les « nuances » exposées par les dirigeants — en voix off —, les concessions faites à une population naturellement attirée par un vif progrès, la tentation du modèle hongrois, la volonté de rapprochement avec l'Amérique latine, le clin d'œil aux démocrates chrétiens « positifs » comme ceux du Guatemala, la campagne pressante auprès de l'Église pour inciter le pape Jean-Paul II à se rendre à Cuba en 1987.

Rien n'est simple, malgré les apparences. Tout est en nuances, en contrastes et en contradictions avérées par la proximité de l'Onclé Sam. Vingt-sept années de castrisme n'ont pas non plus beaucoup changé le caractère cubain. L'homme de la rue n'a pas le socialisme triste. Il est resté gai, ouvert, cordial, généreux, même s'il se confie peu à l'étranger de passage. Car les Comités de défense de la révolution (CDR) sont restés tout-puissants et omnipotents.

Les Cubains prennent le temps de vivre, à la maison, dans la rue, au bureau ou à l'usine. La pause-café est sacrée et répétée à longueur de journée. Tout le monde est assis, ici, depuis longtemps, d'être nourri, vêtu et soigné. La *Libreta* (la carte de rationnement) garantissait, et garantit encore, le minimum indispensable à des prix très bas. Mais les produits rationnés sont de moins en moins nombreux. Le marché parallèle et officiel est mieux fourni, à des prix nettement supérieurs à ceux de la *Libreta*, mais accessibles à la plupart, à en juger par les impressionnantes files d'attente qui se forment chaque matin. Même chose pour les marchés paysans de la périphérie, non officiels, mais tolérés, et alimentés par des petits paysans qui apportent produits maraichers, fruits et légumes. A midi, tout est vendu. Le gouvernement envisageait de supprimer la *Libreta*, « qui ne sert plus à grand-chose », disent les Cubains, qui y tiennent pourtant par un réflexe des années de grande pénurie.

La rue a meilleure allure, et le parc automobile est moins essouffé, on croise encore de vieilles Buick et des Cadillac rafistolées avec ingéniosité. Mais les voitures neuves sont la règle : Lada soviétiques, Fiat, Peugeot importées d'Argentine, beaucoup de side-cars tchèques ou est-allemands, des taxis (grande nouveauté), toujours complets et inabondants, car réservés dès la veille par les clients cubains. Les taxis pour touristes ont des tarifs prohibitifs. Toujours cette obsession du dollar-roi, alors que le peso est officiellement coté au-dessus du billet vert.

Les transports collectifs en guagua (bus), en ville ou en province, restent une épreuve. Pas assez de véhicules, de longues files d'attente. Le gros point noir avec le manque d'eau. Chaque soir, à onze heures, les ruelles de la vieille Havane, très heureusement mais en partie seulement restaurées, résonnent du tintamarre de la corvée d'eau : on hisse les seaux avec des cordes. Le téléphone aussi est très déficient. La grave crise du logement dans les villes et, d'une manière générale, la faiblesse des services sont admises par les autorités. La population, apparemment, s'est accoutumée à la corvée, à la file d'attente. On fait la queue pour la guagua, pour le café, pour avoir un ticket d'entrée au supermarché du centre, pour une glace, pour tout et pour rien. Pendant des heures, sans trop récriminer.

« La quantité mais pas la qualité »

Pas commode de juger sérieusement l'expérience cubaine tant le positif cède le négatif. « La quantité, mais pas la qualité », dit un diplomate, qui résume assez bien l'opinion moyenne. « Les Cubains ont atteint un niveau de vie moyen nettement supérieur à celui de la plupart des pays d'Amérique latine. Ils ne peuvent aller plus loin. Et l'encadrement et la perte des libertés en sont le prix. »

Il est d'autant plus difficile de trancher que tous les Cubains sont pratiquement à la fois acteurs et spectateurs. L'île compte environ dix millions d'habitants. Or, selon le rapport présenté par Fidel Castro au III^e congrès du parti, il y a aujourd'hui cinq cent mille membres du parti, ou aspirant à l'être, un million et demi d'hommes et de femmes dans les milices territoriales, trois millions d'affiliés au mouvement syndical unique. La Fédération des femmes cubaines affiche plus de trois millions d'adhérents, soit 80 % des femmes du pays. Les Comités de défense regroupent près de sept millions de membres, soit 83,9 % de la population de plus de quatorze ans. La Fédération des étudiants et la Fédération des élèves de l'enseignement secondaire comptent plus de 450 000 jeunes. Enfin, il y a les Pionniers, orgueil et sujet d'attendrissement du régime. Ils sont 1 722 000, soit 99,5 % de tous les enfants inscrits dans le primaire et le premier cycle du secondaire. Le gouvernement envisage de donner une instruction militaire aux garçons et aux filles dès l'âge de quatorze ans. « Certains d'entre eux, affirme Fidel, ont déjà exprimé le souhait de participer aux tâches de la solidarité internationaliste... »

Elite et vivier du parti pour l'an 2000 : on dénombre encore 598 000 militants de l'Union des jeunes communistes. Reste-t-il dans ces conditions un seul Cubain, une seule Cubaine, qui ne participe pas à une organisation de masse ? « Bien sûr, répondent avec ensemble observateurs et diplomates, beaucoup de monde, et pas seulement les Témoin de Jéhovah... Mystère de la vie quotidienne. Il y en a d'autres, comme les voix empruntées par les produits made in USA que l'on trouve sur le marché. A Miramar, l'ambassade soviétique est une véritable forteresse surmontée d'une tour gigantesque. « La tour de contrôle », disent les Cubains. Apparemment, elle ne contrôle pas tout...

MARCEL NIEDERGAANG.

Etats-Unis

M. Reagan demande au Congrès d'attribuer une aide de 100 millions de dollars à la guérilla antisandiniste

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a personnellement appelé le Congrès, mardi 18 février, à octroyer cette année 100 millions de dollars d'aide militaire et civile à la guérilla antisandiniste. Cette demande devrait se heurter à de vives oppositions tant à la Chambre des représentants qu'au Sénat, mais il est certain que M. Reagan ne ménage pas ses efforts pour la faire accepter dans une période où l'image des sandinistes du Nicaragua s'est notablement dégradée dans les milieux politiques américains.

Le président américain devrait notamment revenir à la charge dès jeudi, au cours d'une visite de quelques heures qu'il effectuera à la Grenade, pour y célébrer l'intervention armée par laquelle les États-Unis ont, il y a quatorze mois, mis fin dans cette île des Caraïbes à un régime pro-cubain qui avait perdu toute popularité. Cette intervention avait été un succès politique, et M. Reagan ne devrait pas manquer de le mettre sur le même plan — la défense de la liberté et de la démocratie — que les récentes pressions américaines en faveur du départ d'Haiti de Jean-Claude Duvalier et le soutien aux « contras ».

La Maison Blanche voudrait obtenir, a-t-il précisé, le déblocage de 70 millions d'aide militaire scotchée — c'est-à-dire relevant du budget des services de renseignements — cette année viendrait elle-même s'ajouter aux 30 millions d'aide civile déjà votés l'année dernière par le Congrès et dont M. Reagan souhaite la reconduction. Outre la souplesse d'utilisation qu'elle permettrait, cette formule devrait aussi faciliter les choses aux Honduras, dont le territoire sert de base aux « contras » mais dont le gouvernement marque des réticences à s'engager ouvertement aux côtés d'une guérilla dont l'action est jugée au minimum inefficace et souvent néfaste par la plupart des gouvernements d'Amérique latine et centrale.

BERNARD GUETTA.

Haiti

Le gouvernement annonce la nationalisation des biens de l'ancien président Duvalier

Tous les biens de l'ancien président Jean-Claude Duvalier ont été nationalisés mardi 18 février par le Conseil national de gouvernement (CNG) haïtien. La nouvelle a été annoncée par le CNG dans un message télévisé. La mesure a un effet rétroactif et s'appliquera aux immeubles ayant été vendus dans les six mois précédant le 7 février, date du départ en exil de l'ancien dictateur. Il n'est pas précisé si ce texte s'applique également aux propriétés de l'ex-président à l'étranger.

Le message du CNG intervient après une journée de désordres dans les rues de Port-au-Prince à la suite de l'annonce par Radio-Lumière, le radio protestant, de la mort de deux lycéens, qui auraient été tués dans des circonstances mystérieuses. Les magasins ont fermé leurs portes et les établissements scolaires se sont vidés. Le ministre de l'Information et des relations publiques, le colonel Max Vallès, a appelé, mardi soir, la population « à ne pas se laisser gagner par l'impétuosité et de ne pas suivre l'incitation à l'anarchie ».

Déjà dans la journée de lundi, la réouverture des écoles et des universités avait été peu suivie en province. Après trente-neuf jours de fermeture décidés par le gouvernement de l'ancien président à vie, la

fréquentation scolaire a varié entre 80 % et 95 % dans la capitale.

Le Conseil national de gouvernement, d'autre part, a posé lundi un « démenti formel » aux affirmations de l'ex-président Jean-Claude Duvalier selon lesquelles il aurait personnellement nommé les membres du conseil de gouvernement militaire-civil qui lui a succédé. Dans un communiqué, le CNG qualifie de « fantaisistes » ces propos de M. Duvalier, publiés samedi par le *Figaro*, et a réaffirmé que « la démission et le départ pour l'étranger de l'ex-président ont été provoqués par la pression populaire ».

M. Rosny Desroches, chef de la délégation de Paris et ministre haïtien de l'éducation, a estimé de son côté lundi, que « le peuple haïtien ne souhaitait pas l'extradition de Jean-Claude Duvalier » et qu'il « valait mieux que l'ex-président reste en dehors de la scène haïtienne ». Il a en outre déclaré qu'il ne se sentait pas « choqué par la présence en France de M. Duvalier » mais « très intéressé de voir comment les choses vont évoluer ». Pendant ce temps à Tallioires, pas la moindre manifestation n'ont animé les abords de l'Hôtel de l'Abbaye, où l'ancien dictateur réside depuis onze jours. — (AFP, Reuters, UPI.)



IL A SIGNÉ J. Chaban Delmas

SOVT

LA KREMLINOLOGIE SUR ORDINATEUR GRACE AU MONDE

SOVT, premier système mondial de banques de données sur l'élite soviétique a été créé et est géré par le Monde sous la direction de Michel Tatu. Il contient huit mille biographies sur ceux qui détiennent le vrai pouvoir en URSS dans tous les domaines, y compris les sciences et l'économie, ainsi qu'un résumé des principaux événements de la vie politique et institutionnelle. SOVT permet de connaître le nom des responsables des principales entreprises, de reconstituer la carrière des dirigeants soviétiques et de connaître rapidement la composition des organes de direction, institutions et ministères de l'Union comme de chacune des républiques soviétiques.

L'accès à SOVT se fait par minitel ou ordinateur personnel.
Facturation en temps de connexion.
Abonnement gratuit.

Renseignements et documentation :
écrite à
Michel TATU,
Le Monde-SOVT, 7, rue des Italiens,
75427 PARIS, CEDEX 09
ou téléphoner à
M^{me} VAN VLAMERTYNGHE,
46-51-29-77

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

recherche pour son siège à Rome
UN RÉVISEUR FRANÇAIS

qui sera chargé de la traduction/révision en français de textes anglais, espagnols, etc.

Qualifications requises :
Formation : Diplôme universitaire ou niveau équivalent. Solides connaissances dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'économie des produits de base et du développement.
Expérience : Pratique approfondie de la traduction pendant plusieurs années comme réviseur ou traducteur sans supervision.
Langues : Parfaite maîtrise du français et très bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

Conditions d'emploi : Contrat initial de trois ans avec possibilités de carrière. Allocations d'installation, exemption des taxes sur le salaire, ajustement de poste, allocation pour frais de scolarité, autres avantages de la Fonction publique internationale. Salaire net dollars E.U. de 33737 à 44199.
Prière d'envoyer curriculum vitae détaillé avant le 8 avril 1986 indiquant référence VA n° 156-GIP à :

L'Administrateur du personnel CID/FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 - Rome, Italie

Impôts 1986
1% pour SOS
RACISME
Deductible de votre
revenu imposable!

à verser: 19 rue Martel,
75010 Paris.

LE DÉBAT SUR LA « F... »

Le Sénat continue de pre...

Peut-on se battre contre l'inflation ? Le projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail est en passe d'être définitivement adopté. À défaut d'être cette semaine, il devrait l'être la semaine prochaine. Les sénateurs de l'opposition majoritaire au Palais du Luxembourg auront que quelques jours de quelques jours la fin de la session extraordinaire ouverte le 9 janvier pour l'examen de ce seul texte.

En tenant de « faire passer » son projet avant la fin de la législature, le gouvernement entendait faire la démonstration que les socialistes ne sont pas si bien seuls à se soucier de la modernisation sociale, et que l'hostilité de la plupart des grands organismes syndicaux et professionnels (à l'exception de la CFDT) révélait, par la diversité des critiques formulées, des partis pris soit corporatistes, soit conservateurs. Persuadé de la nécessité de l'appui que l'opinion favorable à un assouplissement des horaires de travail, et qu'une telle modification, dès lors qu'elle implique d'une diminution du nombre d'heures travaillées, est une mesure d'emploi, le gouvernement ne craint pas d'inconvenir à l'ère d'attente de son texte en période pré-électorale.

Ce choix comportait toutefois un risque : celui de l'enlèvement au Sénat des communistes et ont relégué les collègues députés dans la voie des « contras ». La majorité sénatoriale refusée de se prêter à ce jeu : il n'est pas question de laisser se dégrader l'image de « sagesse de la Haute Assemblée ». Dès lors, une sorte d'entre-jeu, sous l'impulsion de M. Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission des affaires sociales, espérant qu'un accord de « non-enlèvement » du Sénat serait un geste sur la voie d'un accord de « non-enlèvement » du Sénat.

Le Sénat, la situation est encore plus complexe, car les démocrates, qui y sont majoritaires ne trouvent être, sérieusement divisés sur ce dossier.

Ce même mardi, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker, avait indiqué devant le Sénat que la décision « avait été prise » d'accorder une aide financière à un autre mouvement de guérilla anticommuniste, l'UNTA, dont le dirigeant, M. Jonas Savimbi a récemment été reçu à la Maison Blanche. Financé par l'Afrique du Sud, l'UNTA combat le gouvernement angolais, d'inspiration marxiste et soutenu militairement par Cuba. D'un montant total de 15 millions, selon des estimations antérieures, cette aide serait déjà « en cours » a déclaré M. Crocker.

Impôts 1986
1% pour SOS
RACISME
Deductible de votre
revenu imposable!
à verser: 19 rue Martel,
75010 Paris.

L'AMOUR EST-IL AMORAL ?
Une nouvelle théorie de...

Etats-Unis
Le Congrès d'attribuer
100 millions de dollars
à l'antisandiniste

On ne peut se battre contre des hélicoptères d'attaque pilotés par des Cubains avec des paramètres et des moustiquaires...

Le président républicain de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Lugar...

Le président républicain de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Lugar...

Ce même mardi, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker...

BERNARD CUETTA

Haïti
Nouveau président Duvalier
Nouveau président Duvalier

Le Censé national de gouvernement, d'autre part, a annoncé jeudi un « démenti formel » aux affirmations de l'ex-président Jean-Claude Duvalier...

M. Romy Desroches, chef de la délégation de Haïti au sommet francophone de Paris...



LE DÉBAT SUR LA « FLEXIBILITÉ »

Le Sénat continue de prendre son temps

Peut-on se battre contre l'inflexibilité ? Le projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail est en passe d'être définitivement adopté...

En attendant de « faire passer » son projet avant la fin de la législature, le gouvernement entendait faire la démonstration que les socialistes sont bien les seuls à se soucier de la modernisation sociale...

Co choix comportait toutefois un risque : celui de l'enlisement au Sénat. Les communistes y ont relayé leurs collègues députés dans la voie procédurière...

En attendant, les principales organisations syndicales et professionnelles ont refusé de se prêter à ce jeu : il n'était pas question de laisser se dégrader l'image de « sagesse de la Haute Assemblée »...

Pour la nouvelle lecture, la majorité sénatoriale cherche une porte de sortie honorable, d'autant plus étroite qu'elle est quelque peu dévi-

ANNE CHAUSSEBOURG

Impôts 1986
1% pour SOS RACISME
Deductible de votre revenu imposable!

à verser: 19 rue Martel, 75010 Paris.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ANTIPODE
UNIVERSITÉ DE VIENNA
COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS

L'ENGAGEMENT DES FRANCS-MAÇONS

Le Grand Orient de France : la « coexistence » c'est mieux que la « cohabitation »

Comme il le fait désormais avant chaque échéance politique majeure, le Grand Orient de France (GODF) a exposé, le mardi 18 février, son point de vue sur les enjeux du scrutin du 16 mars...

Interrogé au cours d'une conférence de presse, M. Leray a notamment déclaré : « Cohabitation est un mot que nous récusons pour sa triviale. Il implique l'idée de compromis, qui n'est pas dans l'esprit des francs-maçons... »

M. Leray avait auparavant exprimé les réflexions du Grand Orient dans une déclaration dont le texte avait été soigneusement élaboré par le conseil de l'ordre...

conseil de l'ordre unanime, la principale obédience maçonnique française s'est engagée dans le débat institutionnel sur la « cohabitation »...

échanges procès d'intention, les contestations dénégations injures, le débat politique n'est plus qu'une guerre de tranchée dans laquelle chacun s'enlise...

Un respect de maturité
Le respect de hommes et des institutions est la loi fondamentale. Il n'y a pas de démocratie sans règles, dont la première est la

droite. Son analyse rejoint à la fois les thèses soutenues à ce sujet par MM. Mitterrand, Rocard et Chirac, plutôt partisans de définir, dans cette hypothèse, les « règles du jeu » à partir de la Constitution...

Constitution. Il est dangereux parce qu'irresponsable, dans l'opportuniste, de soumettre la loi constitutionnelle aux pressions et aux emportements du moment...

Evolution des échanges qui émaillent la campagne électorale le grand maître du GODF a affirmé, d'autre part : « Puisque j'ai parlé de triviale au sujet de la cohabitation je voudrais dire aussi combien nous considérons déplorables les propos de ceux qui, ici, pensent que la France est entrée dans la voie de la « libération »...

M. Barre et M. Léotard s'affichent

A mi-parcours de la campagne électorale, M. Raymond Barre et M. François Léotard, secrétaire général du PR, s'affichent. L'ancien premier ministre a choisi la solidité. Il montrera sa tête dans les principales villes de France du 17 au 23 février...

M. Léotard, jure, lui, sur la jeunesse. Flanqué de deux adolescents cherchant de la main à décrocher un éventail plein de promesses, il propose : « Prenons l'avenir à bras le corps... »

La marge du président

En présentant sa nouvelle campagne d'affichage, lundi 17 février à Paris, le secrétaire général du PR, qui était entouré de MM. Alain Madelin, député général, Gérard Longuet, trésorier, et Jacques Douffagues, maire d'Orléans, s'est félicité que l'opposition ait su éviter « les pièges de la proportionnelle, de la cohabitation, de la propagande »...

M. François Abadie (MRG) : un pas à droite ?

Tête de liste du MRG aux élections régionales dans les Hautes-Pyrénées, M. François Abadie vient, à travers diverses prises de positions, de se démarquer de plus en plus des socialistes. Il a ainsi annoncé qu'il ne votera pas, au Sénat, le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail...

LA MOLECULE EST-ELLE AMOUREUSE?
EDITIONS ODILE JACOB
Une nouvelle théorie des émotions. Apostrophes le 21 février

JEAN-DIDIER VINCENT
BIOLOGIE DES PASSIONS
EDITIONS ODILE JACOB SEUL

BON ET BURNIER



FREDERIC BON & MICHEL-ANTOINE BURNIER



Que le meilleur perde

étude de la défaite en politique.



QUE LE MEILLEUR PERDE

Les hommes politiques au pouvoir... Eh bien voilà un livre qui, pour la première fois, nous explique pourquoi.

Enfin un livre politique qui a le mérite de nous faire rire.

Moi, c'est pas moi... raté ma station.

Irrésistible. Bon et Burnier sont à la politique ce que l'aspirine est au mal de crâne.

Balland

POLITIQUE

DANS L'ESSONNE

M. Serga Dassault et l'argent du désordre

Combien coûte une campagne électorale ? M. Serga Dassault...

L'UDF, tout particulièrement, ne se laisse pas douter : affiches proclamant tout à la fois le soutien de Raymond Barre et de François Léotard...

La campagne n'a pu être calme dans l'Essonne, tant les rapports de forces paraissent établis de longue date...

M. Barre, l'ancien premier ministre avait rangé M. Wiltzer parmi ses trois fidèles pour lesquels il exigeait une place intéressante...

Un parachuté, passe encore. Mais que le troisième élu soit une personnalité extérieure au mouvement, c'était trop pour un parti qui a su structurer...

Paris n'insiste pas. Les premiers sondages montrent que M. Dassault prendrait essentiellement ses voix à l'UDF...

mais aussi - peut-être - façon de renvoyer l'ascenseur aux barristes qui, par leur soutien à M. Boutin dans les Yvelines...

Cette bataille en solitaire n'ennuie pas M. Dassault, bien au contraire. Ne rien devoir à personne, être élu sur son seul nom...

Officiellement, il ne lui faut confiance aux grands partis pour appliquer un « vrai programme libéral » pour l'économie...

CANDIDATE EN GIRONDE M^{me} Le Pen épouse le parti des « déçus du Front national »

En proie de divorce avec son mari, M^{me} Pierrette Le Pen a décidé de s'engager dans la bataille électorale aux côtés des dissidents du Front national...

« Je fais acte de candidature parce que j'ai été sollicitée, en Gironde et ailleurs, par beaucoup de militants, déçus du Front national, des gens purs, courageux, qui ne savent plus, souvent, vers qui se tourner, nous a déclaré M^{me} Le Pen...

M^{me} Le Pen nous a confirmé, le lundi 17 février, à propos justement de l'affaire Pordès, l'existence, quant au fond, des informations publiées le 29 décembre dernier par le Sunday Times...

A Paris, M. Dumont, qui proclame d'autre part sa volonté de lutter contre le projet de Disneyland de Marne-la-Vallée...

A PARIS Les Verts : « la gauche s'est appropriée les forces vives de la nation »

Les écologistes parisiens seront « souriants », mais pas « genés » pour autant, ont-ils prévenu en présentant leurs listes le 19 février...

« La gauche s'est appropriée les forces vives de la nation », dit-il. Et il s'en prend surtout au discours moralisateur de Jospin...

A MARSEILLE Les listes « beur » se retirent

M. Camel Adjina a annoncé, le mardi 18 février, sa décision de retirer les listes qu'il devait conduire dans les Bouches-du-Rhône aux élections régionale et législative...

Déçu, l'ex-candidat accuse le Front et SOS immigrés - dont le président, M. Harlem Désir...

explique son retrait par le souci de « ne pas offrir sur un plateau un siège supplémentaire à la droite », estimant que les suffrages qui se seraient portés sur ces listes...

Ancien militant socialiste, chargé de mission au conseil régional de Provence-Côte d'Azur jusqu'à une date récente, M. Camel Adjina, vingt-neuf ans, avait annoncé sa candidature le 19 septembre 1985...

IL A SIGNÉ Bertrand Cousin



Publicité pour une grande réunion publique avec Lionel Jospin, Premier Secrétaire du Parti Socialiste, et Michel Charzat, Alain Billon, etc.

Non

n'a pas

■ Nous gouverner la moisson "Français dans la rigé épis de la baisse en

■ Nous de tous : En 1986 nibles de en 1987 l'emploi a Le bila la précédé

le nom

= 10

Ce co l'indicateur à compar

DITES LA VÉRITÉ À "L'HEURE DE VÉRITÉ"

Non Monsieur Jospin ! Le chômage n'a pas baissé en 1985 !

● Nous écoutons avec stupéfaction le gouvernement entonner l'hymne à la moisson en ces termes :
"Françaises, Français, vous avez semé dans la rigueur, voici mûrir les beaux épis de la moisson et déjà le chômage baisse en 1985?"

■ Et nous posons une question simple :
Comment, avec moins d'emplois et plus de candidats, le chômage a-t-il pu baisser en 1985 ?

● Nous rappelons deux réalités reconnues de tous :

● La réponse est aussi simple que la question : avec 120 000 emplois de moins et 130 000 jeunes de plus, le chômage a augmenté de 250 000 en 1985, c'est-à-dire aussi vite qu'en 1984, 1983 et 1982. La politique de rigueur n'a servi à rien pour l'emploi.

En 1985, le nombre d'emplois disponibles a diminué,

en 1985, le nombre de candidats à l'emploi a augmenté.

Le bilan socialiste de l'emploi, c'est d'avoir détruit 100 000 emplois par an alors que la précédente majorité en créait 100 000 par an avant 1981.

Au 1^{er} Janvier 1986, le nombre d'emplois en France est revenu au niveau du 1^{er} Janvier 1976.

**5 ANS DE SOCIALISME
= 10 ANS DE PERDUS POUR L'EMPLOI.**

Ce communiqué a été préparé par les experts qui établissent depuis trois ans l'indicateur ARIES du chômage réel, égal à 3 040 000 chômeurs au 1^{er} Janvier 1986, à comparer à 1 600 000 chômeurs au 1^{er} Juin 1981.

ARIES, 16 avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, 75016 Paris.

du désordre

pas à les chéris suspecte, avait le du Les ordre

sire à un oncé, r son pleu : l'on air il astio- phre, mère

lui être ls de leur spadi de la arcal lais

pas pour libé- titre si de se est pour dit-il la loi or à i de

l'au che- peut

solu- se fut il est tation lionar ar un quel mem- spon- i sur evoir scle.

MARSEILLE leur » se retirent

é, le réci- duire aux stive us le de ains : du amé- com- ent ouen or le dans qui les lionn- rlem avoir tant 4 ans dans pro- bour, ment ri m iquer l. surp il de une jans, cam- nber Siver à la de une sur- pla- il



(Publicité)
Amis de l'est parisien vous invitent à une
réunion publique avec :
JOSPIN
Maire du Parti Socialiste
et Conseiller de Paris
Alain BILLON
Député et Conseiller du XIX^e
arrondissement de Paris
FARINE, Conseiller de Paris, élu au XII^e
arrondissement le 21 février à 20 h 30
Médiasoa - 75020 PARIS
Bus numéros 59, 26)

ALSACE



Députés sortants : Droite Gauche

BAS-RHIN : éclatements en tout genre

De notre correspondant

Strasbourg. — La « majorité tildienne » ne voulait pas de listes séparées. En septembre dernier, l'ac-

Depuis, cette alliance a éclaté. Pour des raisons tactiques bien sûr, les militants veulent récolter les fruits de la proportionnelle...

M. Bord nous fait un come-back. Alors tous les députés sortants se retrouvent en tête de liste dans leurs départements respectifs...

Le n° 45 est paru — la revue de la presse — la revue des revues — la revue des livres — des reportages : un portrait du Dr Ameur, cardiologue — un entretien avec Bernard Stasi : la France et l'immigration — la 4^e Foire du livre à Alger — des chroniques culturelles — "Tunisie 85" à la Maison des cultures du monde — "Visions du Maghreb" à Montpellier — Le dernier film de Bouchareb : "Bâton rouge" — La rubrique philatélique — une étude de Paul Balta : Depuis 12 mois... en Tunisie

9 numéros par an (dont un double) Abonnement un an : 260 F pour 1985-86

Régionalisme d'abord !

Plus que dans d'autres régions au caractère moins spécifique, c'est l'appartenance à une province qui prédomine dans les deux départements alsaciens.

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

HAUT-RHIN : l'homme qui monte

De notre correspondant

Mulhouse. — Depuis sa venue à Mulhouse en 1957, il en a fait du chemin. Et le voici à un nouveau tournant de sa carrière politique.

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

En revanche, il a fallu trancher dans le vif pour les régionales. M. Marcel Rudloff, président du conseil régional, a appelé notamment à ses côtés l'adjoint au maire et animateur de théâtre et de cabaret alsacien M. Germain Muller...

L'opposition divisée

L'opposition est divisée à la tête et elle n'en console en aucun cas qu'ainsi elle ne soit plus large. Divisée sur, malgré tout, les listes...

Elle sera vraisemblablement faite au RPR, qui risque de perdre

BERNARD LEDERER.

Table with 2 columns: BAS-RHIN and HAUT-RHIN. Rows: Régionales (Président du conseil régional: Marcel Rudloff), Législatives (Nombre de sièges à pourvoir), Députés sortants (List of names and parties).

Table with 2 columns: BAS-RHIN and HAUT-RHIN. Rows: REPÈRES (Présidentielle, Législatives, Européennes) with vote counts and percentages.



IL A SIGNÉ L. Gaudin

JACQUES FORTIER.

NOUS

se trouve dans la décision du gouvernement d'installer le Synchrotron à Grenoble, après l'avoir promis à Strasbourg.

Au RPR, comme au PS, le refus d'absoluer a provoqué la contestation des décisions des états-majors parisiens. Les élections législatives auront ainsi une tonalité régionaliste. A l'assemblée régionale, le monopole de la droite est aujourd'hui quasi absolu, puisqu'elle ne laisse au PS que deux sièges sur quarante. La véritable opposition (est plutôt représentée par le RPR, qui n'a que quinze sièges contre vingt-trois à l'UDF. Le scrutin du 16 mars va donc rééquilibrer la représentation régionale en donnant au PS une place plus large parmi les quarante-sept nouveaux sièges. Si le PC ne semble pas inquiéter les autres listes, l'inconnu demeure en ce qui concerne les Verts et le Front national. - A. P.

me qui monte

un siège sinon deux. Telle bénéfice pour l'UDF, qui, outre sa liste et unique sortant, Jean-Paul Fuchs (CDS), adjoint au maire de Colmar, et Joseph Klifa, espère aussi faire entrer à l'Assemblée régionale son cousin, Jean-Jacques Weber (CDS, Initiatives alsaciennes), maire de Sausheim, conseiller général et par ailleurs farouche opposant aux injections de saumures dans le sous-sol alsacien.

La représentation haut-rhinoise à l'Assemblée ayant été portée de cinq à sept députés, l'attribution du septième et dernier siège se fera à la plus forte moyenne. Le Front national espère donc un privilège qui reviendra, en outre, en dehors de quelques centres urbains, sa zone traditionnelle est tout d'être acquise au niveau départemental. Une zone positive d'autant moins que qu'une partie de son électoral risque de faire les yeux doux aux socio-professionnels de la liste Responsabilités-Associés-Initiatives de René Adolphe, ancien maire de Neuf-Brisach, qui doit être en lutte permanente avec les socialistes politiques pour mettre fin à l'antiquité et à l'absence de résultats électoraux.

BIEN SÛR, il y a de la concurrence, mais elle est de nature à ne pas empêcher le Front national de gagner. - BERNARD LEBLANC

RÉGIONALES	
siège régional : Marcel Rudloff (UDF-CDS)	
nombre de sièges à pourvoir : 47	
27	HAUT-RHIN 20
LÉGISLATIVES	
SIÈGES À POURVOIR	
9	HAUT-RHIN 7
DÉPUTÉS SORTANTS	
(8)	HAUT-RHIN (5)
F-CDS ier (PS) RPR urwin 9)	Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS) Charles Haby (RPR) Pierre Weisenborn (RPR) Jean Grinost (PS) suppléant de Jean-Marie Beckel, secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et au tourisme Antoine Gissinger (RPR)

HAUT-RHIN	
PRÉSIDENTIELLE, 1 ^{er} tour (26 avril 1981)	
ins. 413 248 ; abst. 150 047 ; suff. 263 201	MRU-CHAIS, 19 840
es. 322 447	MIRERRAND, 14 099
(5,84) : MITTERRAND + CRE	(23,16) : MITTERRAND + CRE
PEAU, 30 344 (22,91) ; GIB	CARD D'ESTAING, 12 176
(38,82) : CHIRAC, 55 110	(18,02) : CHIRAC + GARAUD
+ DEBRE, 64 722 (21,62)	
LÉGISLATIVES, 1 ^{er} tour (14 juin 1981)	
ins. 414 244 ; abst. 150 047 ; suff. 263 201	MRU-CHAIS, 19 840
es. 263 588	PC, 284 752 (PS)
84 046 (31,58) : UDF-RPR	144 031 (54,64)
EUROPÉENNES (17 juin 1984)	
ins. 421 087 ; abst. 140 747 ; suff. 280 340	MRU-CHAIS, 19 840
es. 200 642	PC, 243 701 (PS)
29 911 (14,90) : UDF-RPR	95 910 (47,50) : FN, 27 871
(13,99)	

POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE,
NOUS LES AVONS RÉUNIS SUR UNE SEULE CHAÎNE:

- Bouvard
- Jacques Chancel
- Alain Decaux
- Dechavanne
- Dorothee
- Michel Drucker
- Gérard Holtz
- Leymergie
- Jacques Martin
- Bernard Pivot
- P. Poivre-d'Arvor
- Rapp
- Ève Ruggiéri
- Sérillon
- Tchernia



LES ENFANTS DES PROVOS

La jeunesse néerlandaise est rentrée dans le rang

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...

Amsterdam. - Les provos... Ces types aux cheveux longs qui...



WILHELM HOTOFF

PROFESSION : « KRAKER »

Un village en chantier dans l'usine désaffectée de Tetterode

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Amsterdam. - 11.000 mètres carrés, 100 habitants la nuit, 200 le jour, une crèche, 15 ateliers...

Les survivances de la contestation

Et les autres, qui sont-ils devenus ? La plupart - pourquoi en serait-il autrement - est dans le rang.

Et les autres, qui sont-ils devenus ? La plupart - pourquoi en serait-il autrement - est dans le rang.

Et les autres, qui sont-ils devenus ? La plupart - pourquoi en serait-il autrement - est dans le rang.

Le chômage comme partout

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Le chômage comme partout

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Le chômage comme partout

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

Reste que, comme partout en Europe, le vrai problème des enfants de provos est celui du chômage.

AKZO la concentration des compétences internationales au bénéfice de nos partenaires. Groupe International d'origine hollandaise, Akzo implanté dans 47 pays...

L'esprit de votre Entreprise. Vous êtes de ceux qui se préoccupent du capital de leur Entreprise. Vous voulez renforcer vos fonds propres?

é inégal. Terrorisme, suicides, dévotion en tout genres...

t, ont n. (1) L'Institut a organisé... (2) La France aux Pays-Bas...

Le monde en Europe milliards gérés. Vous êtes de ceux qui se préoccupent du capital de leur Entreprise.

M. BOLKESTEIN, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR :

Les Français ne sont pas assez agressifs...

De toute évidence, le ministre néerlandais du commerce extérieur, M. Frits Bolkestein, est un homme heureux. L'inquiétude des économistes, qui ne voient pas tous d'un bon œil la croissance des Pays-Bas...

ses partenaires. La facture énergétique de 3,18 milliards de florins (8,6 milliards de francs) n'explique pas tout. La période néerlandaise dans l'agro-alimentaire non plus...

rattraper, et les grands contrats dont les industriels de l'Hexagone sont peut-être trop friands ne sont guère nombreux. Pays-Bas. L'extension éventuelle d'Amsterdam du train à grande vitesse Paris-Bruxelles-Cologne pourrait offrir quelques débouchés si ce projet se concrétise...

Le déficit français dans ses échanges avec ce petit pays habitué de tout temps à vendre pour vivre est impressionnant : 5,1 milliards de florins (presque 14 milliards de francs) durant les six premiers mois de 1985...

Tout est juste, les spécialistes français ne se font guère d'illusions. Le chemin perdu sera long à...

L'optimisme reste de rigueur

(Suite de la page 17.)

Ce d'un observateur averti des réalités économiques néerlandaises illustre l'étroite marge de manœuvres dont disposent les partenaires sociaux...

Offensifs ici

Après avoir multiplié les mesures, la coalition au pouvoir a quelque raison d'être déçue par leur attitude.

Habitués à battre sur les marchés étrangers, les exportatrices n'ont pas hésité à réduire les marges bénéficiaires pour sauvegarder leurs parts de marché.

Une position offensive à l'extérieur, qui tranche avec des réactions plus frileuses sur le marché interne. En dépit d'une très nette amélioration de leurs bénéfices et de leur trésorerie, les sociétés hésitent toujours à investir.

Conseiller économique du principal syndicat, le FNV proche des socialistes, M. Van Rens ne sous-estime pas les particularités du marché de l'emploi aux Pays-Bas.

que dans les pays industriels, jusqu'à la fin du siècle. L'émancipation des femmes a par ailleurs été plus tardive. Sur ce point, nous avons été aussi retardataires que l'Irlande, l'Espagne et même l'Italie.

Pour les syndicalistes, il n'est d'autre issue qu'une réduction du temps de travail de 2,5% par an pour aboutir à la semaine de trente-deux heures en 1990.

La première étape, la semaine de trente-huit heures dont bénéficie depuis le 1er janvier 1985 la majorité des salariés, a d'ailleurs moins favorisé l'emploi qu'on ne l'espérait.

Avec des excédents de 9 milliards de florins en 1985, le commerce extérieur et de plus de 15 milliards pour la balance des paiements courants, les Pays-Bas disposent de solides atouts.

Ces thèmes de jeu ne sont pourtant pas venus à bout du principal consensus social néerlandais. Le premier ministre a certes...

réduit le rôle de l'Etat-providence en diminuant de 5% les allocations sociales, en baissant autoritairement de 1% les salaires des fonctionnaires, en limitant à moyenne 70 (au lieu de 75) sur deux ans la garantie de ressources des chômeurs.

Des propos prudents, qui reflètent la perte d'influence des syndicats, dont le déclin est dû à la faible syndicalisation des jeunes plus qu'au départ des syndiqués.

Des propos prudents, qui reflètent la perte d'influence des syndicats, dont le déclin est dû à la faible syndicalisation des jeunes plus qu'au départ des syndiqués.

Des propos prudents, qui reflètent la perte d'influence des syndicats, dont le déclin est dû à la faible syndicalisation des jeunes plus qu'au départ des syndiqués.

Des propos prudents, qui reflètent la perte d'influence des syndicats, dont le déclin est dû à la faible syndicalisation des jeunes plus qu'au départ des syndiqués.

Papeteries Doetinchem. Créée en 1837, La Papeterie de Doetinchem est rapidement devenue un des premiers spécialistes européens du papier d'emballage recyclé. C'est une filiale de Bührmann-Verderbe NV, un groupe qui, entre autres choses, récupère la majorité des vieux papiers aux Pays-Bas.

Offensifs ici. Après avoir multiplié les mesures, la coalition au pouvoir a quelque raison d'être déçue par leur attitude. Habitués à battre sur les marchés étrangers, les exportatrices n'ont pas hésité à réduire les marges bénéficiaires pour sauvegarder leurs parts de marché.

Offensifs ici. Après avoir multiplié les mesures, la coalition au pouvoir a quelque raison d'être déçue par leur attitude. Habitués à battre sur les marchés étrangers, les exportatrices n'ont pas hésité à réduire les marges bénéficiaires pour sauvegarder leurs parts de marché.

chez DSM les "pros" de l'automobile ont toujours à qui parler. Méthodique, DSM dispose aujourd'hui de toute une gamme de produits constamment améliorés, adaptés à l'équipement intérieur des carrosseries et à leur protection extérieure ou destinés à prendre place sous le capot, là où huiles et chaleur sévissent.

Le. Suite de la page 17. Les artistes peuvent fréquenter le Palais sans se voir reprocher de faire partie des favoris de la reine, car l'édifice sert également de mairie d'apparat de la ville, traditionnellement gérée par des socialistes. Pendant une visite officielle aux Etats-Unis, la reine Béatrix avait étonné les Américains en donnant une conférence de presse, ce à quoi sa mère n'aurait jamais consenti.

e de rigueur

réduit le rôle de l'Etat-providence en diminuant de 5 % les allocations sociales, en baissant automatiquement de 3 % les salaires des fonctionnaires, en limitant à 75 % sur deux ans la garantie de ressources des chômeurs. Mais le système n'a pas démontré son efficacité, constate avec soulagement M. Van Rens.

En sera-t-il toujours de même si l'actuelle coalition revient au pouvoir au printemps prochain ? Le réalisme est de mise au sein des nouvelles et sévères attaques contre M. Lubbers prouvent que les radicaux seraient difficilement acceptés par l'opinion publique. Sans doute le secteur privé continuera-t-il d'être avantagé par le gouvernement (déreglementation). Sans doute les économies budgétaires pèveront-elles sur la sécurité sociale et la santé. Mais l'irréparable n'est pas pour demain, si l'on en croit les syndicalistes.

Les propos prudents qui reflètent la perte d'influence des syndicats, dont le déclin est dû à la faible syndicalisation des jeunes plus qu'au départ des syndiqués. Propos qui reflètent aussi l'espoir d'une reprise économique.

Avec des excédents de 9 milliards de florins en 1985, le compte extérieur de plus de 15 milliards pour la balance des paiements courants, les Pays-Bas disposent de solides atouts. Ceci pourrait être renforcé cette année par une consommation interne que l'amélioration du pouvoir d'achat va stimuler après deux années de baisse et une année de quasi-stagnation.

Reste l'inconnue : les cours du gaz naturel. Vouloir ignorer les hypothèses pessimistes, les membres du gouvernement estiment que, après une difficile pour l'économie néerlandaise, il sera possible de profiter des effets bénéfiques de la baisse des prix du pétrole. La baisse qui stimulera la demande des pays industrialisés, qui sont aussi de bons clients. La RFA est tète.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Le nouveau style de Béatrix

(Suite de page 17.)

Les artistes peuvent fréquenter le Palais sans se voir reprocher de faire partie des favoris de la reine, car l'édifice sert également de mairie d'apparat de la ville, traditionnellement gérée par des socialistes.

Pendant une visite officielle aux Etats-Unis, la reine Béatrix avait étonné les Néerlandais-bien plus que les Américains en donnant une conférence de presse, ce à quoi sa mère n'aurait jamais consenti. La reine Juliana avait cultivé sans difficulté une image (grand-)maternelle et douce pendant son règne, de 1948 à 1980. Ne serait-ce qu'en raison de sa relative jeunesse, sa fille Béatrix en est parfaitement incapable. C'est le motif du réalisme qui vient à l'esprit des Néerlandais quand on leur demande de caractériser le comportement de la reine.

La calèche d'or

Lorsqu'elle se préparait à la cérémonie de sa mère, la princesse Béatrix manifestait un grand intérêt pour les thèmes sociaux et, plus d'une fois, elle accompagnait, aussi discrètement que possible, les officiers de l'Armée du Salut faisant leurs bonnes œuvres dans le quartier chaud d'Amsterdam. Devenue reine, elle s'est fixée comme objectif de se familiariser avec les différents milieux qui s'occupent des marginaux, et notamment des prisonniers.

Dans un de ses discours du trône, cérémonie marquant l'ouverture de l'année parlementaire, elle avait appelé à la tolérance envers les ethniques qui ne font pas référence à l'assassinat d'un jeune Noir à Amsterdam pour des motifs raciaux.

Mais, malgré cet intérêt pour le pays réel, la reine Béatrix paraît consciente du fait que la monarchie ne peut se passer de l'apparat et des « calèches d'or » par exemple, dans lesquelles, accompagnée de son mari, le prince Claus, elle se rend une fois par an de son palais à La Haye à la salle des Chevaliers, pour le discours du trône. Selon certains observateurs, la reine préférerait un autre moyen de transport, mais elle sait jusqu'où ne pas aller loin dans sa volonté de moderniser l'institution royale.

Là encore, il ne s'agit que d'une question de forme : aux Pays-Bas, les débats pour ou contre la monarchie ont un long feu, au moins dans la classe politique. Si son mariage avec le prince allemand Claus, en 1966, avait donné lieu à des protestations, il n'y a pas eu de journales de son intronisation, le 30 avril 1980.

avait provoqué une véritable émeute des squatters d'Amsterdam, les Néerlandais, dans leur immense majorité, sont neutres, soit indifférents, soit favorables à la monarchie.

L'important mouvement pour le paix aux Pays-Bas comprenant des secteurs divers que les ecclésiastiques ou des communistes, a montré qu'il prenait la reine au sérieux lorsque ses dirigeants ont demandé à la souve-

veiller ces entretiens, avait révélé que la reine lui-même manifestait son opposition à l'implantation des missiles. L'incident fit grand bruit, et le ministre d'information d'Etat publia un démenti formel, que le mouvement pour la paix préféra ne pas croire.

Selon la Constitution, la reine ne peut faire valoir son influence qu'au moment de la formation du gouvernement, processus traditionnellement long aux Pays-Bas.



La reine Béatrix.

raîne de mettre tout en œuvre pour empêcher l'implantation de missiles de croisière aux Pays-Bas. Les pacifistes faisaient valoir qu'une majorité de la population partageait leur position, ce qui paraît douteux, et ce dont le gouvernement néerlandais n'a encore fait lors des deux périodes de formation dont elle a été témoin jusqu'ici.

Pays-Bas, où aucun parti ne dispose de la majorité absolue à la Chambre des députés. La souveraine n'a jamais suggéré une solution, ce que la reine n'a encore fait lors des deux périodes de formation dont elle a été témoin jusqu'ici.

Cible de la presse du cœur

De tous côtés, les foudres des experts en matière internationale s'abattent sur le mouvement antinucléaire. Ne dépassent-ils donc pas les limites des compétences de la reine, au-dessus des lignes partisans dans tous les domaines ?

Antérieurement déjà, la reine Béatrix s'était exposée aux critiques en recevant le pasteur américain Jesse Jackson, à l'époque candidat à la présidence. Ce dernier, faisant fi des consignes de ne rien

aux Pays-Bas, les suppositions allaient bon train quant à la dépression du prince, qui est populaire. Comme dans d'autres monarchies, la famille royale est une cible permanente de la presse du monde. Vers la fin de l'année dernière, la reine Béatrix et son époux décidaient de poursuivre la justice l'hebdomadaire *Forum* qui avait affirmé que le prince Willem-Alexander, l'aîné (dix-huit ans) des trois fils du couple royal, avait passé sa première nuit d'adultère avec une blonde mystérieuse à l'Hotel Hilton d'Amsterdam. Dans une instance en référé, la maison royale devait obtenir gain de cause et le *Forum* fut contraint de rectifier ces allégations.

RENÉ TER STEEGE.

pour exporter, importer, investir

AUX PAYS-BAS

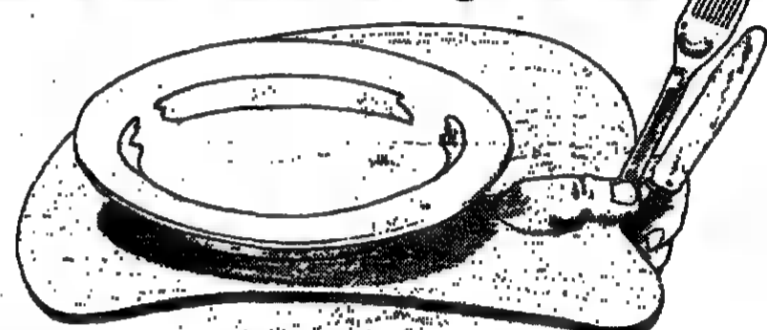
CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Keizersgracht 276 - 1016 EW Amsterdam
Tél. : 020/26-96-91 - Télex : 13529.



Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger.

Stork, le maître Hollandais dans l'art de produire les équipements sophistiqués dans le monde des industries agro-alimentaires.



Une magnifique machine dans la palette Stork est la plus grande usine de production de produits UHT jamais utilisée (Laiterie d'Orléans à Vienne). Parmi les clients - d'œuvre de Stork se trouvent les lignes d'une grande souplesse de fabrication de poudre de lait, d'aliments pour bébé et de fromage de même que les systèmes continus de stérilisation, les usines de production de bouteilles en plastique et les usines de transformation d'huile de palme, couvrant le monde entier.

STORK®

Groupes Industriels Alimentaires

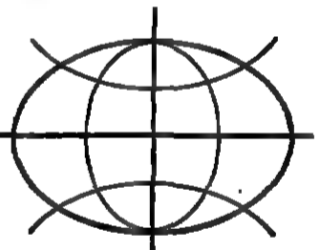
Stork Inter France

Le passage de la Gare, 92420 Vaucresson, - Téléphone (1) 47010590 - Télex 203020



produits pour artistes

distribué dans 95 pays



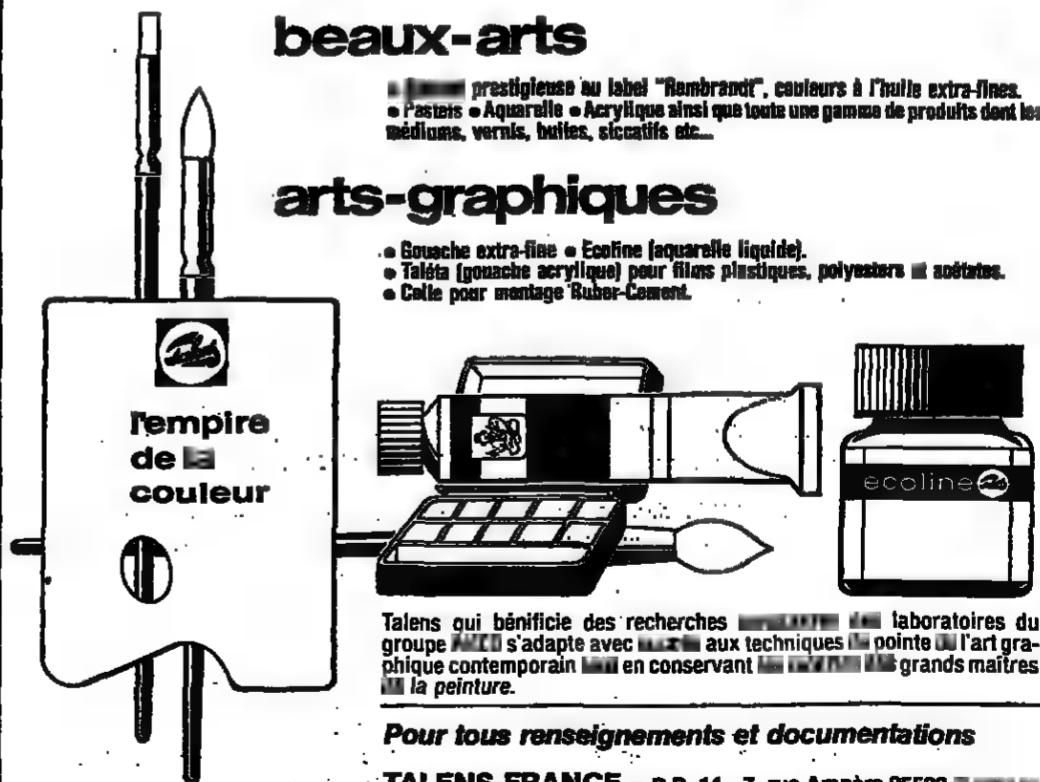
Fondée au 18^{ème} siècle Talens est l'un des plus grands fabricants mondiaux de produits pour Beaux-Arts. En 1913 Royal Talens BV du groupe hollandais M&C a été racheté par un français avec plus de 1.800 points de vente. Les produits pour Beaux-Arts sont répartis en 2 grandes gammes de produits distribués par des spécialistes.

beaux-arts

• Pastels • Aquarelle • Acrylique ainsi qu'une gamme de produits dont les médiums, vernis, liants, siccatifs etc.

arts-graphiques

• Brosche extra-fine • Ecoline (aquarelle liquide).
• Talens (gouache acrylique) pour films plastiques, polystyrène et acétate.
• Colle pour montage Ruber-Coment.



Talens qui bénéficie des recherches des laboratoires du groupe M&C s'adapte avec aux techniques de pointe de l'art graphique contemporain en conservant la qualité des grands maîtres de la peinture.

Pour tous renseignements et documentations

TALENS-FRANCE - B.P. 14 - 7, rue Ampère 95500

Téléphone : 39.87.46.00

Usines à Apeldoorn, Pays-Bas.

En 1950 la reine Juliana accorda la couronne royale à Talens qui depuis porte le nom de "ROYAL TALENS BV". Ce titre est uniquement réservé aux produits de la plus haute qualité et la reconnaissance en tant que ambassadrices respectées de leur pays.

DEPUIS 50 ANS EN FRANCE AU SERVICE DE LA SANTÉ



ENDOCRINOLOGIE
CONTRACEPTION
INDUCTION DE L'OVULATION
PSYCHOTROPES
INSULINES

164 rue Ambroise Croizat 93200 Saint-Denis

DSM, c'est :
• un groupe chimique européen au 1^{er} rang mondial par son chiffre d'affaires (65 milliards F.F.)
• six grandes Divisions :
- produits chimiques,
- matières plastiques,
- résines,
- engrais,
- transformation des plastiques,
- énergie (recherche et exploitation).

DSM EN FRANCE
Producteur européen.
DSM dispose en France de moyens de production, de stockage et d'assistance de laboratoires pour :
• les plastiques et produits chimiques (1)
• les résines (2)
• les engrais (3).

(1) DSM France, Périsud - 5, rue Leynaud, 92120 Montrouge
(2) DSM Résines France, BP 21, 95872 Bezons Cedex
(3) UNF France, B. Palissy 60000 Beauvais.

DSM
UNE EQUIPE
DE "PROS"
DE LA CHIMIE



M. RUUD LUBBERS, PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN

Une vision futuriste de la Communauté

Plus européen que moi, tu meurs ! Telle pourrait être la devise de beaucoup de Néerlandais, mais aussi de nombre des gouvernements qui se...

de certains partenaires sont surmontés. Il faut pas s'exagérer l'importance de cette présidence, estime l'actuel titulaire de la charge, le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers. « Ce n'est qu'un moment précis dans un effort d'ensemble qui s'étend sur de longues années. Et six mois, c'est si court ! »

Reste que, contrastant avec cette vision futuriste de l'Europe, la Communauté n'est pas un monde idéal. Les budgets, les dépenses, les aides agricoles, les aides budgétaires, les aides agricoles. Comment réduire les dépenses de l'Europe sans...

vis-à-vis des Etats-Unis, comme lors de la conférence des sept pays les plus industrialisés en mai dernier à Bonn, ou encore s'agissant de l'IDS. « Peut-être gagnerait-on, dans de telles rencontres, estime M. Lubbers, à doter les Douze d'un représentant unique. Alors qu'actuellement le président de la Commission de Bruxelles ne fait que s'ajuster...

en président français et aux premiers ministres anglais, allemand et italien. « Il n'est évidemment pas mal que vous changiez cela en six mois. » A propos des sommets, pourquoi la présidence néerlandaise s'apprête-t-elle à renoncer à celui que les Douze auraient normalement dû tenir en mars à Bruxelles pour rester fidèle à la tradition ? « Parce que l'expérience montre que le conseil...

européen de mars tend presque exclusivement à renvoyer les décisions de fond à celui de juin. Deux sommets par an sans doute suffisants, mais pas trop pour faire avancer réellement la recherche de solutions aux différents problèmes posés. » Rendez-vous donc en juin à La Haye. BERNARD BRIGOULEUX.

En route vers l'ère post-industrielle

Les Pays-Bas sont prêts à jouer un rôle de premier plan dans les grands projets technologiques de l'avenir. Entièrement tournés vers les technologies les plus sophistiquées dans les domaines de la communication, des applications électroniques, de l'aéronautique, de l'optique, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux, ils sont un des piliers des grands projets qui moderniseront l'Europe.

national du monde. Les succès contemporains des Compagnies des lignes aériennes occidentales sont en quelque sorte les grandes multinationales. Unilever, Philips, AKZO, Shell, DSM, VDF, Hoogovens et également Fokker, dont les réseaux commerciaux couvrent le monde entier. Mais il y a également une bonne douzaine d'autres sociétés de négoce international spécialisées sur les marchés des cinq continents. Ces sociétés, opérant souvent d'une façon discrète, commercialisent entre autres un bon nombre de produits français, allant des appareils ménagers aux automobiles.

connaissance des langues et des usages étrangers et une réputation de fiabilité et de solidité facilitent la réussite économique et permettent de suivre de très près l'évolution du marché et de la demande. Cette orientation est-elle assez européenne, se demande-t-on en France ? Les Pays-Bas ne sont-ils pas trop atlantistes ou mondialistes pour épouser véritablement la cause européenne et pour donner préférence à la coopération avec des partenaires européens ?

Pillo-Pak. Dépensez moins, protégez plus... avec l'ovulé simple face Pillo 77. 48% moins cher. Buhrman Emballage. Tel: (1) 47.32.32.34

LES ÉCHANGES FRANCO-HOLLANDAIS COMMENCENT PLACE VENDÔME AVEC LA NMB BANK. NMB BANQUE (FRANCE) Banque commerciale spécialisée dans les opérations Franco-Hollandaises. 8, Place Vendôme, 75001 Paris 42.61.55.25. NMB BANK LE SENS DE LA BANQUE.

Heineken, la bière qui fait aimer la bière. Image of a Heineken beer bottle with a label.

Fe à d

L'action que je mène depuis du gouvernement, est largement les Français. Les principes qui l'ont guidée, bon sens, de la justice, du monde bouge, les femmes pas retomber cet élan porté par nous... réalisons les rêves que. Femmes de gauche, Femmes simplement... Nous combattons et nos libertés, qui sont aussi mon travail le vôtre, commencent leurs fruits... Ce rêve, que nous femmes du monde entier, au m réalise, voilà qu'il est menacé. Alors, en mars à l'aube d'un on continue ? Ensemble ?

JUSTICE

UNE MISE EN CAUSE INHABITUELLE DANS LA MAGISTRATURE

Le procureur général de Lyon critique la définition des crimes contre l'humanité adoptée par la Cour de cassation dans l'affaire Barbie

L'arrêt par lequel la Cour de cassation a, le 20 décembre 1985, une nouvelle définition du crime de l'humanité qui pourrait permettre de revenir contre Klaus Barbie non seulement la séquestration et la complicité d'un crime de juifs mais aussi aujourd'hui un double écho.

Alors que la Cour de cassation a, le 19 février, à examiner les conséquences de son arrêt, la Cour de cassation, la chambre d'accusation de Lyon, présidée par M. Hubert Ogier, se trouvait saisie, la veille, de l'appel de la Cour de cassation de résistants M. Christian Truche, juge d'instruction à Lyon, avait fait irriver les juges de la Cour de cassation, à l'occasion, M. Pierre Truche, procureur général près la Cour d'appel de Lyon, a présenté des conclusions dont on peut dire qu'elles constituent un acte de critique du arrêt de décembre devant la Cour de cassation et de l'arrêt qui en est résulté.

Ni frères ni témoins

Pour M. Truche, le crime contre l'humanité, le seul qui soit imprescriptible, ne peut être commis que par des séquestrations et des persécutions contre des populations civiles, en application du premier paragraphe de l'article 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg. Il s'agit de la Cour de cassation a fait une interprétation « extensive » de l'évidence prohibée » et déclarant crimes imprescriptibles l'humanité « les crimes inhumains » et des persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité religieuse, ethnique ou nationale, des adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition.

La prise de position de M. Truche sur la manière dont la Cour de cassation a fait l'application de l'article 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg, en déclarant crimes imprescriptibles l'humanité « les crimes inhumains » et des persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité religieuse, ethnique ou nationale, des adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition.

Pour le haut magistrat de Lyon, seules les populations civiles peuvent être victimes de crimes contre l'humanité, à l'exception, par conséquent, des résistants qui sont considérés comme des combattants.

plutôt que pour obtenir, comme cela résulte du dossier, des renseignements sur un réseau engagé à l'égard des résistants militaires allemands. Il s'agit d'une recherche d'intention lazaréenne et qui, en tout cas, ne saurait être l'objet d'une réponse globale.

De cette position, l'avocat général de la Cour de cassation, M. Henri Dousterville, avait dit, le 19 février, que :

« L'arrêt de la Cour de cassation du 20 décembre 1985 a été rendu dans un contexte de répression des crimes contre l'humanité... »

« Or, a-t-il répété, il n'est pas possible de nier la qualité de combattants volontaires des résistants, quel que soit le rôle qui leur était assigné. Cela ne veut évidemment pas signifier que les résistants nazis ou des résistants à l'Etat n'ont pas pu être considérés comme des combattants légitimes... »

Le lot du combattant

M. Truche a voulu répondre aussi au grief qui lui fut fait d'avoir distingué, dans le convoi du 11 août 1944, les juifs des résistants. « Ils pourraient répondre, a-t-il dit, que les Allemands faisaient déjà la différence en transportant les uns dans des convois distincts qui, dès l'Alsace, prenaient trois destinations : les hommes résistants au Struthof ; les femmes résistantes à Ravensbrück ; les hommes, les femmes et les enfants juifs à Auschwitz. Cette réponse n'est pas suffisante. Ce qu'il faut voir c'est que les résistants ont été considérés comme des combattants et non pas comme des victimes de l'humanité... »

L'AUTRE POLITIQUE DE M. BADINTER

A l'ombre des ordinateurs

La justice s'informatise à grands pas. « Administration-papier » qui souffrait de la surcharge des dossiers, en augmentation constante. Commentant, mardi 19 février, les travaux préparés par M. René Badinter, ministre de la Justice, à l'occasion de la journée consacrée à l'informatique judiciaire, en présence du roi Saïd Léah, un grand magistrat — on ne sait pas travailler sans son aide. Le programme est ambitieux : de la justice pour le citoyen à la justice à l'ordinateur. Il y a un peu de géométrie, beaucoup de technique.

Aide à la décision

En 1984, prédit M. Badinter, l'informatisation de l'appareil judiciaire sera terminée. « Elle portera, sur ce point, la justice française au premier rang des justes européennes. » C'est là peut-être que des difficultés surgiront. Autant l'informatisation du tribunal judiciaire, en matière de procédure, est bien connue, en matière de décisions judiciaires, l'absence d'ordre, l'impression des jugements, etc.). Autant les magistrats doivent jouer le jeu au moment où ils prennent leurs décisions. Rien ne sert de recourir à l'ordinateur si les juges ne changent pas eux-mêmes, dans leur manière de travailler.

M. Badinter a souligné aussi qu'entre 1981 et 1983 les crédits alloués à la chancellerie à la bureautique ont été l'informatique ont augmenté de 153 %. La productivité des juges et des magistrats, en 1983, est passée de 89 % en 1982, à 92 % en 1983. Cela ne veut pas dire que les magistrats ne travaillent pas trop longtemps, pendant lesquels les juges ne peuvent pas patienter sans que leur responsabilité ne soit mise en cause. « Dans les cours d'appel, lit-on dans un rapport publié par la chancellerie, la durée moyenne des audiences s'est établie désormais à 19,2 mois au début de 1984 et 20,2 mois en 1983. » Dans les tribunaux de grande instance, elle est de 11,8 mois en 1985 contre 12,3 mois en 1984 et 12,7 mois en 1983.

JUGEMENT NUANCÉ DANS L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES DE LA CONFECTION

Condamnations nuancées, le 17 février, dans l'affaire des fausses factures de la confection asiatique, jugée par la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris : cinquante-neuf inculpés dont quinze de banque, les organismes bancaires cités comme civilement responsables, ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement et à 500 000 F d'amende. Plus vingt-sept autres prévenus — « émetteurs » et « bénéficiaires » de fausses factures, ont été condamnés à quatre ans d'emprisonnement et à 400 000 F d'amende. Enfin, vingt et une personnes ont été relaxées. Parmi ces dernières, treize sont des salariés français de banque. Le tribunal a, en effet, pas retenu à leur encontre la charge de responsabilité bancaire vis-à-vis de la TVA, l'élément principal du délit qui leur semblait pas avoir été établi. Seuls deux employés de la Soficam, convaincus d'avoir touché des sommes de vin, ont été reconnus coupables et condamnés à six mois d'emprisonnement et à 100 000 F d'amende.

FAITS DIVERS

DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Un berger et une jeune fille sont assassinés par le GAL

Troisième attentat — attribué au GAL — en moins de dix jours au Pays basque : mardi 17 février à Bédarray (Pyrénées-Atlantiques), vers 21 heures, deux inconnus ont mitraillé la voiture d'un berger, M. Christian Machicotte, soixante ans, qui est mort quelques minutes après. Sa passagère, M^{lle} Catherine Brion, seize ans, originaire de la région parisienne et en vacances avec ses parents dans un village voisin, est décédée dans l'ambulance qui la conduisait vers l'hôpital de Bayonne.

De notre correspondant

Bayonne. — « Sur le bord du chemin il y avait deux hommes qui ont été tirés dessus par des mitraillettes », a déclaré M. Machicotte à un témoin venu de mourir. Comme tous les soirs, il allait dans le bois manger ses brebis, dans sa bergerie, une petite ferme située sur un contrefort de la chaîne de l'Ipala, à quelques kilomètres de Bédarray. Des circulaire internes ont été transmises aux réseaux d'agence. — D. R.

FRAUDEURS OU PERSÉCUTÉS ?

Deux adeptes du « révérend Moon » poursuivis pour fraude fiscale

Il n'est pas facile de parler de comptes bancaires, de bénéfices, de déclarations de comptabilité à l'Etat, de chacun de ces éléments financiers, opposent leur déclaration de « missionnaires » persécutés lorsqu'ils proclament leur foi en Dieu, leur amour universel pour les hommes et leur indifférence aux biens matériels.

Il n'empêche que M. Henri Blanchard, fondateur, en 1976, de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (AUCM), branche française des adeptes du révérend Moon, et son frère, M. Raymond, ont bien prévenu devant le tribunal de grande instance de Paris d'une fraude fiscale, commise de 1977 à 1981 pour laquelle l'administration des impôts leur réclame 35 564 342 F.

Toute la question est de savoir si, à la fin de 1976, l'AUCM n'a pas, en réalité, exercé une bonne activité commerciale en s'abstenant de toute déclaration d'impôts sur les sociétés, de toute déclaration d'impôts sur le revenu.

SPORTS

HUIT GRANDES ENTREPRISES PARRAINENT LE RCF

Huit grandes entreprises — Acier, Thomson, Elf-Aquitaine, Lyonnais, Citroën, Hachette, Poly-services, Poulain — se sont engagées pour apporter un soutien financier et humain à moyen terme au Racing Club de France. Le plus tiré des sports français devrait ainsi disposer sur quatre ans de 10 millions de francs pour venir en aide aux athlètes, mais aussi renforcer ses équipes médicales, son corps d'entraîneurs, c'est-à-dire les meilleures équipes aux championnats pour réussir.

Baptisée « Racing olympique », cette opération s'inscrit, dans la lignée des « syndicats » américains constitués pour les grands défis sportifs comme la Coupe de l'America. Les entreprises parrainées n'ont pas pour objectifs des retombées publicitaires immédiates. Leurs marques n'apparaîtront pas sur les maillots ou les équipements du RCF. Le cabinet Arthur Andersen, qui a étudié les modalités de ce projet, avait déjà créé une structure analogue quinze entreprises pour le soutien à la candidature d'Albertville à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1992.

AMMAN

Amman, la capitale de la Jordanie, est une ville moderne et dynamique. Elle est située dans une région montagneuse et offre une vue imprenable sur la mer Morte. La ville est connue pour ses sites historiques et ses monuments. Elle est également une importante ville commerciale et industrielle.

DAMAS

Damas, la capitale de la Syrie, est une ville ancienne et riche en histoire. Elle est connue pour ses monuments historiques et ses sites religieux. Elle est également une importante ville commerciale et industrielle.

DOUBAI

Dubai, une ville moderne et dynamique, est située dans le désert. Elle est connue pour ses monuments modernes et ses sites touristiques. Elle est également une importante ville commerciale et industrielle.

DORÉ PROCHE AMEL

Doré Procche Amel, une ville moderne et dynamique, est située dans le désert. Elle est connue pour ses monuments modernes et ses sites touristiques. Elle est également une importante ville commerciale et industrielle.

Philippe Etcheverry

POLITIQUE DE M. BADINTER

A l'ombre des ordinateurs

Informations administratives sera réservée sous jugement...
 Les perspectives pour 1986 sont encore plus prometteuses...
 A la fin de cette année, les directeurs de gestion ont saisi les juges...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...
 Les perspectives pour 1986 sont encore plus prometteuses...
 A la fin de cette année, les directeurs de gestion ont saisi les juges...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...
 Les perspectives pour 1986 sont encore plus prometteuses...
 A la fin de cette année, les directeurs de gestion ont saisi les juges...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...

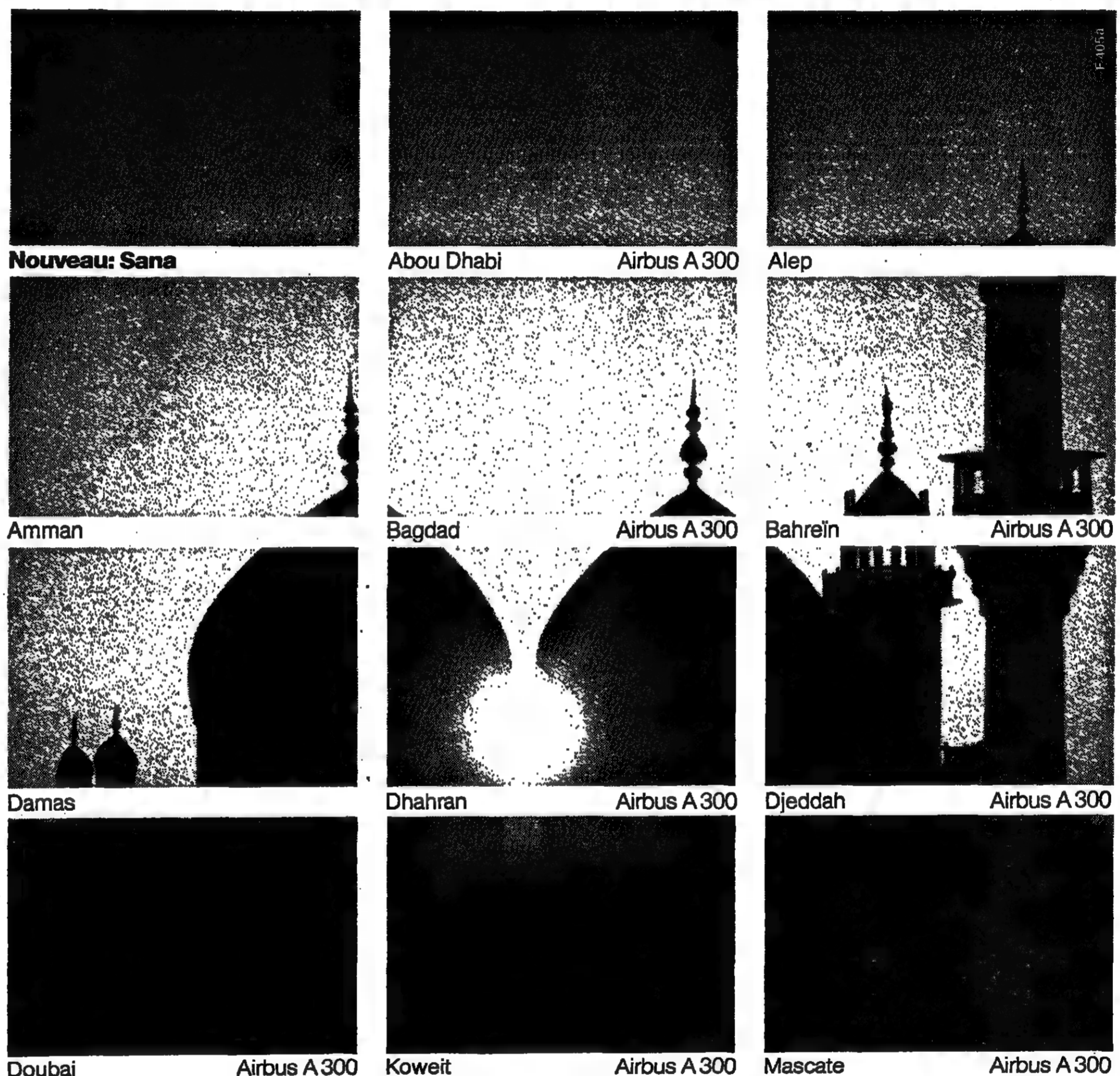
Aide à la décision

En 1985, écrit M. Badinter, l'informatisation de l'appareil judiciaire sera terminée...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...
 Les perspectives pour 1986 sont encore plus prometteuses...
 A la fin de cette année, les directeurs de gestion ont saisi les juges...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...

Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...
 Les perspectives pour 1986 sont encore plus prometteuses...
 A la fin de cette année, les directeurs de gestion ont saisi les juges...
 Les magistrats ont pu bénéficier de ce matériel...

BERTRAND LE GENDRE.

Dorénavant, vos relations avec le Proche-Orient se trouvent nettement améliorées.



Déjà incomparable, l'éventail des correspondances Lufthansa avec le Proche-Orient a été porté à 31 vols par semaine. A partir du 30 mars, avec la nouvelle desserte de Sana, vous aurez désormais le choix entre 33 départs hebdomadaires. En jouant à fond la carte du confort. Confort, dont vous jouirez sur la majorité des vols vers le Proche-Orient au même titre que pour les destinations lointaines: en Airbus A 300 version long-courrier avec ses sièges Senator Sleeper en première classe pour vous y allonger, et la nouvelle Business Class confortable comme tout. C'est la nouvelle approche Lufthansa au Proche-Orient.



LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mort et une jeune fille assassinés par le GAL

attribué au GAL - en moins de dix jours...
 M. Machicotte, originaire de...
 en vacances avec ses parents dans un village de...
 l'ambulance qui la conduisait vers l'hôpital...

Un témoin

chée de plein fouet. Avant que le chauffeur n'ait eu le temps de prendre ce qui se passe, plusieurs taxis traversent la mille mètres et l'atteignent dans le dos. On relève quatorze impacts sur la carrosserie...
 M. Machicotte s'effondre sur son siège. La voiture quitte le route et tombe dans le ravin.

Des voisins alertés par le bruit accourent sur les lieux alors qu'une Ford blanche, immatriculée en Espagne, démarre...
 ECLAT rapidement mis en place dans la région ne permet pas d'intercepter le véhicule. La seule piste du GAL est simple: rassembler les réfugiés sur ce côté des Pyrénées ou provoquer leur départ de la population.

Le « tableau de chasse » du Groupe antiterroriste de libération compte, depuis le mois de décembre 1983, vingt-deux morts dont deux des citoyens français tués par erreur et autant de blessés...

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Le Monde EDUCATION

L'école et le bazar

Les Français sont de bons concepteurs, mais de médiocres vendeurs. Ce sont les ingénieurs, des administrateurs, pas des marchands. Ce trait de notre culture nationale est particulièrement fâcheux au moment où nous sommes engagés dans une compétition économique de plus en plus rude et où les industriels affirment que les vrais patrons des entreprises ne sont bientôt plus les ingénieurs mais les clients... « Paru de la France, une nation de vendeurs » : tel est donc l'objectif que s'est fixé le ministre de l'Éducation nationale. Pour le mener à bien il a confié à deux hommes de l'art - un industriel, M. Antoine Riboud, et un spécialiste du marketing, M. Claude Fitoussi, - le soin de lui donner des idées (1).

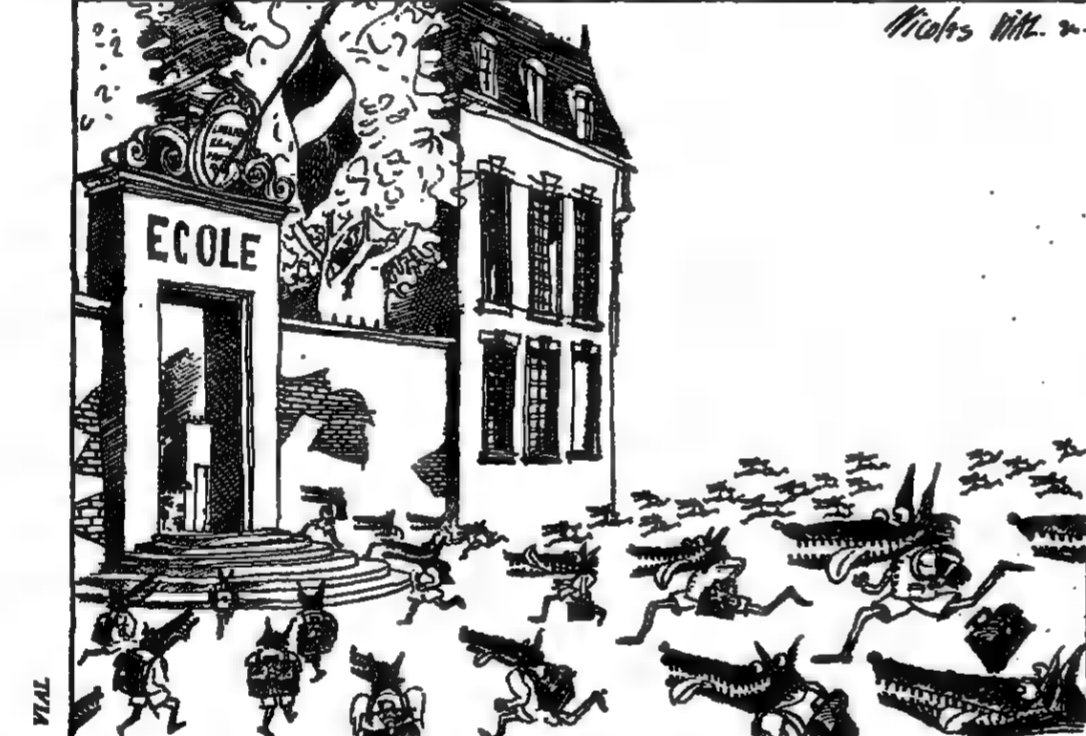
Et voilà, maintenant, il n'en manque pas... Plus peut-être qu'il en souhaitait. Car emportés par leur enthousiasme et leurs convictions, nos deux rapporteurs, après avoir consulté près de trois cents personnes, ont produit un document de cent quarante pages foisonnant, tourbillonnant et carrément explosif dans le contexte pédagogique actuel. Ils commencent par rappeler l'ampleur des besoins : soixante-dix mille emplois au moins de vendeurs sont disponibles chaque année (et plusieurs milliers pour le développement de l'exportation) et l'éducation nationale ne participe que très peu à leur formation. Mais pour eux la solution est moins technique - encore qu'ils font un grand nombre de propositions concrètes - que culturelle.

Si la France, soutiennent-ils, n'est pas un pays de commerçants, c'est que toute notre culture tend à dévaloriser le négoce. Les vendeurs se recrutent, plutôt à la suite d'échecs scolaires, de façon positive. C'est tout un état d'esprit qu'il faut changer. Il s'agit en fait de faire comprendre que « l'esprit de deux hommes d'une des dispositions essentielles de l'activité humaine : l'art de communiquer, d'écouter, de convaincre, de négocier, de séduire. Pris à cette atti-

Comment faire de la France une nation de vendeurs ?
En répondant à cette question, un industriel et un spécialiste du marketing proposent une véritable révolution pédagogique et culturelle.

litude, la vente, on le voit, quitte la sphère classique du marché, pour gagner celle, plus noble, du dialogue et des relations humaines.

Pour les auteurs du rapport, la solution est de transformer l'école en un monde de la communication et de la parole, un monde de l'échange où les élèves sont systématiquement entraînés à s'exprimer, à se présenter, à s'écouter et à convaincre. On l'ob-



elle-même craigne de s'écarter d'une logique commerciale, d'accepter le jeu de la concurrence, de s'afficher de « vendre ». En ce sens toutes les pédagogies actives ou les méthodes actives, l'éveil, l'expression libre, leur paraissent aliénantes dans la mesure où elles mettent en communication.

On conçoit que les chevronnés de M. Chevènement se soient intéressés sur ce point à la lecture de ce document puisqu'il prône ce qu'ils ont en soi vigoureusement tenu depuis son arrivée au ministère. Mais n'a-t-il pas un peu oublié les porteurs qu'il n'était pas prêt à le suivre sur ce terrain. « Je ne veux pas faire de l'école un bazar... » s'il en était ainsi. « Je ne puis ni que l'école puisse à elle seule modifier les mentalités, ni qu'il soit souhaitable d'y généraliser un enseignement de la négociation commerciale qui ferait de « savoir être » la finalité même de l'école. » L'école n'a pas pour but la négociation commerciale. Elle ne doit pas refléter le mode de fonctionnement d'une société où l'apparence l'emporte largement sur le contenu, où le plaisir sur la rigueur et l'image sur la réalité.

Le débat étant ainsi tranché, il restait au ministre à se mettre sur le catalogue des mesures pratiques proposées dans le rapport. Et il n'avait que l'embaras du choix tant elles étaient nombreuses et variées. Citons en vrac - parmi celles qui n'ont pas été retenues - la mise en place d'un dialogue de la négociation et de la communication pour les diplômés de grandes écoles et d'un institut national de la vente ; d'un enseignement de la communication pour les lycéens ; de « junior entreprises » dans les lycées et les collèges.

Mais le choix était suffisamment ample pour que M. Chevènement puisse puiser à bras armés. Il a notamment souhaité que

les formations données dans les sections et écoles commerciales :

- création d'une maîtrise de vente dans les universités en 1987, accessible notamment aux étudiants en langues ;

- création d'une option économique et gestion commerciale intégrant une composante de vente dans les concours de recrutement de l'enseignement technique, le CAPET économie et gestion.

Le Comité éducation-économie qui devait être constitué sous la présidence de M. Bloch sera chargé de suivre la mise en œuvre de ces mesures et de suggérer d'autres.

M. Chevènement n'a pas souhaité toutefois que le rapport Riboud-Fitoussi soit diffusé sous sa forme actuelle dans les établissements, comme le recomman-

daient ses auteurs. On a bien avoir l'esprit ouvert, il y a des limites... Demander des conseils sur la formation des vendeurs et se retrouver avec un projet de réforme complète de l'éducation, de la maternelle aux grandes écoles, c'est un peu dur. « Dans le fond, a-t-il dit en riant à M. Riboud, ce que vous voudriez c'est être ministre de l'Éducation nationale... »

Maître apparemment M. Riboud ne paraissait pas disposer à pousser jusqu'à ses offres de service...

FREDERIC GAUSSEN.

(1) M. Chevènement avait confié un rapport à M. Lescaur, sur le thème des produits essentiels, lorsqu'il était ministre de l'Industrie. Rapport qui avait notamment abordé la création de l'école nationale d'exportation.

LIVRE

Syntagme, anaphore et javanais.

Les Français maîtrisent les dictionnaires, mais rechignent aux synonymes. Quant à générer ou à pointer quand leurs interlocuteurs les interrogent sur les mots, ils sont... « Je ne puis ni que l'école puisse à elle seule modifier les mentalités, ni qu'il soit souhaitable d'y généraliser un enseignement de la négociation commerciale qui ferait de « savoir être » la finalité même de l'école. »

Le débat étant ainsi tranché, il restait au ministre à se mettre sur le catalogue des mesures pratiques proposées dans le rapport. Et il n'avait que l'embaras du choix tant elles étaient nombreuses et variées.

Maître apparemment M. Riboud ne paraissait pas disposer à pousser jusqu'à ses offres de service...

DÉBAT

Les ZEP et l'élitisme républicain

M. Jean-Pierre Chevènement conteste qu'il ait à être « réconcilié » avec les zones d'éducation prioritaire.

J'ai le plus étonnement l'article de votre collaborateur Philippe Bernard intitulé « L'élan brisé des zones prioritaires » dans le Monde du 15 février.

Je me garderai bien entendu de contester ses commentaires, libres par définition. Mais le manière dont l'article présente les choses implique qu'il faudrait réconcilier le ministre de l'Éducation nationale avec les zones prioritaires. Je ne peux évidemment laisser passer cette interprétation, d'ailleurs contredite par l'une de mes premières interventions (28 septembre 1984) à laquelle chacun peut se référer (voir le livre Apprendre pour entreprendre, pages 78 à 82).

Je ne vois pas comment il pourrait y avoir contradiction, ainsi que semble le penser votre collaborateur, entre l'élitisme républicain et la politique menée dans les zones prioritaires pour la formation des élites, ainsi que la diversification des filières de réussite, y concourent. Mais aussi les zones prioritaires!

Emulation

L'école, pour rester dans sa finalité - la transmission des connaissances et la formation du jugement - doit distinguer le bon et le mauvais travail, et ne pas craindre par conséquent l'émulation entre les élèves.

Une école démocratique ne signifie pas qu'on ne distingue plus le vrai du faux, l'excellent du médiocre, le bon du laid. Car il n'y a de démocratie, en définitive, qu'éclairée. Ce n'est pas rendre service à l'école que d'en faire un moyen de nivellement. Et ce n'est pas non plus rendre service à la démocratie, qui a besoin d'hommes libres. Une école forte et rigoureuse est d'autant plus démocratique. Car les enfants nés du peuple n'ont que l'école pour...

Je suis convaincu que M. de Belfort, une ville où l'école est devenue un lieu de vie, un lieu de culture, un lieu de connaissance, un lieu de compétence, un lieu de réussite. L'école qui se trouve en situation de réussite ne se trouve pas en situation de désespoir.

C'est précisément la raison pour laquelle l'action nécessaire dans les zones prioritaires ne saurait être abandonnée aux seuls dévouements individuels des équipes de volontaires que je tiens à remercier ici : c'est toute l'école publique qui a la charge de cette lutte pour la réussite qui, au-delà des ZP, concerne aussi l'ensemble des enfants en difficulté.

Ce n'est pas la charité, vertu privée, mais le souci de la justice qui fonde la démarche de l'école publique. Il conviendrait de donner aux équipes des zones prioritaires les moyens, les instruments, les programmes, les méthodes, les techniques, les outils, les ressources, les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être, les savoirs de vivre.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

[L'émulation] que nous avons « cru décaler » est perceptible non seulement chez de nombreux enseignants que nous avons interrogés, mais encore dans la note d'évaluation établie par l'inspection générale où l'on peut lire que deux enseignants se font leur : dans certains cas on observe une « décentration » et une « correction de projet » ; dans d'autres, écrit l'inspection générale « on se laisse, on se décourage, on se divise, c'est l'essoufflement, l'appauvrissement de l'action, la démolition des acteurs... »]



À l'IR de Vienne. Brune. Fascisme. Ni l'immensité de Berlin, ni Prague, ni la petite mère qui a des gâteaux à Kafka, ni le feu écarlate de Florence, ni Rome qui emporte tout, ni la Rome qui emporte tout, ni la Rome qui emporte tout... « Je ne me suis jamais senti à l'aise dans cette ville. Je crois aujourd'hui que j'ai toujours gardé le souvenir de ces marches forcées, de ces marches forcées, de ces marches forcées... »

Freud arrive à Vienne à l'âge de quatre ans, après l'immense combat solitaire, lors de la « majorité compacte », dans cette ville, avec cette ville enveloppante comme un pont fantastique. Face à l'antisémitisme, Freud a subi l'agression, face aux antisémites, politiques, sociaux, politiques qu'il exprime et dissimule, l'arme sera le savoir, mais un savoir à fabriquer, à la mesure de son objet, dont Freud pressentait qu'il lui faudrait pour le bâtir recourir aux avancées les plus audacieuses de la culture. Sophocle, Shakespeare, Goethe et d'abord la Bible. « Le fait est que je m'plongeais très tôt, à peine entré à l'apprentissage de la lecture, dans l'étude de l'histoire biblique. Je déterminais de manière durable, comme je m'en suis aperçu par la suite, l'orientation de mes intérêts » (Sigmund Freud, 1983, p. 15).

Capitale renâclant devant son déclin, dont la Marche de Radetzky, de Joseph Roth est le plus beau récit, à l'ombre d'une Prusse de plus en plus sûre d'elle-même et d'une germanité arrogante, Vienne ne cessa de jouer la comédie et de rien n'était ; elle ferme les yeux sur le mort qui la rongé ; elle refuse les clivages qui

AGENDA

« Tous bacheliers ? Oui, Mais à quel prix ? » France-Culture et Le Monde organisent une émission publique sur ce thème, mercredi 26 février à 19 h 30, au studio 116 de la Maison de la Radio, 116, avenue du président-Kennedy, Paris-16^e. Avec la participation de M^{me} Yvette Ariat, proviseur de lycée professionnel (LEP); M^{me} Claude Durand-Prinborgne, directeur général des enseignements scolaires; Philippe Essig, président de la SNCF; M^{me} Marie-Christine Gagneux, architecte; Mireille Poncet, rédactrice en chef du journal Phosphore; M. Antoine Prost, historien. Entrée libre. Ce débat, animé par Pascal Bouchard et Frédéric Gausson, sera diffusé le vendredi 7 mars à 20 h 30 sur France-Culture.

Montaigne recherche ses anciens. - Désirent associer le plus grand nombre d'anciens élèves aux fêtes prévues en mai prochain pour le centenaire du lycée Montaigne à Paris, un Comité du centenaire a été créé. Les archives du lycée ayant disparu pendant la guerre, il faut savoir qu'il en est la possession de documents anciens (photos, films, palmarsis, objets, etc.), et d'idées pour l'organisation de ces fêtes. Les anciens sont priés d'envoyer une carte avec leur nom, prénom, situation, adresse, année (s) de scolarité, accompagnée de deux enveloppes à l'adresse du Comité du centenaire du lycée Montaigne, 17, rue Auguste-Comte, 75006 Paris.

Pour tout renseignement supplémentaire : M. Gérard Corne, proviseur, tél. 43-29-79-20.

15 à 18 ans
Une année scolaire
aux U.S.A.
avec Eurolangues
documentation sur demande
35, bd des Capucines 75002
Paris Téléphone (01) 42.61.53.35

COURS
D'ALLEMAND
tous niveaux
inscriptions permanentes
Centre Culturel Allemand
Goethe-Institut
17, avenue d'Éna, 75116 Paris
TEL. (01) 47.20.00.96

SEPT CENT SOIXANTE-HUIT pages, une cinquantaine d'auteurs, poètes, écrivains, sociologues, philosophes, psychanalystes, historiens, historiens de l'art et de l'architecture, musicologues... Des noms : E. M. Cioran, Bruno Bettelheim, Ernst Gombrich entre autres. Un sommaire impressionnant, une somme de textes, plus de cent pages de textes, plus de cent pages de textes... C'est le plus gros volume édité par le Centre Georges-Pompidou à l'occasion d'une exposition. Le plus lourd de tous, de 3,3 kilos. Il est donc hors de question de se balader avec dans les sables.

Il est infiniment sérieux, il est austère, il est impressionnant. Il faut sûrement acheter pour ne pas regretter, ce n'est pas donné, mais c'est pas très cher non plus, si on prend comme point de comparaison la plupart des livres d'art, de beaux livres à souvent si chers, si chers.

Cela dit, va-t-on y trouver, le soir, à la chandelle, réponse aux multiples questions qu'on peut se

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Vienne (suite)

SIGMUND FREUD, LE GÉNIE DU LIEU

Dans l'enfermement viennois, la marche obstinée d'un chercheur qui franchit frontières et tabous, heurte les mœurs, la morale, la science, pour mettre à jour ce qui peut, sinon guérir, au moins soulager, la maladie nerveuse.



Le restaurant Bellevue, à Vienne, où Freud est la révélation de l'importance de la ville, le 14 juillet 1895, lors d'une excursion.

dépê de la conscience. Geste viennois que ce jeu de proximité et de distance. Freud fut un virtuose de la distance.

Cette marche à rebrousse-poil franchissait frontières et tabous, jusqu'au continent allemand. Elle heurtait les mœurs, la conscience morale, la science, y compris l'« idiosyncrasie des philologistes ». « A Vienne, on m'évitait, à l'étranger, on ne s'intéressait pas à moi. » Incertain, mais jaloux, de son succès, aux États-Unis, Freud y présentait malgré tout « une éducation » de sa trouvaillie, comme si à Vienne seulement on ne sans une stricte vigilance, d'ailleurs, un côté Jung, la psychanalyse avait

un vrai terrain d'exercice d'écoute.

Il est toujours étonnant de constater la richesse freudienne et l'aventure culturelle de sa ville. De part et d'autre, il y a bien la nostalgie et le d'ailleurs d'une structure du moi, d'un narcissisme à l'échelle de l'échec de ses pulsions. Hermann Bodo a superbement décrit l'existence d'un homme comme au-delà de soi, contre la double vie, la séduction de l'impulsion et de la discipline. Contre tout le charme pervers de la dislocation, ce qui se cache retenait seul la preuve de

passé. La musique de Strauss dit bien cette équilibre de ce que l'on se refuse à imaginer fané, d'où la musique une étourderie qu'un divertissement de type pascalien. On joue la distance. Contre la décadence, il fallait des formes.

Le langage freudien aménagé des formes. Ne serait-ce pas le dernier mot que l'on veut de formes, de formes épurées, de formes « sans départ », comme tentent d'en forger les phonéticiens ? La musique de son effort est qu'il se soit efforcé de faire à un temps moderne. Mais vieille, voire archaïque tentation d'ailleurs n'est d'y répondre par la généralité du concept, ce qui d'ailleurs reconnaît en Allemagne avec Heidegger, de manière certes déguisée.

Tout l'intérêt de la « réponse » viennoise est de ligaturer la généralité du concept au langage de la génalogie. Archétypes et concepts deviennent inutilisés, si l'on oublie le tamis du corps. On le voit chez Schützler, dans les Désarrois de l'élève Theodor de Musil, chez Weininger, dans la cohorte freudienne ; jamais le pur déploiement du concept ni l'hypothétique reconnaissance des consciences n'avaient été entravés par l'inquiétante étrangeté des sexes, comme une loi, impitoyable et

littéraire viennois, pesant, corps désarticulé ; mais de corps d'esprit. C'est pourtant dans un corps à corps invraisemblable de durée et d'attention avec cette ville que Freud fit exposer l'une des dynamiques les moins suspectes de notre modernité. L'emphase des monuments de l'héritage, était-ce autre chose qu'un refus de matérialité ? A briser le verrou, repartir-on à l'histoire ? Le pessimisme de Freud ne fut guère démenti par l'histoire, mais l'entreprise, en cette ville-miroir, de ses disséminations douloureuses ouvrit aussi à de l'indéfini, à du non-sens.

Hofmannsthal ne fut-il pas le seul à présenter, dès 1922, à la parution de son texte sur Goethe, le génie narrateur de Walter Benjamin ? Serait-ce le mot de cette ville, en sa maladie, en son recourbement, mais au fond de l'Europe lacérée, de susciter par là les alchimies qui brusquent radicalement le sens commun et le sens des choses ? « Ce petit voluptueux (Mozart) a écrit Don Juan pour embêter les Allemands », aurait dit Debussy. Un autre petit Viennois, juif de Moravie, de plus loin encore, Freud, « un homme sévère, admirable et triste », sur les blessures de sa ville, n'aurait-il pas inventé quelque chose pour embêter le monde ?

GUY PETITDEMANGE.

L'exposition « Vienne 1880-1938 - Naissance d'un siècle - multiplie les disciplines - Le Monde des arts et des spectacles - du 13 février lui était consacré. Mais peut-on en finir avec cette ville où naquit la psychanalyse, l'architecture moderne, la musique atonale ?



LAIR de Vienne. Brume. Panache de Berlin, de Prague, de cette petite ville qui a des griffes - (Kafka), ni le dur éclat de Florence, ni Rome qui empourte ironiquement son histoire. Une opacité plutôt l'apparence chatoyante et légère n'est pas l'oppression. Une touffeur qui immobilise, l'inverse des forêts où l'on respire : « Je ne me suis jamais senti à l'aise dans cette ville. Je crois aujourd'hui que j'ai toujours gardé la mémoire de ces magnifiques forêts natives, si l'un de mes souvenirs m'y rappelle que j'avais commis d'y avoir échappé à ma mère, alors que je savais à peine marcher (Freud, 1899).

Freud arrive à Vienne à l'âge de quatre ans, après l'effondrement de l'affaire de son père. Très tôt l'enfant le sentiment d'un combat solitaire, hors de la « majorité compacte », dans cette ville, avec cette ville enveloppante comme un fantôme. Face à l'antisémitisme sournois mais agressif, face aux tensions individuelles, sociales, politiques qu'il exprime et dissimule, l'arme sera le savoir, mais un savoir à fabriquer, à la mesure de son objet, dont Freud pressent qu'il lui faudra pour le bâtir recourir aux plus hautes valeurs de la culture, Sophocle, Shakespeare, Goethe et d'abord la Bible : « La fait que je me plongais très tôt, à peine terminée l'apprentissage de la lecture, dans l'étude de l'histoire biblique, à l'échelle de la manière durable, comme je m'en suis occupé par la suite, l'importance de mon intérêt. » (Sigmund Freud présenté par lui-même, M. Galtier, 1983, p. 15).

Capitale médiévale devant son déclin, dont la Marche de Radetzky, de Joseph Roth est le plus beau récit, l'ombre d'une Prusse de plus en plus sûre d'elle-même et d'une germanité arrogante, Vienne ne cesse de jouer la vie comme si de rien n'était ; elle ferme les yeux sur la mort qui la ronge ; elle refuse les déviances qui

la traversent et les « masses » qui s'opposent en une mêlée confuse ; josphisme paternaliste et populisme larvé et bruyant. Filles et ouvriers, jeunes mariées et mères, un code sexuel sévère et filles des faubourgs qui, vagabondes, inquiètent, apaisent, ne dévient pas, mais de grand renom, en médecine surtout, mais rivés à une sorte de matérialisme du corps, artistes éperdus d'identité. Mais ces troubles ne sont pas de surface. Il s'agit d'un conflit entre la vie et la mort. Les suicides se multiplient. Freud lui-même va s'imaginer gravement malade du cœur en 1907. Vienne ne se remettra pas de ce conflit. En 1938, elle dira un oui de déviance à l'Anschluss. Freud la quittera comme il fallait quitter Gomorrah en flammes.

Mais il y était resté depuis 1860. De partout il y revint. Et c'est en elle, sous un regard porté de loin, celui de Flies à Berlin, qu'il fit sur lui le long travail non épuisé de son analyse, comme si le lieu importait. Attachement à un lieu qui était attachement à des corps et à une trajectoire impressionnante et le temps du jour et le temps tout court semblent compter beaucoup : de l'anatomie cérébrale aux maladies nerveuses, de l'électrothérapie à l'hypnose puis à des stratégies risquées pour « mettre à la disposition des patients, un savoir dont ils ne disposaient pas à l'état de veille », l'intention est de mettre au jour et de structurer ce qui peut sinon guérir, au moins soulager, la maladie nerveuse.

La passion de l'origine, on de la genèse, devient obsession méthodologique. Pour le corps, c'est l'enfance, et parce qu'il y a un corps, il y a sexualité assumée. Mais, de l'enfance, il n'y a que récit. Les manières de parler, ce qui se dit, ce qui est dit. Faire sa place au langage, c'est l'entendre partout, à l'endroit où il s'avance subrepticement, déguisé, non reconnu par la raison moderne, dans le rêve. Par là même, un angle essentiel s'aperçoit, une dynamique, d'en

LE LIVRE DE L'EXPOSITION

Au Centre Georges-Pompidou pas de catalogue à proprement parler. C'est un gros livre qui en tient lieu. Ou bien un petit journal.

Après la visite de l'exposition ? On n'en jugerait pas après premier examen. Parmi ces questions, il en est une qui, particulièrement, au point qu'on est en droit de se demander s'il n'y a pas là le fruit d'une valeur-hésitation quant au côté de la couverture que Paris allait tirer de son formidable impressionnant, une somme de textes, plus de textes que d'images... C'est le plus gros volume édité par le Centre Georges-Pompidou à l'occasion d'une exposition. Le plus lourd aussi : 3,3 kilos. Il est donc hors de question de se balader avec dans les salles.

Il est infiniment sérieux, il est austère, il impressionne. Il faut sûrement l'acheter pour ne pas mourir idiot. 360 F. broché, 450 F. relié, ce n'est pas cher, mais ce n'est pas très cher non plus, si on prend comme point de comparaison la plupart des livres d'art, de ces « beaux livres » souvent si vides, si creux.

Cela dit, va-t-on y trouver, le soir, à la chandelle, réponse aux multiples questions qu'on peut se poser après la visite de l'exposition ? On n'en jugerait pas après premier examen. Parmi ces questions, il en est une qui, particulièrement, au point qu'on est en droit de se demander s'il n'y a pas là le fruit d'une valeur-hésitation quant au côté de la couverture que Paris allait tirer de son formidable impressionnant, une somme de textes, plus de textes que d'images... C'est le plus gros volume édité par le Centre Georges-Pompidou à l'occasion d'une exposition. Le plus lourd aussi : 3,3 kilos. Il est donc hors de question de se balader avec dans les salles.

CAHIERS DU CINÉMA

ÉCRIRE UN SCÉNARIO MICHEL CHION

Cet ouvrage se veut un guide d'un nouveau genre pour l'écriture d'un scénario de cinéma. Il cherche à rendre compte des techniques utilisées systématiquement ou intuitivement dans tout scénario, en montrant qu'elles ne sont pas arbitraires et répondent à certains principes.

224 pages 84 F

DÉBAT Les ZEP me républicain

Pierre Chevènement
Il faut à être « réconcilié »
s d'éducation prioritaire.

« L'élite républicaine s'oppose à l'élitisme tout court ou encore à l'élitisme bourgeois, c'est-à-dire à la reproduction pure et simple de cette installation. Pour y tendre, il faut une politique volontariste de la maternelle à l'université qui permette, selon l'expression de Paul Langevin, « la sélection des meilleurs par la promotion de tous ». Des mesures telles que le développement des bourses, des études anglo-saxonnes, des classes maternelles, des classes de réussite, y conduisent. Mais aussi les zones prioritaires.

Emulation

L'action éducative doit servir et non pas remplacer la mission propre de l'école qui est d'abord de transmettre des connaissances et de former le jugement. M. Savary ne peut pas autre chose quand il dit que « l'école ne peut pas être un lieu de sélection, qu'elle ne peut pas être un lieu de promotion sociale, qu'elle ne peut pas être un lieu de sélection sociale, qu'elle ne peut pas être un lieu de promotion sociale, qu'elle ne peut pas être un lieu de sélection sociale... »

« L'élitisme républicain s'oppose à l'élitisme tout court ou encore à l'élitisme bourgeois, c'est-à-dire à la reproduction pure et simple de cette installation. Pour y tendre, il faut une politique volontariste de la maternelle à l'université qui permette, selon l'expression de Paul Langevin, « la sélection des meilleurs par la promotion de tous ». Des mesures telles que le développement des bourses, des études anglo-saxonnes, des classes maternelles, des classes de réussite, y conduisent. Mais aussi les zones prioritaires.

COURS D'ALLEMAND
tous niveaux
Inscriptions permanentes
Centre Culturel Allemand
Goethe-Institut
17, avenue d'Iéna, 75116 Paris
TEL. (1) 47.20.00.96

Schönberg, Berg, Webern, le dodécaphonisme. Une musique au-delà des normes de la tonalité. Expressive, elle fit scandale au début du siècle chez les mélomanes viennois.



Schönberg fait travailler ses deux « Quatuors » par le Quatuor Kolisch, Berg assiste à la répétition (dessin de Dalché).

LORSQU'ON représente... en 1788, l'empereur Joseph II déclara : « Ce n'est pas de la musique pour nos Viennois... Deux ans auparavant, les Noces de Figaro n'avaient connu qu'un succès plus médiocre, et il fallut attendre la Fiancée enchantée, montée sur une scène de second rang, pour que Mozart recueillie, trois ans avant sa mort, les suffrages des Viennois... Si Beethoven fut un peu plus risqué, c'est seulement qu'il vécut davantage, car Schubert naquit et mourut à Vienne dans l'indifférence absolue de ses concitoyens. Le même phénomène se produisit pour la suite avec Brahms, Bruckner et Mahler dans la Vienne de François-Joseph, qui avait d'oreilles que pour les valse de Strauss.

Peut-on penser qu'il en aurait été autrement à Paris, à Londres ou à Berlin ? Rien n'est moins sûr, mais le conservatisme légendaire

L'AIR D'AUTRES PLANÈTES

part. La question de savoir si le texte a été guidé par le besoin d'explorer des sons ou si Schönberg a seulement attaché, comme il l'a toujours prétendu, à cette musique qu'imposait la signification du poème, est d'une importance relative lorsqu'on la compare à celle, beaucoup plus grande, de l'évolution du langage musical au début du vingtième siècle, qui s'est accomplie en quelque sorte dans une œuvre.

Pourquoi Schönberg éprouva-t-il un peu plus fortement que nombre de ses contemporains le besoin de rompre avec l'un des principes fondamentaux de toute expression musicale : l'attraction d'un ou de plusieurs sons servant de référence aux autres ? Lorsqu'on examine le dernier mouvement, on constate cependant toutes les précautions que Schönberg a prises pour maintenir des points d'attache, répétant avec une sorte d'obstination des formules ou des intervalles caractéristiques ; ainsi, malgré l'absence de tonalité, l'oreille est-elle beaucoup moins dérangée que par les modulations perpétuelles qui abusent à la même époque.

Indéniablement, Schönberg n'a rien voulu d'autre que clarifier une sensation devenue inextinguible, mais ce faisant il a démontré, aux autres comme à lui-même, qu'on ignorait jusque-là : il existe une musique au-delà des bornes de la tonalité. Dénuée de toute intention provocatrice, cette nouvelle musique était portuse d'une puissante énergie expressive, elle était destinée à communiquer une certaine forme de malaise, d'angoisse ou d'illumination, l'auditeur n'avait aucune idée auparavant. L'audition du quatuor, en décembre 1908, déclencha un scandale sans précédent, qui n'était pas tant lié à la nouveauté du final qu'à la présence d'une mélodie populaire (O du lieber Augustin) dans le scherzo.

Conscient d'avoir découvert un langage qui se exprimait intimement à ce qu'il fallait exprimer, Schönberg poursuivait dans cette voie, entraînant avec lui ses disciples et plus particulièrement Berg et Webern. Après dix ans d'exploration intuitive de l'univers qui s'était ouvert à lui, Schönberg sentit la nécessité de séparer les règles nouvelles, auxquelles il avait adhéré sans les connaître, de l'impulsion dramatique qui les lui avait dictées, afin que ce nouveau langage pût exprimer aussi bien la joie que la sérénité que la tristesse ou l'effroi. C'est ainsi qu'il a défini,

en 1923, une « méthode de composition sans tons » plus tard en France sous l'appellation de « système dodécaphonique ». Contrairement à ce qu'on a pu dire ou penser, les œuvres écrites suivant cette méthode sont souvent moins déconcertantes que celles qui les ont précédées.

Jusqu'en 1945, l'influence de Schönberg et de son école resta limitée, non que les œuvres de Viennois fussent ignorées des milieux musicaux, mais elles faisaient figure d'exception ; on y voyait l'expression d'une créativité étrange plus que le résultat d'une nécessité historique universelle impliquant une évolution irréversible, laquelle on l'a cru plus tard.

En effet, au lendemain de la dernière guerre, un certain nombre de jeunes compositeurs, éprouvant le besoin naturel de rompre avec les canons dominants, s'inspirèrent si bien à poursuivre sur la lancée des Viennois que l'exception devint la règle et qu'un véritable mouvement fut lancé sur la musique moderne. On alla même jusqu'à reprocher à Schönberg son manque d'orthodoxie, pour avoir entre-temps cherché à réhabiliter le dodécaphonisme et la tonalité. Coupable du même crime, Alban Berg et son admiré qu'avec circonspection ; seul Webern restait presque sans tâche : on lui reprochait ses fautes sans même l'autour...

Ainsi est né, dans les années 50, le post-webernisme, triomphe et

souvent dérision, il faut le dire, de ce qu'avait apporté l'école de Vienne. Pourtant, au dépit de la réaction négative suscitée par des interdits devenus caducs, les trois Viennois n'ont pas fini de nous étonner : leur œuvre est une énigme qu'on a pu pour une solution, et c'est mieux ainsi, selon l'expression de Schönberg, « si le but est naturellement de dépasser, c'est aussi le but de toute aspiration ». Schönberg considérait en effet que la plus haute mission de l'artiste n'est pas de se faire comprendre de tous de sa peine, mais de concevoir, à l'insu de ceux qui ne sentent

prêts à les affronter, des énigmes à l'image de celles que le Créateur propose à la méditation des hommes.

GÉRARD CONDÉ.

Le quatuor n° 11 de Schönberg sera donné le 28 février dans la grande salle du Centre Pompidou par le Quatuor Brandis, avec Sabine Lesdoy, soprano.

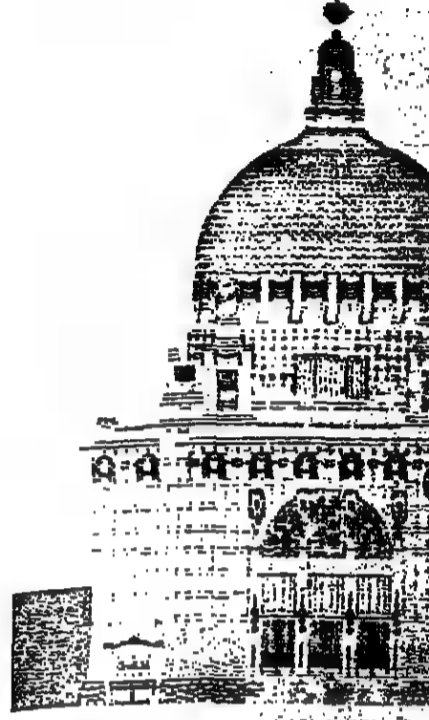
Parallèlement à l'exposition, IRCAM propose, jusqu'au 11 mai, un cycle de concerts intitulé « Plus », au cours duquel on pourra entendre l'intégrale de la musique de chambre de Schönberg et de nombreuses œuvres de ses contemporains.

Vienne

1880-1



Arnold Schönberg.



Otto Wagner : façade de l'Opéra.

LES beaux-arts au nombre de quatre : la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, la branche principale est la pâtisserie. La classification établie par Carême ou par je ne sais plus quel grand nom de la cuisine française, s'applique assez précisément à Vienne. Encore se demandent-ils parfois, dans la capitale autrichienne, si l'architecture n'est pas plutôt un sous-ensemble de la pâtisserie. Vienne, formidable pièce montée, dont on ne saurait tout à fait évaluer la hauteur, au regard d'un pays qui a perdu l'essentiel de ses forces et de ses territoires. L'anomalie de l'urbanisme est ici la conséquence d'un affaiblissement historique.

L'exposition prend Vienne en 1860 pour la laisser en 1938. Ces dates soignent sans doute bien au propos général des commissaires parisiens. Elles n'ont en revanche une grande signification pour la création patristique, demeure hémétique, ni pour l'architecture. L'architecture de cette période, dominée par la formidable œuvre d'Otto Wagner, par la personnalité d'Adolf Loos ou la longue fécondité de Josef Hoffmann, prend un sens, le catalogue le souligne amplement, par rapport à l'édification de la Ringstrasse, la ceinture de la ville. Or c'est en 1857, moins de dix ans avant la fin de la Confédération germanique et la perte de l'Autriche, que l'empereur décide la construction de cette voie monumentale.

En aval, la date de 1938 n'a guère plus de relief. Loos meurt

en 1933 liquidé, que s'achève le logement - Vienne - quelle fonction ? E Ring et l'architecte Carême, rie qu'il n'ait pas naites a modernes

L'Arc d'abord publié par la première prend le depuis. Les principes applicati viennois

niers sur dont on traces et du Cent malheure pouvait-il diémeas situer e comente Loos au France, e montre o gue, ne a donner la Sullivan celui de on de Le nos Vienne de jouer M pour le V dans quel éléments. Pour l'e a dû s'm

DES LIVRES A CONSOMMER

UNE idée de la BPI (Bibliothèque publique d'information) : le 11 mars, dans le forum du Centre Georges-Pompidou, s'ouvrira un « salon littéraire ». On pourra s'y assaïr, consommer et lire. Quelque huit cents titres d'ouvrages de littérature, poésie, philosophie, sciences, etc., seront en effet mis à la disposition des lecteurs. Pour être fin prêt et en attendant de les consulter, on peut commencer par quelques généralités. Cela ne manque pas.

- Vienne impériale de 1815-1814, par William M. Johnston. Mouton, 1982.
- La art à Vienne della Seessione alla caduta dell' impero asburgico. Edizioni la Biennale, Venezia Editore, 1984 (en italien). (Superbe catalogue de l'exposition du Palais Grassi à Venise.) Distr. Distique.
- Vienne, 1890-1920, sous la direction de Robert Wagner-Burgler. Seuil, 1984.
- Vienne, 1815-1848, l'époque du Biedermeier, sous la direction de Robert Wagner-Burgler. Seuil, 1983.
- Jugendstil et art nouveau. Œuvres graphiques, par Hans Neubauer. Albin Michel, 1980.

- (avec un important catalogue de Jugendstil viennois).
- L'art graphique à Vienne autour de 1900, par Michael Pebat. Mercure de France, 1985 (par le fil du grand traité d'étude soigneusement présentée de l'art graphique viennois de la Sécession viennoise).
- Vienne, 1890-1920, par Franz Borsi et Ezio Godolfi. Le livre, illustré et accompagné de reportages photographiques et documents graphiques. Flammarion, 1985.
- Wiener Werkstätte. L'atelier viennois - art et artisanat, 1903-1932, par Hans J. Schwieger. Pierre Mardaga, 1986.

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT LE PARC Botho STRAUSS - Claude Régy EN COPRODUCTION AVEC LES ATELIERS CONTEMPORAINS GRAND THEATRE Du 28 février au 23 mars 1986 GRAND FOYER THEATRE DES ENFANTS. Rock à fil, OPÉRA-ROCK POUR MARIONNETTES à fils de KARINA CHÉRÉS, JUSQU'AU 22 MARS. RECITATIONS & CONVERSATIONS. LECTURE DE STÉPHANE MALLARMÉ PAR ALAIN BADIOU ET ANTOINE VITEZ, lundi 24 février à 20h30. LECTURE DE POÉSIE DOMINIQUE FOURCADE, lundi 3 mars à 20h30. LA REVUE L'ART DU THÉÂTRE N° 2-3 EST PARUE. RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS - 47-27-81-15

AUBERVILLIERS GROUPE THEATRE LA VIE DE CLARA GAZUL de Danielle VÉZOLLES et Alfredo Arias d'après Prosper Mérimée Mise en scène : Alfredo ARIAS « Jean-Marc Bory est un vice-roi redoutable et truculent. Marilu Marini est divine. » LE MONDE On sort de là, léger... Cette fête nous fait le coup de la barbe à papa, ce tout plaisir à la fois nuageux, inconsistant, délicieux, gamin et irréfutable. LIBERATION THEATRE DE LA COMMUNE tél. 48.34.67.67

LE PAIS CÉLÈBRE CABARET DU MONDE PAVAGE LIDO NOUVELLE REVUE 20 h. Dîner dansant Champagne et Revue 440 F 22 h et 0 h 15 Champagne et Revue 300 F SERVICE COMPRIS 116, 118, CHAMPS-ÉLYSÉES - 963, 116, 61 ET AGENCES

THEATRE DE LA VILLE 20 h 45 à partir du mardi 18 février création LE DRAGON CONTE DE EUGUENI SCHWARZ ET MISE EN SCÈNE BENNO BESSON DÉCOR ET COSTUMES JEAN-MARC STEHLE dans les principaux rôles COLINE SERREAU PHILIPPE VIVON BERNARD BALLETT CARLO BRANDT JEAN-CLAUDE DREYFUS PIERRE VIAL... production Théâtre de la Ville / Comédie de Genève LOC. 2, PLACE DU CHÂTELET 42 74 22 77

CRETEIL Maison des Arts JEAN RACINE PHEDRE du 18 au 26 février 1986 Mise en scène : Jean-Michel Rabeux Avec : Claude Degliame Pierre Ballot - Delphine Boisse Marie Carré - Françoise Grandcollin - Pascal Turco. LE MONSTRE TURQUIN Carlo Gozzi du 21 février au 12 mars mise en scène de Petrika Ionesco avec Lisette Malidor, Cyril Boice, Nicolas Serreau, Mario Gonzalez, Dominique Serreau, Sylvie Laporte, Philippe Saurin, Vincent Rouché, Gérard Boucaron, Michel Carcan 48.99.94.50 Métro Créteil Préfecture

Tempête LA FORCE DE L'HABITUDE Thomas Bernhard « Toute la thématique de Bernhard est là : l'effacement de soi-même, la difficulté d'entreprendre quoi que ce soit, l'obsessionnelle de la perfection, l'effacement de soi-même, la difficulté d'entreprendre quoi que ce soit, l'obsessionnelle de la perfection, l'effacement de soi-même... Ce roman, qui est une totale réussite, rappelle que l'un des plus grands écrivains vivants est un grand musicien. » LE MONDE DE LA MUSIQUE « Une sorte de vampirisme à la Klaus Kinski et d'une sorte de fer ou d'orchestre... l'écriture terrible, ceux-ci mêmes qui... Et le plus étrange est bien que Thomas Bernhard nous fait rire : de ce rire étrange, féroce, qui nous saisis à l'approche de toute vérité. » LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN 43-28-36-36

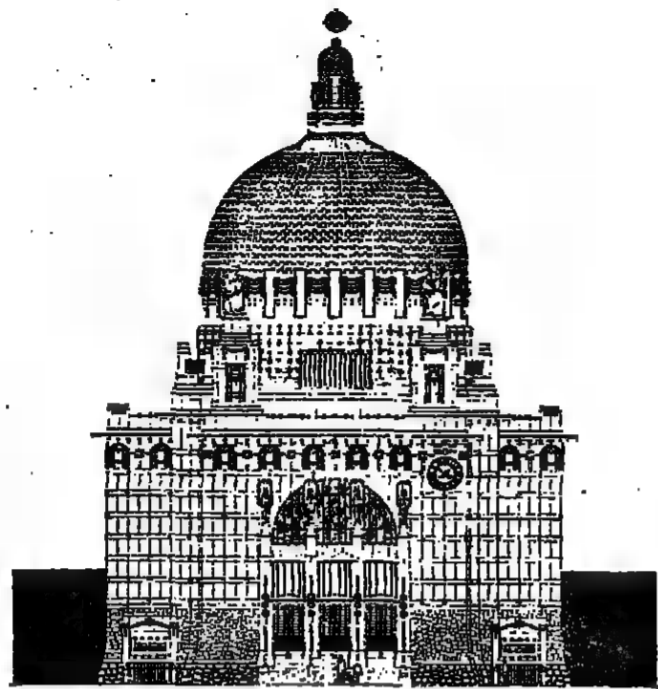
LOU... et LA... M... B... N... B...

Vienne

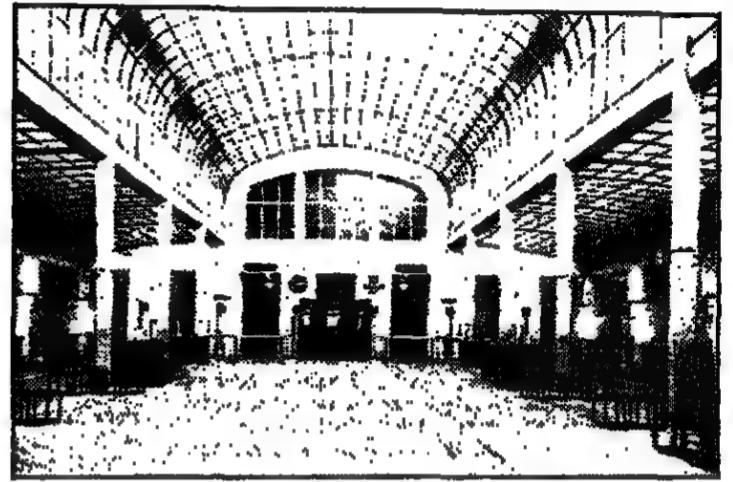
1880-1938 (suite)

ENTRE ORNEMENT ET CRIME

Vienne, architecture. Evolution et révolution avec des pionniers : la modernité ; Otto Wagner sorti du Ring et de l'historicisme pour entrer dans l'histoire du vingtième siècle ; l'élégant Hoffmann soucieux d'embellir la vie quotidienne ; Loos le grand dépouilleur de façades.



Otto Wagner : église de St. Stephen (1904).



Otto Wagner : salle des pochettes de la Casa d'Epargna de la poste (1904-1906).

ni bien le art l'école a dépit de scité par adosa, m as film de re est une pour une aussi, car, Schöberg, lement de terme de Schöberg de la plus n'est pas e de tous Schöberg, à se sentent

GERARD CONDÉ

Le quartier de Schöberg son doné le 24 février 1985 le grand allé du Centre Pompidou par le Quai Branly, avec Claude Lévêque, soprano.

Parallèlement à l'exposition, l'IRCAM présente jusqu'au 4 mai, un cycle de concerts intitulé « Schöberg plus », au cours duquel seront entendus l'Intégrale de la musique de chambre de Schöberg et de nombreux œuvres de ses contemporains.

SOMMER

de 1815- Johnston, l'avec un important chapitre sur la Jugendstil viennois.

L'art graphique à Vienne autour de 1900 par Monique Pabst, Marquise de France 1986 (par le fils du grand oncle, une étude complétement présente et illustrée des graphismes de la Sécession viennoise).

Vienne, Architecture 1800 par Franco Borsari et Eric Godot. Le livre, abondamment illustré, conjugue reportages photographiques et documents graphiques. Flammarion 1985.

Wiener Werkstätte. L'atelier viennois - Art et artisanat, 1893-1932 par Werner J. Schweiger, Pierre Marjatta, 1986.

« Les beaux-arts sont au nombre de quatre : la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, dont la dernière principale est la pâtisserie. » La classification établie par Carême ou par je ne sais plus quel grand non de la cuisine française, s'applique précisément à Vienne. Encore se demande-t-on parfois, dans la capitale autrichienne, si l'architecture n'est pas plutôt un sous-ensemble de la pâtisserie. Vienne, formidable pièce montée, dont on note aujourd'hui la taille énorme, démesurée, au regard d'un pays qui a perdu l'essentiel de ses forces et de ses territoires. L'anomalie de l'urbanisme est ici la conséquence d'un affaiblissement historique.

L'exposition prend Vienne en 1880 pour la laisser en 1938. Ces dates coïncident sans doute bien au propos général des commissaires parisiens. Elles n'ont en revanche pas grande signification pour la création viennoise, demeurée éternelle, ni pour l'architecture. L'architecture de cette période, dominée par la formidable stature d'Otto Wagner, par la personnalité d'Adolf Loos ou la longue fécondité de Josef Hoffmann, prend son catalogue le catalogue le souligne amplement, par rapport à l'édification de la Ringstrasse, la ceinture de la ville. Or c'est en 1857, moins de dix ans après la fin de la Confédération germanique et la perte de l'Autriche, que l'empereur décide la construction de cette voie monumentale.

En aval, la date de 1938 n'a guère plus de relief. Loos meurt

en 1933, la Wiener Werkstätte est liquidée en 1932, en même temps que s'arrêtent les expériences de logement social inaugurées par « Vienne la Rouge ». Mais quelle évolution, quelle révolution ! Entre la construction du Ring et les si lourdes années 30, l'architecture ne fait que mentir Carême, se séparer de la pâtisserie qu'elle avait exaltée et donner naissance à « l'architecture moderne ».

L'Architecture moderne est d'abord le titre d'un ouvrage publié par Wagner en 1895. C'est la première fois que l'expression prend le sens qu'on lui connaît depuis. Et dans la définition des principes théoriques, et dans leur application, les constructeurs viennois se trouvent ainsi les pionniers européens d'un mouvement dont on ne suivit partout les traces et les effets. Le panorama du Centre Pompidou ne donne malheureusement pas (mais le pouvait-il matériellement ?) l'idée qui permettrait de situer cette époque dans un contexte plus large : les séjours de Loos aux Etats-Unis en France, évoqués aux détours du moustre qui fait office de catalogue, ne suffisent bien sûr pas à donner la température au pays de Sullivan ou de Wright, ou dans celui de Viollet-le-Duc, d'Eiffel ou de Le Corbusier. Difficile pour nos Viennois, dans ces conditions, de jouer le précurseur. Difficile pour le visiteur de comprendre dans quels domaines, par quels éléments, ils le furent vraiment.

Pour l'architecture, l'exposition a dû s'en tenir à l'essentiel, bien

orchestré en grands ensembles nets et simples autour des principales figures. La première, la plus puissante, est, on l'a vu, Otto Wagner (1841-1918). Jusqu'au tournant du siècle, on jusqu'après son livre, car la pratique n'est pas toujours concomitante avec la théorie. L'architecte va se donner les moyens, l'activité et la renommée d'un maître de la pâtisserie, tout imprégné d'historicisme, néo-renouveau de l'architecture. Et puis, sans précédent dans l'histoire de l'architecture, il change radicalement à cinquante ans passé sa manière de voir, de construire, d'enseigner : en 1894, il a été nommé directeur de l'atelier d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts. En 1895, il publie son volume sur l'Architecture moderne. L'Architecture de notre temps, dont la thèse se laisse ainsi résumer : « Ce qui n'est pas utile ne peut être beau ». C'est vraiment le grand écart, même si la rupture est moins nette dans ses bâtiments, la maîtrise des volumes reste en tout cas constante (1).

A l'Académie d'architecture, qui n'a plus le caractère qu'on prête depuis à ce type d'institution, Wagner a retrouvé Olbrich, qui devient son assistant et qui sera l'auteur, en 1898, du bâtiment de la Sécession. La rencontre a lieu aussi au Centre Pompidou, à travers les maquettes. Une chance inappréciable, pour le visiteur, d'évaluer le travail d'architectes à travers des modèles d'une telle qualité ! D'un côté, le bâtiment de la Sécession et sa coupole ajourée (dorée). De l'autre, l'église Saint-Léopold, que Wagner édifia au Steinhof, vaste salle d'été où l'on devait faire la différence entre un riche et un pauvre. Sa coupole (dorée) rappelle à qui veut l'entendre la suprématie de l'esprit, sans naturellement.

Près de ces modèles, voici celui, immense, de la Caisse d'Epargne de la Poste construite entre 1904 et 1906, ce fut le premier bâtiment moderne, dans tous les sens du terme, de ce fameux Ring jusqu'alors voué aux joies de l'historicisme. Des éléments du mobilier - dessinés lui aussi par Wagner - ont permis la reconstruction d'un bureau et donnent, à l'échelle décente, le mesure de l'exigence et de la modernité réelle du projet. On notera aussi, sur les dessins, les clous d'aluminium apparents sur le revêtement des façades, et qui avouent le processus constructif (un matériau

cher dissimulant un matériau bon marché et plus rapide à monter), comme l'école de Chicago, il se présente au même moment, cherche à le faire plus globalement en utilisant les structures.

Adolf Loos (1870-1933) nous est plus familier qu'Otto Wagner : une exposition à l'Institut français d'architecture nous a, il est vrai, retracé la vie et la carrière en 1981. En outre, il est le seul de cette pléiade d'Autrichiens à avoir laissé une trace à Paris où ce dandy, pour être anglophone, vécut tout même dans les années 20. C'est la maison de Tristan Tzara, au 15, de l'avenue Junot. On y lit bien la (fausse) insignifiance de la façade le principe de sobriété, de simplicité extérieure prônée par l'auteur de Derwent (1908).

La encore, la richesse de l'exposition réside dans les maquettes d'une rare qualité, ainsi celle de la Looshaus, immeuble commandé à l'architecte par la maison Goldman et Sachs (1909-1911). L'homme tenait à la sobriété d'apparence, il n'avait pas froid aux yeux lorsque venait à la commande (le reste du temps, il écrivait, critiquait et théorisait, comme tout bon germanophone, ne laissant pas le moindre espace de doute à la postérité quant à ses réflexions). La Looshaus, en plein centre historique, provoqua un scandale auprès duquel le tall soulevé par Buren au palais Royal semble être peu de chose. L'absence de ces maquettes, la raideur et l'alignement des fenêtres et de nos windows avaient de quoi surprendre, même si l'exposition leur associe, pour parachever cette histoire,

qu'il proposa pour le concours du Chicago Tribune, un gratte-ciel en forme de colonne dorique.

Des trois grosses figures de l'architecture viennoise, Josef Hoffmann est la plus longue (1870-1956). Elève de Wagner, fondateur, avec Klimt, Koloman Moser, etc. de la Sécession viennoise, puis, en 1903, de la Wiener Werkstätte, il fut à la fois un des premiers figures de la modernité, et l'introduit en Autriche des idées du mouvement Arts and Crafts, celles de Ruskin et Morris (2), pour la plus grande partie des arts appliqués. Mais l'archétype de l'inspiration hoffmannienne, le Palais Stoclet (1905-1911), ne Klimt travaillé également se trouve à Bruxelles.

Wagner, Loos, Hoffmann : sur ces trois personnalités repose toute la postérité internationale de l'architecture autrichienne, même si l'exposition leur associe, pour parachever cette histoire,

Olbrich, Karl Ehn (la Karl Marx Hof de « Vienne la Rouge », 1927), Josef Frank ou Wittgenstein. Sans la guerre, sans le long purgatoire qui a suivi, sans la mauvaise lumière jetée sur la création des pays germaniques durant toute cette période, on parlerait sans doute d'une école de Vienne comme pour Paris ou Chicago. Ce ne sont en tout cas plus des recherches ni la littérature qui manquent sur le sujet.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Otto Wagner, l'édition récente de Pierre Marjatta sur l'ouvrage de Heinz Gerszberger et Max Peintner (Otto Wagner, 1841-1918, Marjatta). Dans une collection moins luxueuse, chez le même éditeur, Manfred Tafari a publié un ouvrage fort complet sur la politique immobilière de la Vienne socialiste (Vienne la Rouge).

(2) William Morris, édité par Émile Hermant éditeur.

RECONNAISSANCE DE LA PHOTOGRAPHIE

A L'HEURE de Sigmund Freud inventait la psychanalyse et où Gustave Klimt habitait sensuellement ses modèles, la photographie autrichienne, sans que l'on puisse a posteriori parler de révolutions fracassantes, se développait selon des critères esthétiques étroitement liés aux objectifs du Jugendstil et de l'Art nouveau.

Sous le nom de « la feuille de trèfle », Hans Kohn et ses amis Hans Watzek et Hugo Hanberg formaient le trio de proue de l'école viennoise, reconnue par les plasticiens et intellectuels, et prônant l'usage d'une photographie artistique qui réalisait l'Américain ou Robert Demachy, principale figure de pictorialisme français.

Médecin de formation, issu d'un milieu aisé, Kohn, qui vivait à Innsbruck, était passionné par les procédés physiques et chimiques et pratiqua toute sa vie la photo en amateur, abordant tous les genres, avec une palette d'expression diversifiée, passant de la nature morte dénuée de tout symbolisme à l'étude de personnages tels que son fils Walter, et au portrait comme celui de Stieglitz en 1904 dont il existe aussi une version prise de face.

Adouci par le procédé à la gomme bichromatée qui permettait de produire des œuvres « impalpables », nimbée par le flou et la mollesse des contours, la création de l'image était envisagée pour elle-même sans aucun souci du contenu et en accordant la priorité à la subjectivité et à la conception formelle ainsi que le résumait Rudolf Koppitz dans ses études de mouvement réalisées en atelier l'Étalon, superbes allégoriques, aux thèmes pastels, où l'artiste



Rudolf Koppitz, 1926.

des groupes de danseuses nues d'une captivante beauté.

A l'antipode des audaces érotiques croquées sur le papier par Klimt en 1910, comme le montre un joli petit suranné, l'œuvre de Hans Watzek et Moritz Jung et un tableau de Kokoschka, le poète et écrivain Peter Altenberg, figure phare du monde culturel, ornait les murs de sa chambre de l'hôtel Graben où il vécut vingt-cinq ans et où habitait aussi Kafka, de touchantes photos d'amateur griffonnées par ses soins.

Celles-ci contrastant par leur humour avec les vues paysannes du Tyrolien Atzwegner, élève de Kohn, et surtout avec le documentaire social réalisé par Hermann Dehner dans un centre

d'accueil pour exilés, allant jusqu'à un travailleur dormant dans un égout, totalement à l'encontre des recherches stylistiques sur l'abstraction poursuivie par Grabner ou Benda sur la femme et les cristaux.

Par petites touches, dans un accrochage fluide concocté par Philippe Néagu, les soixante-cinq images réunies dans une salle à l'éclairage agréablement tamisé donnent un aperçu de l'effervescence d'une photographie autrichienne au monde dès 1910 dans la revue Work dirigée par Steinhilber mais dont les promesses n'ont visiblement pas tenues par les opérateurs autrichiens contemporains.

PATRICK ROEGERS.

THÉÂTRE DE LA **Tempête** CATHOUCHEFFIE

LA FORCE DE L'HABITUDE

Thomas Bernhard
mise en scène Jacques Kraemer

Toute la thématique de Bernhard est dans la pièce : difficultés insurmontables à entreprendre quoi que ce soit, quête obsessionnelle de la perfection, rapports de force détestables entre les personnages, jeu avec les objets... De ce spectacle, qui est une totale réussite dans sa violence et sa nudité, vient rappeler que l'un des plus grands écrivains vivants est un grand musicien.

LE MONDE DE LA MUSIQUE

Une sorte de vampire à la Klaus Kinski dirige d'une main de fer un orchestre d'esclaves fantômes... la musique de Schöberg torture ceux-là mêmes qui, visiblement en mal, la mettent en pièces... Et le plus étrange est bien que Thomas Bernhard nous fait rire : de ce rire étriqué, féroce, qui nous saisisse à l'approche de toute vérité.

LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN

43 28 36 36

LOUIS-FERDINAND CELINE CASSE-PIPE

Par le Théâtre de JARNSKY

THÉÂTRE MARIE-STUART

Réervations : 45.08.17.80

CLAUDE PIEPLU et HELENE LAPIOUER L'HOMME GRIS

de MARIE LABERGE

Mise en scène GABRIEL CALVARY

MC 93 BOBIGNY - 12 FEV./23 MARS

Loc. 45.31.45.3 FNAC et autres

Peter Weiss

MARAT-SADE

représenté par le Groupe de Théâtre de la rue de la Harpe

Charenton sous la direction de Monsieur de Sade

MC 93 BOBIGNY - 18 FEV./22 MARS

Loc. 45.31.45.3 FNAC et CROUS

CRETEIL

JEAN RACINE **PHEDRE**

du 18 au 26 février 1986

Mise en scène Jean-Michel Rostaing

Avec Claude Deguame, Pierre Baillet, Debraune Bostel, Marie Carré, Françoise Grandjean, Pascal Turco.

LE MONSTRE TURQUIN

Cario Gozzi

du 21 février au 12 mars

mise en scène de Petrola Ionesco avec Lsette Malider, Cyril Bosc, Nicolas Serrant, Mario Gonzalez, Dominique Serreau, Sylvie Laporte, Philippe Seurin, Vincent Rouche, Gérard Boucaut, Michel Carcan

48.99.94.50

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses... LA VIE EST UN SONGE, Épisode (42-72-34) (19)...

Les salles subventionnées

OPÉRA (42-32-50), Opéra de Paris, Salle Favart (42-66-11)...

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (42-28-17), ANTOINE-SIMONE HERRIAU (42-08-77) (D. L.)... CARRE SILVIA MONFORT (42-31-24)...

GALENE 55 (42-36-51) (D. L.), GUNCHEE-MONTFARNASSE (42-31-34) (D. L.)... HERCULE (42-36-99) (D.)...

THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-51-19-23), THEATRE DE LA VILLE (42-74-32-77) (L.)...

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (42-28-17), ANTOINE-SIMONE HERRIAU (42-08-77) (D. L.)... CARRE SILVIA MONFORT (42-31-24)...

HERCULE (42-36-99) (D.), INTERCLUB 17 (42-27-48-11) (L.)... LA REUYERE (42-74-76-99) (D.)...

LA REUYERE (42-74-76-99) (D.), LIERRE-THEATRE (42-36-31) (L.)...

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (42-28-17), ANTOINE-SIMONE HERRIAU (42-08-77) (D. L.)... CARRE SILVIA MONFORT (42-31-24)...

THEATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (44-33-44-55), THEATRE 3 SUR 2 (42-31-14) (D.)...

THEATRE 3 SUR 2 (42-31-14) (D.), THEATRE DE LA PLAINE (42-62-22) (D.)...

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (42-28-17), ANTOINE-SIMONE HERRIAU (42-08-77) (D. L.)... CARRE SILVIA MONFORT (42-31-24)...

La Movida Mode d'Emploi BARCELONE. Un ouvrage de référence sur l'effervescence intellectuelle et artistique de la movida...

VAUTRIN BALZAC. 2 spectacles en alternance. 10 parties: Les illusions perdues, 10 parties: Splendours de minuit...

THEATRE DU CAMPANOL. Centre Dramatique Régional Sud de la Loire. Recrute des danseuses et des danseurs...

CARRE SILVIA MONFORT BAJAZET. de Jean RAGINE. Réservez pour le dixième "table d'hôte" du jour...

DE LA GARE (42-76-33) (D.), CARREPOUR DE LA DIFFERENCE (42-31-11) (D.), CARTOUCHE (42-36-24) (D.)...

DE LA GARE (42-76-33) (D.), CARREPOUR DE LA DIFFERENCE (42-31-11) (D.), CARTOUCHE (42-36-24) (D.)...

THEATRE EUROPE. Italo Svevo. LA VERITE • LE TRIO BRISE. Texte français: Myriam TANANT...

CELEBRATION (42-66-34) (D.), CENE INTERNATIONALE (42-89-34-99) (D.), COMEDIE CARLIMONT (42-43-43-41)...

CELEBRATION (42-66-34) (D.), CENE INTERNATIONALE (42-89-34-99) (D.), COMEDIE CARLIMONT (42-43-43-41)...

PETIT ODEON. 18 H 30. Salle Roger...

VOTRE TABLE CE SOIR. Ambiance musicale et Orchestre - P.M.E. - prix moyen de repas - J. E. ouvert jusqu'à l'aube...

DINERS SPECTACLES. LA MENARA 42-43-06-92, Ambiance typique avec musique et danses...

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MEME LE JOUR. AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 42-36-11-75...

Exposition de sculptures de J. V. Ruysschaert. Samedi 20 février à 18 h 30...

Rembrandt Termeer Grand Palais. Maquettes de la Halle aux blés pour l'exposition...

polo Orangerie. Manoirs et fantaisie brillante en duo fréquent...

LA PAYSANNE. Exposition de sculptures de J. V. Ruysschaert. Samedi 20 février à 18 h 30...

REVINISCE. PASTELS DE SOUCHI. Exposition de pastels de Soucchi...

CALOUSTE GULBENKIAN. Cultural Portugais. Exposition de peintures de Calouste Gulbenkian...

LARD BUFFET. Les Pays-Bas. Exposition de lard...

THEATRE

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tabac-Bien 2 ; (mar.) 21 h 45 : Au suivant ; (mar.) 22 h 15 : Les jeux de la nuit ; un et mar. 22 h : bano d'essai des jeans.
BLANCS-MANTIEUX (48-87-15-84), 1 20 h 15 : Armani = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Onclé Sam ; 22 h 30 : l'Étoffe des héros ; 23 h 15 : Les sacrés Moustaches ; 24 h : Deux pour le bébé femme ; 25 h 30 : Deux pour le prix d'un.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La France au sein de l'Europe.
(46-06-10-26) (Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : La France au sein de l'Europe.
En région parisienne
ANTONY, Théâtre Firmin Godeau (46-66-70-74), 19 h 30, 21 h, 22 h 15, 23 h, 24 h, 25 h.
ARQUEL, salle J.-Vilar (47-67-33-02), le 21 h 21 h : Arcueil ; le 22 h 21 h : Carand, Fosse et Pflüger.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 19 FEVRIER
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Tabachnik (Beethoven, Bartok, Dutilleul).
Crypte Sainte-Agathe, 20 h 30 : Orchestre de chambre Villeneuve (Perdigão).
Sorbonne, Amph. Richelieu, 20 h 30 : Musique et tradition (Dulac, Vallier, Vellard...).

JEUDI 20 FEVRIER
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 19.
Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Orchestre des Concerts Lamoureux (Beethoven, Liszt, Dutilleul).

VENREDI 21 FEVRIER
La Table Verte, 22 h : voir le 19.
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 19.
Salle Chopin-Pleyel, 15 h : voir le 19.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50) h 23 h à 3 h : Equipe ont.
ARC, Petit auditorium (47-33-61-27) le 20 h 20 h 30 : Dodonabon Quinze.
BAINS (48-87-01-80), les 24, 25 à 22 h : T. Breuer.
BAISER SALLE (43-33-37-71), 23 h : M. Nissim, P. Canzani (dém. le 23) ; le 24 : A. Sussly Band, le 25 : P. Canzani.

CINEMA

LES FILMS... Les films... Les films... CHAILLOT (47-04-34-34)
MERCREDI 19 FEVRIER
L'Heure Bleue (42-72-95-43), 23 h, les 19, 20 : L. Verhe, les 21, 22 : D. Duncan.
MONTGOLFIER (45-54-50-00), 22 h : G. Beclon (dém. le 23) ; le 24 : G. Le Roux.

« REQUIEM » de MOZART
Orchestre et Chœurs des professeurs de la Ville de Paris
Direction : BRUX VERGNE
Ensemble vocal en Hurepoix
Direction : G. WIECLAW
Le 25 février à 20 h 30 : Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.
Le 28 février à 20 h 30 : Eglise Saint-Louis-en-l'Île.

Le music-hall
BOUFFES PARISIENS (42-78-91-14) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OMBRETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), (D.) 22 h 30 : C. Sauvage.

1986 au « Coach Bag »
25 % de réduction sur toute la collection
Galerie Coach Bag
23, rue Jacob, Paris-6°
43-26-29-17

CONTACT MORTAL
AVORIAZ 86 sélection officielle
VO : UGC NORMANDE - UGC DANTON - FORUM LES HALLES
VF : REX - UGC BOULEVARD - LES IMAGES - UGC MONTPARNAISE - UGC OMBLONS
UGC CONVENTION - UGC GARE DE LYON - 3 SECRETAN

BERNARD GIRAUDEAU
LES LONGS MANTEAUX
un film de gilles behat

PÉRIL EN LA DEMEURE
CÉSARS 1986 8 NOMINATIONS
MEILLEUR FILM
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR MONTAGE
MEILLEUR AFFICHE

PACINO
REVOLUTION
"Formidable"
"C'est beau, c'est gigantesque"
"Un grand moment d'émotion"
"Un chef d'œuvre. Un film total, qui vous emporte de la première à la dernière image"

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 19 février

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

20 h 40 Feuilletton : Grand Hôtel. De J. Kerzhbrun, scénario de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich, G. Péraldi...

LISEZ ACTUEL. ACTUEL

21 h 35 Contre-enquête. Magazine des faits divers d'Anne Hoang. Au sommaire : le dernier vol de Saint-Exupéry (enquête sur la mort du grand pilote écrivain) ; les mots dits...

22 h 35 Parfums. Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardozo. Au sommaire : télévision en prison ; infos imposture ; Bourgeois récemment branché ; invité : Karim Kacel...

23 h 5 Journal. 23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
20 h 35 L'heure de vérité : Lionel Joseph. Magazine de F.-H. de Vries.

LISEZ ACTUEL. ACTUEL

21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux : le mystère Canaris. L'ancien allemand Canaris, chef de l'Abwehr dès 1935, fut-il un opposant ou un allié de Hitler ?

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
20 h 35 Météo : la fête en France. Émission mensuelle proposée par une région. Cette fois par FR3 Midi-Pyrénées - Langue-d'Oc-Roussillon...

LISEZ ACTUEL. ACTUEL

21 h 35 Théâtre. Magazine de la mer de Georges. La saison du froid, reportage de E. Barvais et P. Bot-

leau. Comment conserver par le froid les produits de la pêche. h 40 Cinéma sans visé : Bayan ko. Émission de Gérard Pitois et Christine Ravet, présentée par Bernard Brignonleix ; invité : Vera Belmont.

FR3-PARIS-ÎLE-DE-FRANCE
17 h, l'Age en fleur ; 17 h 15, A deux sur la route (Et s...); Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'adell ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Informations ; 19 h 35, Opération Coeur.

CANAL PLUS
20 h 15, Jeu : Starquiz ; 21 h, Rafales, film de L. Spiegel ; 21 h 35, Onaiders ; 22 h, F. Ford Coppola ; 0 h, The Hit, film de S. Frears ; 0 h 40, Long Bow, un village chinois ; 2 h 35, Super-stars.

FRANCE CULTURE
20 h 30 Four sans feu, avec Judith Miller ; reportage sur le pays en début de semaine. 21 h 30 Musiques : l'ARFI de Lyon. 22 h 30 Nuits magiques. 0 h 10 De jour un lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
20 h 30 Concert (donné le 17 février à la salle Gaveaux de Paris) : « Scrittore in deserto », de Ferrati ; « Borracho, ave sé », extrait de l'opéra « Tito, chi mi conigli, amor », de Conti ; « Spizzo per entro al petto », de Strozzi. Extraits du premier livra des « Capricci », de Frescobaldi. « Cantate Quil per ignota calle », de Vivaldi. Extraits du « Couronnement de Poppée », et « L'assalto d'Arjano », de Monteverdi. « Pato de la cava », de Strozzi. Extraits de l'« Olympiade », de Galuppi, par René Aron et Bob Van Asperen.

LISEZ ACTUEL. ACTUEL
21 h 35 Théâtre. Magazine de la mer de Georges. La saison du froid, reportage de E. Barvais et P. Bot-

Jeudi 20 février

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

LES DOSSIERS SECRETS DU PETIT ÉCRAN. Cocorico télé. Chez votre libraire 50 F marabout.

20 h 35 Partis de campagne. Émission politique d'A. Dauvergne, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Dorey et B. Laine.

21 h 50 Feuilletton : Le maître du jeu. De K. Connor et H. Hart, avec D. Birney, J. Charlson, J. Serka...

LISEZ ACTUEL. ACTUEL

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
20 h 35 La Folie des grands. Film français de Gérard Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. Mendouze, K. Schaubert, A. Sapritch.

22 h 20 Magazine : Actions. De M. Honorin, F.-H. de Vries et G. Morin. Demandé-donné : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; coup de pouce ; à Patricia Priam-Doty, inventeur d'un tribunal au réputé insubmersible.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
20 h 35 Histoire d'un jour : 17 novembre 1985, le mort en direct. Scénario de Ph. Alfonsi et R. Dagosson. (Lire notre article.)

22 h 55 Prélude à la nuit. CANAL PLUS 19 h, Maxidits (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zenith ; 19 h 40, Tout s'achève ; 20 h 15, jeu : Starquiz ; 20 h 35, le Dossier Combat, film de L. Bescon ; 22 h 10, Allice, Sweet Allice, film de A. Sola ; 0 h, Macabres, film de B. Fortes ; 1 h 40, Américains, grilles à l'écran.

LISEZ ACTUEL. ACTUEL
LA « 5 » 20 h 30, Voilà la « 5 ». Gala de présentation, enregistré à Milan, avec une vingtaine de stars, Serge Gainsbourg, Michel Platini, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, Ornella Muti, Henri Salvador...

FRANCE-CULTURE
20 h 30 Nuits en marge : Bach = 300 + 1. 22 h 30 Nuits magiques. 0 h 10 De jour un lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
20 h 05 Concert (en direct de la Herkulesaal de Munich) : « Jeux » de Debussy, « La Mort de Cléopâtre, cantate » de Berlioz, « Symphonie n° 3 in Fa majeur » de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. A.-S. von Otter, mezzo-soprano.

TRIBUNES ET DÉBATS
JEUDI 20 FÉVRIER
Olivier Guichard (RPR) et Jean-Marc Ayrault (PS) participent à un débat régional, comme têtes de liste pour le département de Loire-Atlantique, sur Europe 1, à 19 heures.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

VOILÀ DÉJÀ UN EXEMPLE PLUS PRÉCIS DE CE QUE VA DONNER UNE CHAÎNE DIRIGÉE PAR M. BERLUSCONI. SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE, LISEZ ACTUEL.

ACTUEL

ACTUEL 20 F TOUTS LES 15 DU MOIS.

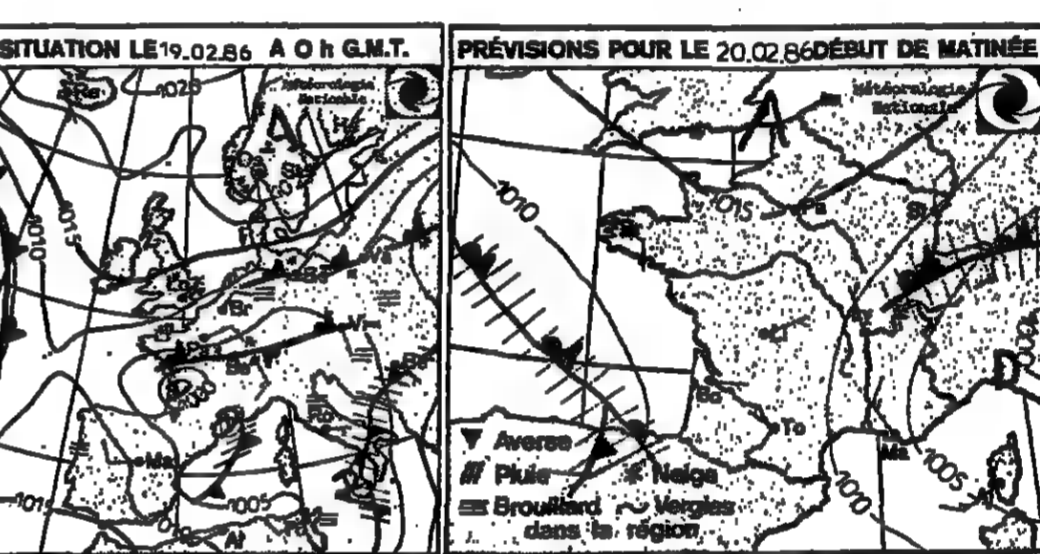
A VOIR

L'horreur en direct

La salle morte, celle des guerres, de la torture, des catastrophes, de la famine. Chaque jour en images sur nos petits écrans. Images choc qui heurtent de plein fouet, que certains rejettent en bloc, que d'autres regardent horrifiés ou fascinés et auxquelles d'autres encore sont devenus lentement, dangereusement insensibles, à force de les voir quotidiennement.

celles d'Omayra, qu'il a cependant trouvées « horribles ». Son petit frère de six ans les a regardées comme un film, sans faire la différence entre la fiction et la réalité.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 février et le jeudi 20 février à midi. Une amélioration relative sera permise grâce au déplacement vers l'Europe centrale de la dépression qui dirigera des limites perturbées sur le pays en début de semaine.

EN BREF

PARIS EN VISITES

- EXPOSITION LES ŒUVRES DE NOTRE-DAME. - Une exposition sur les constructeurs de Notre-Dame, leur esprit et leurs techniques...
JEUDI 20 FÉVRIER - Les souterrains du quartier des Halles...
CONFÉRENCES - Institut historique allemand, 9, rue Maspéro - 1685 et l'idée de tolérance, la réaction des philosophes à la révocation de l'Édit de Nantes...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 41. HORIZONTELEMENT. I. Ses ours ne prêtent pas à rire. II. Approvisionnant les gens de la campagne... VERTICALEMENT. I. Verticale de police. Symbole américain... II. Indique une division. Chemise de laine... III. Font donc partie du contingent... IV. Note.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel de lundi 17 et mardi 18 février : DES DÉCRETS. N° 98-215 du 17 février 1986 fixant les modalités d'imposition des profits réalisés sur le marché à terme d'instruments financiers...

Un nouveau grand d'annonces associatives. LÉGISLATIVES. Tome I - Données générales (230 p) déjà paru. Tome II - Vade-mecum départemental (450 p) en vente.

annonces associatives. Appels. A.C.M.E. Association de la psychologie de la motivation...

Conférences. Institut historique allemand, 9, rue Maspéro - 1685 et l'idée de tolérance, la réaction des philosophes à la révocation de l'Édit de Nantes.

Sessions de Stages. ANGLAIS-FRANÇAIS ESPÉRANTO ALLEMAND-RUSSIE. Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30.

ANCIEN ANIME. Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30. Questions éthiques autour des procréations assistées.

E MONTE-CARLO

grammes

Le succès du marché est indéniable. La nouveauté, c'est l'année (la première) du marché français avec l'arrivée des nouvelles chaînes de télévision d'un intérêt grandissant chez les Américains pour la production européenne. C'est par l'écran que les Américains découvrent, certes, de vendre la mode de leur production. Quelques exemples en France. Lorimar (producteur de *Telepremier*) vendu pour un total de dix millions de dollars, dont *Amos et Andy* (une saga sur les succès modernes de TP1 pour 42 000 dollars, vendant un contrat en vendant 200 longs métrages *Embassy* à vendre sous feuillettes-floues) et au groupe Berlusconi. *Di'centi* (Séries 152 épisodes), *Fatti di Me* (53 épisodes) et *Jefferson* (52 épisodes).

Mais les Américains se mettent aussi à acheter. Pasoullis vendent sous-titres et doublage, les Européens tournent de plus en plus en anglais, quitte à doubler dans les autres langues par la suite. Et les Français ont fini par s'adapter aux exigences du marché d'outre-Atlantique. « Nous avons engagé un Américain pour superviser nos intérêts aux Etats-Unis », explique Mme Martine Desm, de France Média International (FMI) « Quant au doublage, nous nous adressons aux meilleurs spécialistes en Angleterre ». D'autre part, même les Américains se convertissent. La chaîne publique (PBS), par exemple, a des réseaux câblés sous pression d'émissions étrangères. La preuve : FMI a réussi à vendre 42 émissions d'« Apostrophes », en France, à une chaîne câblée de New-York. Autre innovation heureuse, les producteurs américains cherchent à s'associer avec les Français, tels les Britanniques (*Comrades, de Gaulle, I Chiodini*) et les Allemands (un documentaire sur la famille royale anglaise...) pour des coproductions.

Puis se connecter de leur réseau aux palmiers du festival, les Français peuvent se vanter des affaires réussies à Monte-Carlo. FMI, pour ne parler que d'elle, a vendu plus de trois cents heures d'émissions, avec en tête la série sur Maupassant de Santelli, *Mario Hill*, dernier film de Simone Signoret, et *Trois secrets*, avec Michèle Morgan. André Assol ne manque pas de satisfaction d'avoir négocié avec la National Association of Television Program Executives américains (NATPE) et la BBC de Londres pour harmoniser les tarifs de programmes marqués de l'audiovisuel.

ALAIN WOODROW.

MTV aux Etats-Unis

partenariat : les clips du continent une part importante de programmes nous sont fournis gratuitement par les maisons de disques, lesquelles ont vite compris la publicité connotationnelle que leur offre sur la chaîne.

MTV est devenu un des éléments essentiels de promotion du rock. De nouveaux talents sont apparus et les stations de radio qui possèdent des radios d'une sorte de torpéur et diffusent plus que les autres ont repris du dynamisme. Mais c'est MTV qui joue les débouchés, les radios tentent de s'aligner et se retrouvent constamment à ce qui est passé à l'écran.

Enfin, toutes les études de consommation : MTV fait vendre des disques. 46 % des téléspectateurs affirment acheter davantage qu'auparavant, 62 % s'avouent influencés directement par les programmes de la chaîne.

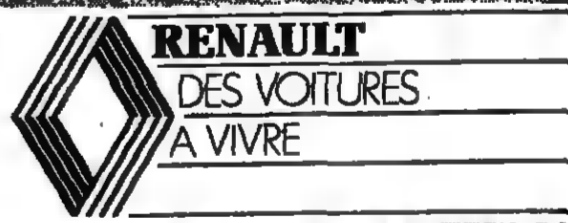
Avez-vous des projets pour l'étranger, notamment pour la France ?

Bien sûr. La musique est internationale et MTV doit dépasser nos frontières. Grâce à un accord passé en 1984, vingt-neuf millions de Japonais reçoivent désormais chaque semaine quatre heures de programmes. On la regarde également au Mexique, en Amérique centrale et nous espérons diffuser quelques segments quotidiens sur les réseaux câblés européens. La France a peut-être un débouché sur la chaîne. Nous avons rencontré le patron de NRJ, Jean-Paul Baudouin, et nous parlons, semble-t-il, le même langage.

Une télévision musicale peut être viable en France. Mais à condition de trouver le ton musical, de faire résolument jeune, sans plus être concession à un public plus âgé, de se mettre dans la tête qu'une télévision commerciale est loin d'être vision communautaire. Les programmes de votre sixième chaîne moteurs en tout cas, y songez, et peuvent être révisés : à la hausse.

Propos recueillis par ANNICK COJEAN

LA VIE ÇA ROULE EN SUPERCINQ



Les mouvements sont dans la rue, la Supercinq est dans la vie. Elle communique au quotidien l'art de rouler comme art de vivre.

Pour la Supercinq TSE, la sophistication opère sur toute la ligne. Habitacle lumineux, la sélection est complète. Retroviseur conducteur réglable de l'intérieur, spot de lecture et console avec 2 emplacements radio. Direction douce et précise, volant garni cuir, une place, un crebeau, la Supercinq est un dîner en ville qui commence bien. Surprenante couleur vert, cette citadine est une routière capable de longues distances. Train avant à déport négatif, freinage en X à double circuit, la Supercinq allie confort et sécurité.

Simplicité des relations, convivialité, la Supercinq est entrée dans notre vie, chacun la vit à sa manière.

Modèle présenté Renault Supercinq TSE. Prix de départ à partir de 26/12/85 - 64 900 F. Location avec option Millésime 86. Renault Supercinq à partir de 41 200 F. Prix de votre financement. Renault vous propose l'ETI.

مركز الأمل

SOCIAL

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La crise a freiné la mobilité de l'emploi

De fait de la crise, les salariés ont perdu l'habitude de bouger. Quand ils ont un emploi, ils le gardent. Ils font preuve d'une grande stabilité, ne quittant ni l'établissement, ni l'entreprise, ni même leur secteur d'activité...



Des salariés ne sont pas disposés à changer. Ils ont peur de perdre leur emploi. Ils préfèrent rester dans leur entreprise actuelle plutôt que de chercher un autre emploi...

DRIT SYNDICAL

La CFDT accuse le patronat de « jouer encore avec le feu »

« Nous crions casse-cou à toute tentative qui viserait à remettre en cause la place du syndicalisme dans la société », a déclaré M. Jean Kas... la CFDT a également relevé une augmentation de 10% des contestations de délégués syndicaux...

La suspension du conseil de la caisse d'assurances-maladie de Nice : une mesure inévitable

Nice. - M. Georgina Dufou, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a pris, le mardi 18 février, un arrêté suspendant le conseil d'administration de la caisse primaire d'assurances-maladie (CPAM) de Nice...

ENTREPRISES

Kodak : premières pertes trimestrielles depuis 1930

Eastman Kodak, le géant américain de la photo, a enregistré pour la première fois depuis 1930 un déficit trimestriel. Kodak a perdu 194 millions de dollars au dernier trimestre de l'an passé...

Saint-Gobain : résultats nets en hausse de 46 % en 1985

Saint-Gobain a poursuivi en 1985 l'amélioration de ses résultats financiers. Le résultat d'exploitation (3,1 milliards de francs) est en augmentation de 18 % et le résultat net par du groupe (750 millions de francs) en hausse de 46 %...

L'Européenne de banque (ex-Rothschild) sort du rouge

La Compagnie bancaire augmente ses fonds propres

La Compagnie bancaire a augmenté ses fonds propres de 102 milliards de francs au cours de son exercice 1984-1985. Cette augmentation est due à la vente de participations...

Le conseil d'administration de la Compagnie bancaire a décidé de procéder à une augmentation de capital. Cette opération sera effectuée en espèces au prix de 600 F par action nouvelle...

TRANSPORTS

DES CHARTERS PARIS-NEW-YORK POUR 1 950 F ALLER ET RETOUR

L'agence de voyages Novatours a commencé à vendre des billets d'avion Paris-New-York pour le prix de 1 950 F aller et retour. Ces charters, organisés par Air France, sont destinés aux étudiants...

AFFAIRES

Le gouvernement souligne les progrès de l'industrie électronique française

A l'occasion des bilans, les pouvoirs publics français ont souligné les progrès réalisés par l'industrie électronique française. La production a augmenté de 6 à 7 % en 1985, marquant un record sur l'année précédente...

Le résultat le moins brillant est celui du commerce extérieur. La cote est en la faute au dollar dont on n'aurait pu prévoir en 1982 qu'il dépasserait les 9 francs en moyenne sur l'année 1985...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, TROIS MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-L, SC, YEN, DM, FF, S.F., L.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-L, DM, FF, S.F., L. Rows show interest rates for various currencies.

Advertisement for 'la Villette' featuring the text 'PENDANT CES 5 JOURS CE SONT LES MÉTIERS QUI CHERCHENT LES ÉTUDIANTS'. Includes an illustration of a building and the logo 'la Villette'.

MAURICE ARVONNY.

AFFAIRES

Les enjeux économiques de la déréglementation

(Suite de la première page.)

Mais le mouvement a été sans doute limité dans la révolution dans les techniques de communication et de l'information. Comme l'a dit un des intervenants, M. Hombert, au cours de ce colloque, « l'économie américaine est par nature plus volatile que la société industrielle traditionnelle », et il ajoutait : « L'ère l'univers du papier réel, du marché global de vingt-quatre heures, des marchés à terme, des options et des options, la régulation qui se cherche ne se situe plus dans le prolongement de la régulation traditionnelle ni dans les méthodes acquises. » Et de fait, l'explosion des techniques qui ont permis ces nouvelles techniques risque de marginaliser les vieux qui ne s'adaptent pas.

Un Japonais pour illustrer l'Asahi Shimbun et un Américain du Wall Street Journal pratiquement à la même heure à Paris que dans leur pays, un opérateur japonais peut discuter avec un terminal d'ordinateur situé à Laval et qu'à la Jamaïque ou à Singapour et rendre les mêmes services en temps réel que son homologue parisien. Les services sont donc bien là, et pas seulement dans le secteur financier. Le prix des lignes de France-New York ne pourra durablement, comme aujourd'hui, être supérieur à celui de Londres-New York sans qu'il y ait détournement de trafic au détriment de la compagnie nationale.

Dans les télécommunications, malgré les réalisations des PTT, le mouvement est déjà en marche. C'est qu'en France, comme ailleurs, le cas des États-Unis avec la déréglementation d'ATT, les tarifs élevés des communications interurbaines et internationales permettent de faire payer moins cher ceux des communications locales que l'on appelle la pérogation. La concurrence introduite sur le marché de

l'Atlantique nord a entraîné une baisse des tarifs certains pays européens (Grande-Bretagne, Belgique), et les États-Unis.

Pour une entreprise française, il est maintenant même cher d'appeler New-York ou Bruxelles. Les PTT ont d'ailleurs commencé par réduire le nombre de lignes disponibles des services à capital belge, mais ils ont dû renoncer à plusieurs reprises des tarifs de tarif sur l'Amérique (la dernière remonte au 10 février et va de 12 à 21 % selon les horaires). Mais, si le prix des communications internationales est élevé, les PTT devront aussi se rapprocher des tarifs locaux sur les communications locales. La dérégulation est ainsi, en terme, inévitable.

Les services en première ligne

Il s'agit là d'un secteur. Il ne sert à rien de répéter, à l'aube du vingt et unième siècle, comme le faisait à ce colloque un technicien nostalgique : « Il n'empêche que le libéralisme ne peut pas être le libéralisme de l'État », on ne répond pas au défi.

Dans un certain nombre de secteurs exposés, il faudra s'adapter à la concurrence ou disparaître, comme les compagnies locales européennes et américaines ont sombré devant les géants japonais. M. Jean-Charles Noury, directeur de cabinet de M. Bérézgovoy et principal inspirateur de la réforme des télécommunications, ne cache d'ailleurs pas que, devant la vague d'investissements financiers sans précédent (qui avait déferlé sur tous les pays, la menace grandissait de voir la France accusée un retard insupportable par rapport à ses principaux concurrents.

Et, on le voit, les services - transports, finances, télécommuni-

cations - sont en première ligne. Ce qui signifie que les pressions vont s'accroître. D'abord parce que la France est dans le monde le deuxième pays en termes de dépenses de dépenses, que ce soit y compris l'emploi des services et de la valeur ajoutée nationale. Ensuite parce que la volonté américaine est de l'obtenir, dans le cadre de GATT (1), une libération générale des services à laquelle la France, membre d'une Europe à l'adhésion libérale, aura du mal à s'opposer.

Cherchez pour chaque règle il qui profite la déréglementation (au grand nombre ou aux multinationales, principalement américaines ?), ne pas déréglementer par dogmatisme mais à la fois indispensable à l'intégration économique, échanger la libération des services contre l'ouverture des marchés protégés (les services d'armement du Pentagone par exemple)... d'un certain nombre de règles précises peuvent être proposées qui ne le sont pas moins.

Mais il semble certain qu'il n'y aura pas de bonne réponse nationale. « L'intégration européenne, la constitution d'un grand marché, portent en elles le principe de la libération des services nationaux protectionnistes d'une réglementation des produits des services et des hommes », rappelle M. Lassart Cohen-Tanugi. Autant dire que ce qui peut être réalisé comme une contribution peut aussi constituer un accélérateur de l'intégration européenne. A condition que les dogmes ne fassent pas obstacle, soit qu'ils empêchent toute évolution, soit qu'ils fassent - par libéralisme excessif - le jeu des seuls Américains.

BRUNO DETHOMAS.

(1) GATT: General Agreement on Tariff and Trade, organisation chargée de faire respecter le libre-échange international.

AUTOMOBILE

L'ANNÉE 1986 CHEZ FIAT

D'abord le haut

1986 sera pour Fiat l'année du retour à la grosse voiture. Un mouvement que l'on attendait depuis des mois mais que, pour des raisons stratégiques, le groupe italien a retardé, permettant aussi à la filiale Lancia, à partir de ces structures, de lancer le Thema.

La Crona, nom de baptême choisi par la firme turinoise, est le résultat de la collaboration de Fiat-Lancia, Saab et Alfa Romeo, aux termes desquels ces deux dernières partageraient les dépenses entraînées par les études communes de véhicules de base d'un modèle à chacun exploiterait à sa guise les résultats. Pour l'instant, Lancia avec le Thema, Saab avec un modèle 9000 turbo et maintenant Fiat avec la Crona livrée en France dans quelques semaines, ont eu les enfants du mariage. Alfa Romeo annonce l'arrivée de son propre produit avec, comme moteur, un V6 de 2,5 litres.

Les Crona sont des berlines à trois volumes et demi, formule actuellement très en vogue chez les constructeurs pour leur haut de gamme (Scorpio de Ford, Renault-25, Mazda, etc.). Longues de 4,50 mètres (il s'agit donc d'une « compacte », selon l'appellation américaine), larges de 1,76 mètre, leur poids va de 1 095 kg à 1 240 kg selon les versions. Les consommations des emplacements destinés aux bagages varient de 200 à 300 litres (banquette arrière rabattue).

Très élégantes de ligne, moins importantes en volume général que les Thema de Lancia, le nouveau modèle de Fiat va être distribué sous les versions :

- 1 000. Il s'agit du modèle de base doté d'un moteur 1,6 litre bien connu, avec un arbre à cames et un carburateur double corps. Cette version est proposée avec ses 112 chevaux au maximum et une traction avant.

- 2 000. Avec son double arbre à cames et son couple (effort de traction) porté à 17,2 Mkg, le groupe moteur offre l'allure sans trop de bruit (50 décibels à 5 500 tours) mais est agréablement facile à manœuvrer avec une assistance bien mécanique qui, à haute vitesse, ne met pas en cause la précision de la direction.

- 2 000 IE. Il s'agit là de la version 2 litres à injection. Il sort 120 chevaux à 5 250 tours/minute du moteur, ce qui permet des performances de 195 km/h malgré une légère baisse du couple (17 Mkg). Injection et allumage sont pilotés électriquement. Un modèle à l'usage sans défaut particulier.

- 3 000 turbo IE. A la version précédente, on a ajouté un turbo compresseur équipé d'un échangeur de chaleur. Le couple atteint 21 Mkg à 2 350 tours, ce qui donne

confortables, mais victimes d'une finition qui ne semble pas à la hauteur des ambitions de la firme (insonorisation insuffisante, ajustement des plastiques négligé, montage de boîte difficile).

Peut-être s'agit-il de péchés de jeunesse, peut-être s'agit-il de vouloir à Lancia l'avantage d'une présentation parfaite sur des modèles comparables en qualité générale. Il y a dans la gamme de Lancia Thema les mêmes groupes moteur que dans les Crona, avec, en outre, une version V6.



Fiat Crona Turbo L.C.

une grande souplesse à la route. C'est incontestablement la version la plus complète, mais elle sera aussi la plus chère.

- 3 000 diesel et turbo diesel. Les deux moteurs installés sur la Crona appartiennent à une nouvelle génération. Ils sont allégés par rapport aux groupes utilisés précédemment, proposent en puissance la version turbo (100 chevaux) sur la Crona (le 21 novembre).

Les fois lentes les modèles haut de gamme, on verra ensuite les petits modèles. C'est un programme sans doute. Plus tard après que la Panda nouvelle version ait fait ses preuves.

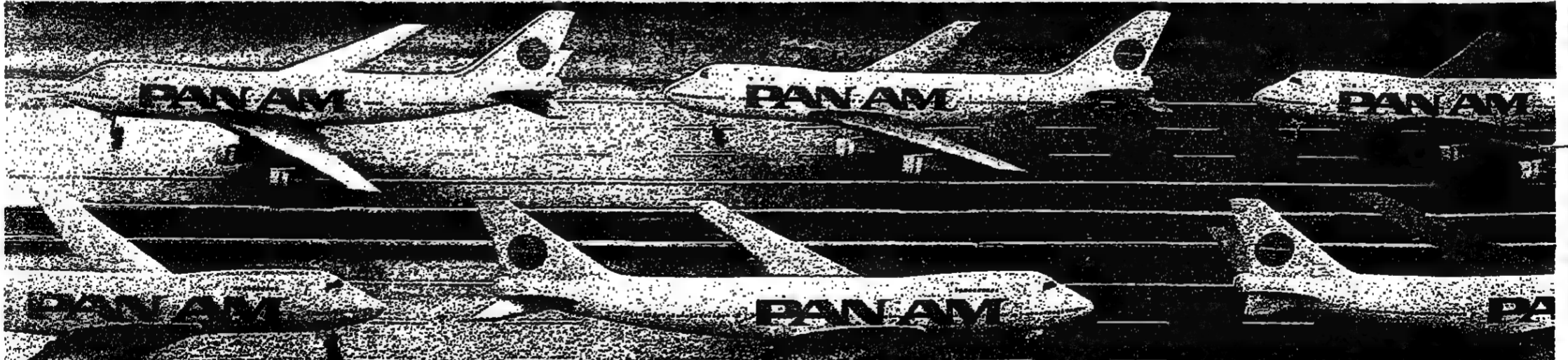
Peut-être, enfin, les prix qui seront très prochainement pour la France expliqueront-ils l'affaire. C'est que les nouvelles Fiat arrivent sur un marché où il existe une dizaine de modèles concurrents et où la bagarre est vive. Ainsi la question des tarifs posera-t-elle de son poids sur le choix des futurs acheteurs, d'autant plus que Renault va, de son côté, mener l'offensive avec ses 21 : onze versions dès le départ (le 21 novembre).

Les fois lentes les modèles haut de gamme, on verra ensuite les petits modèles. C'est un programme sans doute. Plus tard après que la Panda nouvelle version ait fait ses preuves.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) ABS, système antiblocage des roues de Bosch.

France/USA via l'autoroute céleste Pan Am.



1986. L'autoroute céleste élargit ses voies. Plus de vols, plus de villes reliées, plus de services de la part de Pan Am.

Pas moins de 3 nouvelles liaisons seront créées au départ de Roissy-Charles de Gaulle.

Un Paris/Miami sans escale. Départ les lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 13h10. Une exclusivité Pan Am.

Un deuxième Paris/New York direct qui décollera quotidiennement à 13h45.

Un Paris/Los Angeles direct. Un Paris/San Francisco sans escale. Départ à 13h45.

Encore une exclusivité Pan Am.

Sans oublier notre Nice/New York quotidien, unique en France.

Jamais les hommes d'affaires n'auront eu

tant d'occasions de goûter à tous nos services exclusifs.

La First Class Pan Am, où luxe et raffinement viennent s'ajouter au confort exceptionnel de nos sièges Sleeperettes.

Le confort et l'espace de la Clipper Class Pan Am qui sauront procurer quiétude et détente aux hommes d'affaires enclins au repos.

Sans oublier le service attentif et chaleureux Pan Am, qui fait de chacun de nos passagers un voyageur privilégié.

Et si vous volez sur New York, vous bénéficierez aussi de l'organisation exceptionnelle de Pan Am.

Le Worldport terminal privatif de Pan Am à Kennedy airport qui vous assure sous le même

toit les liaisons internationales et intérieures vers plus de 40 villes américaines.

Et l'hélicoptère privé de Pan Am qui vous déposera gracieusement, que vous soyez en First Class ou en Clipper Class, dans le centre de Manhattan ou à Wall Street.

Pour plus de renseignements concernant les trois nouveaux vols, n'hésitez pas à contacter votre agence de voyages ou l'Autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.



Rencont

La Pla

Le

L'agroalimentaire est une grande aventure mondiale, passionnante et publique. L'avenir appartient désormais à ceux qui ont le pétrole vert.

Mais la réussite du premier secteur est peut-être s'accommoder d'une image qui restera la Cité des Sciences et de l'Industrie de 4.500 m², afin que vos entreprises puissent faire mieux connaître leurs technologies et L'Espace Entreprise, c'est un lieu d'animation et de vidéo, qui bénéficie de la main de l'activité permanente des équipes de La

F. et M. Monheim

مركز الأصيل

1986 CHEZ FIAT
d le haut

Il s'agit de la version à injection. Il sera à 2500 tours/minute qui permet des performances élevées (195 km/h) grâce à la courbe d'injection et à l'allumage électronique. Le moteur sera équipé d'un turbo.

Flat Cromo Turbo L.C.

Plusieurs modèles de voitures seront proposés par Fiat en France, notamment les nouvelles Ferrari pour un marché où il concurrence les modèles concurrents de la catégorie. Les modèles de la gamme de la Fiat seront équipés de moteurs plus puissants, de 1100 cm³ à 1600 cm³, qui ont une puissance de 100 à 150 chevaux. Ils seront équipés d'un turbo et d'un système d'injection électronique. Ils seront équipés d'un ABS, système antiblocage des roues.

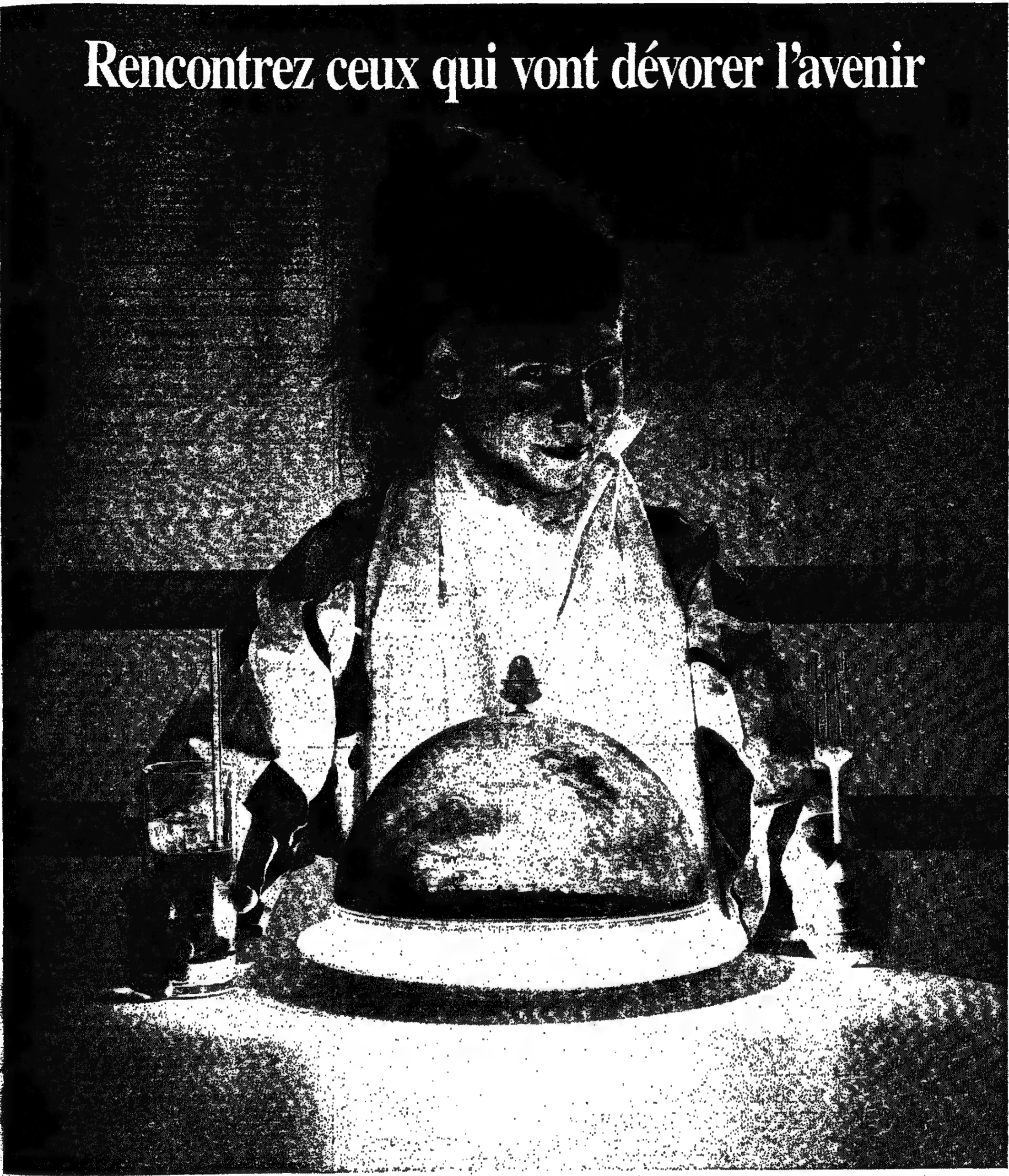
CLAUDE LAMITE

la Plan Am

missions internationales et intérieures vers 10 villes américaines. L'hélicoptère privé de Pan Am sera gracieusement, que vous soyez en Europe ou en Clipper Class, dans le centre de New York ou à Wall Street. Pour plus de renseignements concernant nos nouveaux vols, n'hésitez pas à contacter notre service de voyages ou l'Autoroute de l'Air au 42.66.45.45.

Pan Am
 ne remplacera jamais l'expérience.

Rencontrez ceux qui vont dévorer l'avenir



La Planète Alimentaire: septembre 1986 mars 1987 Le rendez-vous de vos futurs consommateurs

L'agro-alimentaire est une grande aventure contemporaine, une aventure mondiale, passionnante mais mal connue du public. L'avenir appartient désormais à ceux qui sauront raffiner le pétrole vert. Mais la réussite du premier secteur économique Français peut-elle s'accommoder d'une image qui reste floue ? La Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette a réservé 4.500 m², afin que vos entreprises puissent enfin se raconter et faire mieux connaître leurs technologies et leurs produits. L'Espace Entreprise, c'est un lieu d'animation truffé d'électronique et de vidéo, qui bénéficie de la maintenance technique et de l'activité permanente des équipes de La Villette.

En Septembre prochain et pour six mois, l'Espace Entreprise devient "la Planète Alimentaire". Une vraie planète, entièrement

consacrée à l'épopée nouvelle de l'agro-alimentaire. 3 millions de visiteurs*, et notamment les jeunes, curieux de votre savoir-faire, vont graviter dans la zone d'attraction de cette Planète. Au carrefour de votre culture et de leur soif de connaissance, votre entreprise ne peut pas être absente de ce rendez-vous de vos futurs consommateurs. Contactez-nous au plus vite pour que nous définissions ensemble les meilleurs aménagements de votre présence.



Appellez aujourd'hui Yannick MAIGNIEN ou Muriel VALENTIN au 48 39 87 11 (par le 16.1)

*enquête Démoscope

La Lettre de L'Expansion devient quotidienne

à partir du lundi 17 février

La plus diffusée des lettres confidentielles, hebdomadaire depuis 1970 paraît désormais chaque jour.

Chaque matin, dirigeants et hauts responsables ont donc accès aux informations anticipées et inédites essentielles à leurs décisions professionnelles.

L'équipe de rédaction de La Lettre de L'Expansion réunit autour de

Jean BOISSONNAT et de René TENDRON : Jacques JUBLIN, Philippe BAUCHARD, Jean-Michel QUATREPOINT, Gérard AUGER, Bernard HARTEMANN, Marc PELLERIN, Edith KOCINSKI

et toute la Rédaction de L'Expansion.

Toutes informations et abonnements en appelant Claude LATOUR : 47 63 12 11

Groupe Expansion

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE RÉGIONALE DE L'AIN

Réuni le 6 février 1986 sous la présidence de M. Claude Pietra, le conseil d'administration de la BRA a pris connaissance des premiers résultats de l'exercice 1985. Le résultat brut d'exploitation avant amortissements provisions marque une progression de 5,3 % qu'il convient d'apprécier au vu des effets de la baisse du taux de base bancaire, et aussi, s'agissant d'une banque structurellement excédentaire en ressources, du taux du marché monétaire.

Pour faire face à cette situation, la BRA s'est attachée à développer ses emplois, notamment ses prêts à moyen et long terme (+14 %) aux entreprises et aux particuliers. Les dépôts de la clientèle se sont accrus de plus de 12 %, dont 10,7 % pour les ressources à vue et 17 % pour l'épargne à régime spécial. En outre, les activités financières ont fortement progressé : les placements pour le compte de la clientèle ont presque doublé et les capitaux gérés ont augmenté de 34 %.

Par ailleurs, le conseil a adopté un projet d'augmentation de capital qui aura pour effet de porter celui-ci de 30 à 60 millions par un apport en numéraire de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial de 19,8 millions et par incorporation de réserves et de primes d'émission. Cette opération donnera à l'établissement de nouvelles possibilités de développement.



SOCIÉTÉ TOURISTIQUE DU MONT-BLANC

Le conseil d'administration de la STMB, réuni en séance du 7 février, a arrêté le bénéfice après impôt de l'exercice clos le 31 octobre 1985 à 4 118 354 F contre 3 813 180 F de l'exercice 1984-1985.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe), qui intègre pour la première fois les résultats de la SEDEV (revenus des mandats de Vente), s'élève à 27,50 millions. L'exercice 1985-1986 a été bénéficiaire de 4 456 000 F contre 4 038 000 F pour l'exercice précédent, qui, contrairement à l'exercice 1984-1985, avait bénéficié d'importants éléments exceptionnels. Sur ces bases, le bénéfice par action s'élevait à 27,50 F contre 23 F pour l'exercice précédent à structure comparable et hors éléments exceptionnels.

Le conseil soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale le projet de dividende unitaire de 13 F (avant avoir été versé à titre de l'exercice précédent).

L'exercice 1985-1986 s'ouvre sur de nouvelles perspectives de développement : sous réserve de l'obtention de certaines autorisations, la STMB prendra en compte la Société d'équipement touristique d'Argentières (SETA), qui exploite la station skiable et les installations de Tour-Col du Balme, dans la vallée de Chamrousse. Cette société, dans laquelle la STMB avait acquis une participation de blocage en 1982, est l'objet d'investissements importants qui lui permettent de participer à l'avenir au développement du groupe.

Cours par correspondance cours oraux et conférences à Paris Sessions de formation

ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, FONDÉ EN 1953
72, Villa Saint-Pierre
E. 3 - Dépt. LM
94220 CHARENTON
(1) 376-72-01 puis (1) 43-76-72-01
Préparation à la profession de graphologue
Conventions de formation permanentes
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
Analyses et sélections par professeurs



IL A SIGNÉ
Alain Peyrefitte

GÉNÉRALE OCCIDENTALE COGIFI

Actions émises à la suite de l'offre d'actions de la société

La Générale occidentale informe les actionnaires qui ont répondu à l'offre publique d'échange d'actions COGIFI contre des actions Générale occidentale à raison d'une action Générale occidentale, plus une souche en espèces de 80 F pour deux actions COGIFI, que :

— Les 1027915 actions Générale occidentale émises en réponse à l'offre et le montant de la souche en espèces correspondante ont été remis à la chambre syndicale des agents de change le 30 décembre 1985.

— Ces actions nouvelles Générale occidentale ont été émises à la suite de l'offre et cette affectation aux actions anciennes, le 13 janvier 1986 et le jour même la chambre syndicale des agents de change a réparti ces actions nouvelles Générale occidentale et la souche en espèces aux banques et autres intermédiaires auprès desquels les porteurs d'actions COGIFI avaient déposé leurs titres lorsqu'ils ont répondu à l'offre d'échange.

Les actionnaires qui n'auraient pas encore été crédités des actions nouvelles Générale occidentale et du montant de la souche devront donc s'adresser à ces intermédiaires pour les recevoir.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 11 % - 1978

Les intérêts courus du 10 mars 1985 au 9 mars 1986 sur les obligations CNT 11 % 1978 seront payables à partir du 10 mars 1986 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales) soit un net de 81,41 F.

A compter de la même date, les obligations portant les numéros 414 546 à 430 192 compris et 448 119 à 466 723 compris, sortis au tirage au sort du 14 mars 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon n° 9 au 15 mars 1987 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des Dépôts et Consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75007 Paris, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé : — d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ; — d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et compris dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ; — enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 630 462 à 659 526, 671 476 à 696 666, 430 193 à 448 118, 507 973 à 528 849, 973 742 à 995 803, 947 352 à 971 840 et 852 883 à 882 238 sont respectivement remboursables depuis les 10 mars 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984 et 1985.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 13,70 % - 1984

Les intérêts courus du 5 mars 1985 au 5 mars 1986 seront payables à partir du 5 mars 1986 à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 2) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 102,70 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales) soit un net de 506,95 F.

CNT - Obligations T.R.A. - 1984

Les intérêts courus du 5 mars 1985 au 5 mars 1986 seront payables à partir du 5 mars 1986 à raison de 550,35 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 61,15 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 91,68 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales) soit un net de 452,56 F.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs » seront réglés aux titulaires directement par la Caisse Nationale des Télécommunications.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1^{er} mars 1985 au 28 février 1986 sur les obligations Electricité de France 8,40 % (ex-5 %) 1962 seront payables, à partir du 1^{er} mars 1986, à raison de 21 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 24 et estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant global : 23,52 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,23 F faisant ressortir un net de 17,41 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 123 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations, appartenant à la série désignée par la lettre « M », sortis du tirage du 18 décembre 1985, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 320 F, coupon n° 24 au 1^{er} mars 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées, les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

- Amort. 1964 : Série « J » - Amort. 1974 : Série « N »
- Amort. 1966 : Série « B » - Amort. 1976 : Série « R »
- Amort. 1968 : Série « F » - Amort. 1978 : Série « D »
- Amort. 1970 : Série « S » - Amort. 1980 : Série « L »
- Amort. 1972 : Série « H » - Amort. 1982 : Série « G »
- Amort. 1984 : Série « E »

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,70 % (ex-10,60 %) 1965

Les intérêts courus du 1^{er} mars 1985 au 28 février 1986 sur les obligations Electricité de France 16,70 % (ex-10,60 %) 1965 seront payables, à partir du 1^{er} mars 1986, à raison de 60,12 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 21 et estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 6,68 F (montant global : 66,80 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 10,01 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,66 F, faisant ressortir un net de 49,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 123 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D », « A » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 1^{er} mars 1971, 1977 et 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

RECTIFICATIF

SAPAR - Obligations à taux variable août 1982
Les intérêts courus du 17 février 1985 au 16 février 1986 sur les obligations SAPAR à taux variable août 1982 seront payables, à partir du 17 février 1986, à raison de 519 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 et estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 57,67 F (montant global : 576,67 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 10,01 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 5,76 F, faisant ressortir un net de 426,78 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 123 A du code général des impôts.

CHUTE DE CHEVEUX PAS DE MIRACLE

Lors d'un entretien gratuit, Dominique LAVIGNE s'occupera avec vous, de trouver les raisons et de vous apporter des solutions.
INSTITUT TECHNIQUE CAPILLAIRE, 231, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.
Tel. 42-60-69-02. - Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h 30 à 19 h 30.

AVIS

MARIN WENDEL

UN OBJECTIF renforcé : développer les moyens financiers et accompagner le développement. Marine-Wendel est une société à participation principale participative. Compagnie Générale d'Instruments et de Participations - C.G.I.P. Dillinger Hüttenwerke (S) Divers (Solotra, Ulgine-Gue)

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

par émission de 1 116 534 actions de F 100 nominal (1 nouvelle pour 5 anciennes)

Prox. d'émission : F 270 - Début de l'exercice 1986-1987 : 17 juillet 1985 du 17 juillet 1985 au 17 juillet 1986

b INTERBANCA

PRODUCTION COMMERCIALE PROLONGEMENT DES RÉSULTATS

Le conseil de surveillance s'est réuni le 13 février 1986 sous la présidence de M. Jean Martineau. Il a entendu le rapport de M. Rapuste Pascal, président du directoire.

L'exercice 1985 s'est caractérisé par une augmentation de la production globale HT à quatre opérations principales.

Le résultat net consolidé s'élève à 157 168 000 F HT, et ce résultat net à 143 445 555 F HT.

Après déduction des engagements bruts à l'actif (14 131 000 000 F) et du passif (1 866 000 000 F), le résultat net consolidé s'élève à 129 314 555 F.

Le conseil propose à l'Assemblée Générale ordinaire de distribuer un dividende unitaire de 36,50 F correspondant à une progression de 6,57 %.

M. Jean-Baptiste Pascal, directeur général adjoint, est le directeur de la production.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALISTES

Société anonyme créée par la loi n° 407 du 31 décembre 1957
Capital social 407 millions
Siège social : 87, rue de Richelieu

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1985

	1984	1983
AGF VIE	6 812	6 467
AGF IART	8 818	9 511
	15 630	17 978

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont filiales de la SCAG, qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement des sociétés constituant le Groupe des AGF.

MILLE SIX-CENTS AGENTS GÉNÉRALISTES DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT À VOTRE SERVICE.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,70 % (ex-10,60 %) 1965

Les intérêts courus du 1^{er} mars 1985 au 28 février 1986 sur les obligations Electricité de France 16,70 % (ex-10,60 %) 1965 seront payables, à partir du 1^{er} mars 1986, à raison de 60,12 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 21 et estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 6,68 F (montant global : 66,80 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 10,01 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,66 F, faisant ressortir un net de 49,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 123 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D », « A » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 1^{er} mars 1971, 1977 et 1983.

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie Electricité de France et Gaz de France sont avisés que les tirages des obligations auront lieu au 18 avril 1986, à 10 h 30.

RS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE COGIFI
Le conseil d'administration de la Générale Occidentale a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

ISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

ISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

ISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

CHUTE DE CHEVEUX PAS DE MIRACLE
Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a tenu sa 100ème séance le 17 février 1986...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UN OBJECTIF : renforcer ses moyens financiers et accompagner le développement de son groupe.
Marine-Wendel est une société de portefeuille, principales participations : Compagnie Générale d'Industrie et de Participations - C.G.I.P. - (45,3 %) Dillinger Hüttenwerke (24,7 %) Divers (Solotra, Ugine-Guignon, ...)

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL : par émission de 1 116 534 actions nouvelles de F 100 nominal (1 nouvelle pour 5 anciennes)

• Prix d'émission : F 270 • Délai de souscription : 15 jours
• Jouissance : 1er juillet 1985 • 17 février 1986 au 12 mars 1986 inclus
Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 86-45 en date du 4 février 1986 est mise sous frais à la disposition du public. BALO du 10 février 1986.

Siège social : 89, rue Taitbout 75009 Paris - tél. : 48.85.80.00

INTERBAIL

PRODUCTION COMMERCIALE ÉLEVÉE CROISSANCE DES RÉSULTATS

Le conseil de surveillance s'est réuni le 13 février 1986 sous la présidence de M. Jean Martineau. Il a entendu le rapport présenté par M. Jean-Baptiste Pascal, président du directoire.
L'exercice 1985 s'est caractérisé par une importante progression des engagements puisque la production globale HT atteint 775 613 655 F en quarante-quatre opérations nouvelles.
Dans ce total, les investissements patrimoniaux destinés à la location simple s'élevaient à 1 571 168 000 F HT, et ceux relevant du crédit-bail immobilier à 618 445 655 F HT.
Ainsi le total des engagements bruts s'établit à 3 961 000 000 F au 31 décembre 1985 (patrimoine : 866 000 000 F - crédit-bail immobilier : 3 095 000 000 F).
Les recettes HT de l'année se sont élevées à 566 000 000 F contre 496 000 000 F en un an auparavant (soit + 14,13 %), tandis que la dotation annuelle aux amortissements d'actifs courants progressait de 23,9 %.
Le résultat courant s'élevait à 1 744 443 662,36 F contre 1 515 922 129,32 F au 31 décembre 1984, enregistrant une progression importante de 15 %.
Après une dotation d'amortissements exceptionnels de frais d'établissement de 10 600 000 F, le résultat net s'élevait à 1 669 843 313,18 F contre 1 229 174 129,03 F.
Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 27 mars prochain la distribution d'un dividende unitaire de 36,50 F contre 34,25 F l'an dernier, soit une progression de 6,57 %.
M. Jean-Baptiste Pascal, président, et M. Bernard Marchal-Crosé, directeur général adjoint, ont été renouvelés dans leurs fonctions de membre du directoire.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973
Capital social 407 millions de francs
Siège social : 57, rue de Richelieu, 75002 PARIS
CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1985 (Primes brutes en millions de francs)

Table with 3 columns: 1984, 1985, Variation %. Rows include AGF VIE, AGF IART, and a total row.

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont filiales de la Société centrale des AGF, qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le Groupe des AGF.
- MILLE SIX CENTS AGENTS GÉNÉRAUX.
- LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,90 % mars 1982.
Les intérêts courus du 9 mars 1985 au 8 mars 1986 sur les obligations Electricité de France 16,90 % mars 1982 seront payables, à partir du 9 mars 1986, à raison de 760,30 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source d'un montant de 84,50 F (montant global : 845 F).
En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 126,69 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,45 F, faisant ressortir un net de 625,36 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

AVIS DE TIRAGE
Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie d'autre part, sont avisés que le tirage-cinquante tirage d'amortissement des obligations aura lieu au 18 bis, rue de Berri à Paris-8e, le JEUDI 24 AVRIL 1986, à 10 h 30.
Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1986.
Les opérations d'indemnisation et de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 50 F et 10 F seront suspendues à compter du 10 mars 1986 et reprises le vendredi 25 avril 1986.

Fonds special de grands travaux

GÉRÉ PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.
Reconversion des régions minières et sidérurgiques ■ Relance des transports publics : T.G.V. atlantique, transports collectifs urbains ■ Aménagements d'installations portuaires ■ Modernisation des grands axes routiers ■ Poursuite de l'effort entrepris pour économiser l'énergie dans l'industrie et les logements.

Emprunt février 1986

GARANTI PAR L'ÉTAT

- 2,5 MILLIARDS DE FRANCS A TAUX FIXE
■ Obligations de 5.000F émises à 4.978F
■ Taux annuel : 10,40% soit, par obligation, 520F payables le 3 mars de chaque année
■ Taux de rendement actuariel brut : 10,50%
■ Amortissement par annuités constantes
■ Durée 10 ans.

Date de jouissance et de règlement : 3 mars 1986.
Souscription auprès des comptables du Trésor, banques et agents de change, Caisses d'Épargne et PTT.
Une note d'information est disponible, sans frais, sur demande à la Caisse des Dépôts et Consignations - 56, rue de Lille 75356 Paris (visa COB n° 86-58 du 11/02/86). Balo du 17 février 1986.



COFIMEG

Les produits locatifs de la société au cours de l'exercice 1985 se sont élevés à 163,3 millions de francs, soit un montant supérieur à celui de l'exercice précédent - 154,6 millions - nonobstant la cession intervenue en cours d'exercice de deux importants ensembles immobiliers situés en Lorraine et en banlieue parisienne.
Ce chiffre est complété par des produits financiers et accessoires, en diminution sensible - 10,8 millions contre 23,3 - du fait principalement du rattachement d'une grande partie des disponibilités dans les nouveaux immeubles de Paris, rue des Ortoaux et de Lyon La Part-Dieu.
Ainsi, le total des recettes de la société, plus-values non comprises, est légèrement inférieur comme prévu à celui de l'exercice 1984.

Associc groupe cic la Sicav des associations
A la demande des 405 associations cotisant à Associc Services (elle-même association "loi de 1901") et pour faciliter leur gestion quotidienne, l'action de la Sicav est divisée par 20, revenant de 22 000 F environ à 1 100 F environ.

EMISSION DE FF 900 MILLIONS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES



Alcatel est la société mère d'un groupe (issu de l'absorption de Thomson Télécommunications par CIT Alcatel) qui a réalisé, en 1985, des ventes cumulées proches de 28 milliards de francs (dont plus du tiers sur

UN GRAND GROUPE DES COMMUNICATIONS

les marchés étrangers) et se situe au cinquième rang mondial des entreprises de communications. Maître de ses technologies, Alcatel est présent internationalement dans quatre secteurs principaux.

Télécommunications publiques :

Leader mondial de la commutation numérique avec des centraux téléphoniques en commande ou en service dans 52 pays et représentant 18 millions de lignes électroniques d'abonnés.

Un des tout premiers mondiaux en transmissions (terrestres, spatiales ou sous-marines, sur câbles ou hertziennes) avec une gamme complète de produits et un rôle de pionnier dans les liaisons optiques et les vidéocommunications.

Communication d'entreprise :

Un des leaders européens des télécommunications privées et des radiocommunications civiles.

Premier fabricant mondial de terminaux télématiques visuels (Minitel...). Numéro deux mondial pour les systèmes de traitement et d'affranchissement du courrier.

Electronique et optronique :

Leader mondial des systèmes automatisés d'accès aux transports publics et autoroutes, avec des installations représentant près de la moitié des péages de métros ou d'autoroutes en service dans le monde.

Premier en Europe et un des premiers mondiaux de l'industrie du laser.

Service et ingénierie informatiques :

Premier européen du secteur : un réseau international en place depuis dix ans et des activités dans les services et logiciels d'informatique

avancée (intelligence artificielle, réseaux à valeur ajoutée...).

Leader mondial pour les systèmes de commutation de données par paquets avec des réseaux publics et privés en service dans le monde entier.

Les principaux atouts d'Alcatel :

• Une présence sur des marchés dont le volume mondial augmente et dont les dérèglementations accroissent la part accessible.

• Des compétences en télécommunications et en informatique adaptées à la convergence technologique de ces deux domaines.

• Des développements dans les technologies des communications de demain : télécommunications par satellites, vidéocommunications, lasers, réseaux à valeur ajoutée, intelligence artificielle...

• Une politique internationale (exportations, implantations à l'étranger, accords) qui lui a déjà permis de quadrupler ses ventes à l'étranger dans les cinq dernières années.

Fort de ces atouts, Alcatel a choisi une stratégie ambitieuse qui doit consolider sa position de grand mondial des communications en se fixant, pour 1990, un objectif de ventes totales supérieures à 50 milliards de francs (dont près de la moitié à l'étranger). Alcatel maintiendra son indépendance technologique et sa gestion rigoureuse, afin d'améliorer encore sa compétitivité et sa rentabilité.

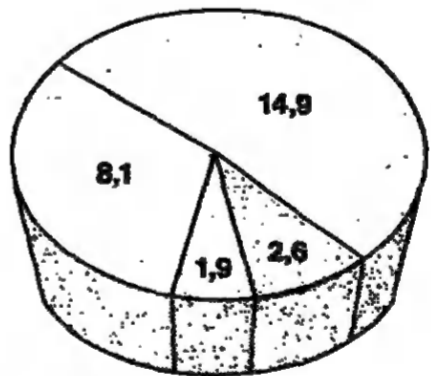
EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Montant de l'emprunt : FF 900 000 000, par émission de 600 000 obligations.
 Prix d'émission : au pair, soit FF 1 500 l'obligation.
 Souscription :
 Priorité des actionnaires : du 3 février 1986 au 17 février 1986 inclus à raison de 2 obligations pour 9 actions.
 (Les porteurs d'obligations convertibles émises par CIT Alcatel en 1980 et 1983 pourront exercer un droit de priorité s'ils ont, avant le 17 février 1986, converti leurs obligations en actions).
 Souscription du public : à partir du 18 février 1986.
 Jissance : à compter du 4 mars 1986.
 Négociabilité : à partir du 6 mars 1986.
 Intérêt annuel : 7,75 %, soit FF 116,25 par obligation, payable le 1^{er} janvier de chaque année; un premier coupon de FF 96,50 sera payé le 1^{er} janvier 1987.
 Durée : 7 ans, 9 mois et 28 jours.
 Amortissement normal : en 4 tranches annuelles égales, le premier remboursement intervenant le 1^{er} janvier 1991.
 Amortissement anticipé, au gré de la société émettrice :
 • soit les 1^{er} janvier 1986, 1989, 1990 sous certaines conditions de valeur du cours de l'action Alcatel dans les trois mois précédant ces dates;
 • soit à tout moment par rachats en Bourse ou quand le nombre des obligations restant à amortir deviendrait inférieur à 10 % des obligations émises.
 Cotation : à la Bourse de Paris après clôture de la souscription.
 Conversion des obligations en actions : à tout moment à partir du 1^{er} janvier 1987 à raison d'UNE action de FF 100 nominal pour UNE obligation de FF 1 500 nominal.

Une note d'information, qui a reçu de la Commission des Opérations de Bourse le visa n° 86-40, en date du 30 janvier 1986, est tenue sans frais à la disposition du public sur demande : CCF, Direction des Opérations sur Titres, 144 av. des Champs-Élysées 75008 Paris, France.

L'avis correspondant à cette émission est publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires du 3 février 1986.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 BANQUE NATIONALE DE PARIS - BANQUE PARIBAS - CRÉDIT LYONNAIS -
 BANQUE INDOSUEZ - ELECTRO BANQUE - MORGAN GUARANTY TRUST -
 SHEARSON LEHMAN BROTHERS INTERNATIONAL, Inc. - S.G. WARBURG & Co Ltd -
 DILLON READ - BANQUE DE NEUFILIZE SHLUMBERGER MALLET



CA 1985 en milliards de francs
 Télécommunications Publiques 14,9
 Communication d'Entreprise 8,1
 Electronique et Optronique 2,6
 Service et Ingénierie Informatiques 1,9

Alcatel : un temps d'avance

MARCHÉS

PARIS
 18 février
 Le retour à l'équilibre

Un peu chahuté ces derniers jours par les ajustements de positions effectués à l'approche de la liquidation générale, le marché de Paris s'est montré beaucoup plus résistante mardi 18 février. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, mais elles ont été mieux absorbées.

Si quelques belles valeurs comme Peugeot, Carrefour, Pernod, Sanofi, Lafarge, CSF et Midat ont été contraintes de céder, encore un peu de terrain, en revanche, Compagnie Bancaire, Printemps, Dassault, Presses de la Cité, Radiotechnique, L'Oréal, Schneider, LocoFrance, se sont raffermis. Bref, initialement en baisse, l'indice instantané était à la clôture proche de l'équilibre (- 0,04 %).

Les professionnels étaient catégoriques. Pour eux, la consolidation se poursuivait, mais force est de reconnaître qu'elle s'opère dans d'excellentes conditions, c'est-à-dire sans pression excessive des ventes, et avec des courants d'achats encore assez efficaces. Inutile de le préciser, la conjoncture était très satisfaisante de la façon dont la situation évoluait et comment elle ne laissait pas la possibilité d'une reprise en force ou pour la liquidation générale des investisseurs étrangers prêts à intervenir à la première occasion.

La Chambre syndicale ayant constaté que trois sociétés du groupe Midat avaient annoncé le 17 février, transmis trois vobes d'achat portant sur deux millions d'actions Providence, quand le capital de cette compagnie n'en comporte que 117 millions, a décidé d'annuler le cours qui se situait à 12 461 F et de suspendre temporairement la cotation jusqu'au 19 février.

Sur le marché obligataire, les affaires ont repris de l'ampleur et la demande a porté sur tous les types de produits. L'or s'est effondré à Londres : 332,40 dollars l'once contre 333 dollars à Paris, le lingot s'échangeait à 400 F à 78 000 F. Mais le marché n'a encore perdu 2 F à 551 F contre 553 F.

AUTOUR DE LA

PROVIDENCE : LE FEUILLETON CONTINUE. - Toutes les transactions effectuées le 17 février et le cours instantané pour 12 461 F demandés réintégré ont été annulés. Ainsi en a décidé la Chambre syndicale des agents de change, qui, en outre, a, de nouveau, suspendu les cotations le 18 février. Raison de cette mesure : le capital du groupe Midat, un des deux initiateurs d'OPA avaient transmis des ordres d'achat portant sur 2 millions d'actions. Or le capital de la Providence n'en comporte que 117 millions. Les négociations devaient reprendre mercredi.

LA CHINE VA LANCER UN EMPRUNT EN YENS. - L'Empire du Milieu va émettre des obligations en yens

INDICES QUOTIDIENS
 INSEE, base 100 : 28 déc. 1984
 17 fév.
 Valeurs françaises 114
 Valeurs étrangères 102,2
 C* DES AGENTS DE CHANGE
 Base 100 : 28 déc. 1981
 17 fév. 18 fév.
 Indice général 297
 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
 Effet net du 19 février 83/4 %
 COURS DU DOLLAR A TOKYO
 18 fév. 19 fév.
 1 dollar (en yens) 181,75 178,68

Dans le quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Cotation	VALEURS	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours	+ - %
1120	Alcatel	1540	1531	1545	+ 0,32
1120	BNP	3225	3289	3271	- 0,30
1120	Carrefour	1075	1085	1083	+ 0,02
1119	Compagnie Bancaire	1115	1122	1130	+ 0,36
1088	Dassault	1938	1935	1934	- 0,25
1088	De Dietrich	1278	1272	1275	+ 0,08
1044	Elf	1828	1840	1838	+ 0,66
1030	Imperial	1300	1297	1295	- 0,30
1020	Indes	1332	1315	1315	- 1,32
1019	Midat	892	895	894	+ 0,05
1018	Oréal	1180	1165	1170	+ 0,05
1018	Peugeot	624	630	630	+ 0,91
1018	Sanofi	906	905	905	- 0,11
1018	Schneider	305	305	305	+ 0,00
1018	St. Laurent	434	436	436 50	+ 0,47
1018	Thomson	1280	1291	1295	+ 0,38
1018	Unicredit	1591	159 80	160	- 0,32
1018	Wolff	1450	1450	1446	+ 0,29
1018	Yves Rocher	1125	1142	1146	+ 1,54
1018	Alcatel	479 90	465	468	- 4,86
1018	Alcatel	1002	1000	1000	- 0,20
1018	Alcatel	371	367	363	- 0,73
1018	Alcatel	273	270	270	- 0,08
1018	Alcatel	518	518	518	+ 0,00
1018	Alcatel	740	756	770	+ 4,05
1018	Alcatel	1690	1690	1690	+ 1,80
1018	Alcatel	1620	1620	1614	- 1,98
1018	Alcatel	1075	1070	1076	+ 0,56
1018	Alcatel	3120	3125	3195	+ 2,25
1018	Alcatel	853	853	852	- 0,11
1018	Alcatel	2250	2210	2200	- 1,82
1018	Alcatel	1250	1239	1238	- 0,08
1018	Alcatel	1175	1170	1170	- 0,42
1018	Alcatel	757	753	753	+ 0,40
1018	Alcatel	1270	1230	1225	- 4,22
1018	Alcatel	1370	1375	1378	+ 0,58
1018	Alcatel	340	338 10	338 60	- 0,14
1018	Alcatel	1110	1090	1080	- 2,70
1018	Alcatel	94 50	97 5	97 5	+ 0,61
1018	Alcatel	619	619	619	+ 0,31
1018	Alcatel	1470	1450	1455	- 1,36
1018	Alcatel	441 10	436 20	436	- 1,15
1018	Alcatel	193	188	188	- 2,59
1018	Alcatel	375	374 10	372	- 0,83
1018	Alcatel	429	429	422	- 1,63
1018	Alcatel	222	222	222	+ 0,00
1018	Alcatel	1250	1250 10	1252 10	+ 0,16
1018	Alcatel	1270	1270	1270	+ 1,89
1018	Alcatel	439	430 10	430 20	+ 2,11
1018	Alcatel	1370	1383	1389	+ 2,11
1018	Alcatel	245	245	245	+ 0,00
1018	Alcatel	1730	1738	1770	+ 1,82
1018	Alcatel	3640	3640	3640	+ 0,32
1018	Alcatel	306	305	305	- 0,32
1018	Alcatel	399	399	396	- 0,75
1018	Alcatel	1735	1699	1700	- 2,01
1018	Alcatel	1150	1140	1115	- 3,04
1018	Alcatel	1085	1085	1085	+ 0,21
1018	Alcatel	1875	1875	1880	+ 0,27

omium de publicité prodi



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 18 FEVRIER

PARIS

18 février

Le retour à l'équilibre

Un peu chahuté ces derniers jours par les ajustements de positions effectués à l'approche de la liquidation générale, la Bourse de Paris s'est montrée beaucoup plus résistante mardi 18 février. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, mais elles ont été mieux absorbées.

Si quelques belles valeurs comme Peugeot, Carrefour, Pernod, Sanofi, Lafarge, CSF et Midi ont été contraintes de céder encore un peu de terrain, en revanche, Compagnie Bancaire, Printemps, Dassault, Presses de la Cité, Radiotechnique, l'Oréal, Schneider, Locfrance, se sont raffermis. Bref, initialement en baisse, l'indice a finalement retrouvé à la clôture proche de l'équilibre (- 0,04 %).

Les professionnels étaient catégoriques. Pour eux, la consolidation se poursuit, mais force est de reconnaître qu'elle s'opère dans d'excellentes conditions, c'est-à-dire sans pression excessive des ventes, et avec des courants d'achats encore assez étoffés. Inutile de préciser, la communauté était très satisfaite de la façon dont la situation évoluait et certains n'excluaient pas la possibilité d'une reprise avant ou pour la liquidation générale avec des investisseurs étrangers prêts à intervenir à la première occasion.

La Chambre syndicale ayant constaté que trois sociétés du groupe Midi avaient ensemble, le 17 février, transmis trois ordres d'achat portant sur deux millions d'actions Providence, quand le capital de cette compagnie n'en comporte que 1,5 million, a décidé d'annuler le cours coté ce jour-là (2 461 F) et de suspendre à nouveau la cotation jusqu'au 19 février.

Sur le marché obligataire, les offres ont repris de l'ampleur et la demande a porté sur tous les types de produits. L'or s'est offert à Londres à 352,40 dollars l'once contre 353 dollars. A Paris, le livret a regagné 400 F à 78 000 F. Mais le support est encore perdu 2 F à 531 F (après 530 F).

NEW-YORK

Nouveau sommet

Attention, cessez-en ! Apparemment, Wall Street n'a pas épuisé les événements à la pruderie lancée par les financiers new-yorkais la semaine dernière, rendus inquiets par la succession de ses capitales. Après un long week-end de trois jours - le 17 février était chômé pour le Washington Birthday - le marché a repris son ascension à toute allure. Le démarrage fut, certes, un peu incertain, mais la mise en jambes rapide. Aux deux tiers de la séance, l'indice des industries avait progressé de plus de 21 points.

A l'arrivée, malgré un cas de quelques ventes bénéficiaires, il conservait une solide avance en s'établissant à 1 678,78 (+ 14,3 points). Un nouveau record d'altitude venait de tomber.

Le bilan de la journée a encore été meilleur que celui de vendredi. Sur 2 077 valeurs traitées, 1 183 ont monté, 517 ont baissé et 317 n'ont pas varié.

Mais qu'est-ce donc qui fait ainsi courir la Bourse américaine ? Selon les spécialistes, c'est d'abord la désescalade lente des taux d'intérêt, ensuite la baisse des prix du pétrole, dans l'attente d'un accord pour résoudre l'instabilité économique.

Quelques-uns n'excluaient quand même pas la possibilité d'une pause en relation avec l'opinion de M. Paul Volcker, président du Fed, dès lors, mercredi et jeudi, au Congrès sur les objectifs de la Banque centrale des Etats-Unis pour 1986. L'activité a encore augmenté, et 160,20 millions de titres ont été échangés, contre 155,59 millions.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de la veille. Lists various stocks like IBM, GE, etc.

Main stock market table for Paris, listing various companies and their share prices.

SECONDE MARCHÉ

Table for the second market, listing various financial instruments and their prices.

SICAV 18/2

Table for SICAV 18/2, listing various investment funds and their performance.

Étrangers

Table for foreign markets, listing international stock indices and prices.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROVIDENCE: LE SÉUILLETON CONTINUE. - Toutes les transactions effectuées le 17 février et le jour inscrit le même jour (2 461 F) ont été annulées. Ainsi, un a décidé la Chambre syndicale des agents de change, qui, en outre, a, de nouveau, suspendu les cotations le 18 février. Raison de cette mesure: trois sociétés du groupe Midi, en effet, deux investisseurs d'OFA avaient transmis des ordres d'achat portant sur 2 millions d'actions. Or le capital de la Providence n'en comporte que 1 500 000. Les négociations devaient reprendre ce mercredi.

LA CHINE ET L'EMPRUNT UN EMPRUNT EN YENS. - L'Empire du Milieu va émettre des obligations en yens d'un montant total de 40 milliards (222 millions de dollars), grâce à un accord signé entre la Chine International Trust and Investment Corporation (CITIC) et un syndicat de placement dirigé par Daiwa Securities. Cette nouvelle émission à dix ans aura un coupon de 6,3 %.

Table with columns: Valeurs, % du nom, % de coupon. Lists various financial instruments.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for various markets.

TALIX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Table of money market rates.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table of dollar exchange rates in Tokyo.

Règlement mensuel

Large table for monthly settlements, containing multiple columns of financial data and percentages.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

COURS DES BILLETS

Table of bill rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices.

Advertisement for '14,9' and '1,9' products, featuring a diagram and descriptive text.

